

LE PATRIMOINE VERVIETOIS

Ouvrage collectif publié à l'initiative
du Conseil scientifique d'Aqualaine

Sous la direction de Freddy JORIS

Photographies de Philippe MAGERMANS

Aqualaine

2004

Introduction

Préface

Liste des collaborateurs

INTRODUCTION

Le volume de l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* consacré à Verviers est paru en 1984. Fort technique et donc plutôt aride, il recensait quelque six cents constructions « portant un témoignage archéologique, historique ou artistique » mais en privilégiant les époques les plus anciennes. L'année suivante, le Rotary de Verviers prit l'initiative de faire réaliser et publier fin 1985 un superbe volume sur *Les monuments classés de Verviers*. Une centaine de photos noir et blanc de Jacques Spitz illustraient septante et un monuments commentés dans de brèves notices par l'ancien architecte communal Paul J. Rensonnet. Ce beau livre n'est plus disponible aujourd'hui.

Une dizaine d'années plus tard sortait de presses le premier des trois volumes remarquablement fouillés (et illustrés par ses soins) de Catherine Bauwens, publiés par la Fondation Hardy de 1994 à 1999 et respectivement consacrés au *Patrimoine industriel*, au *Patrimoine civil public* et au *Patrimoine privé de la région verviétoise (de 1800 à 1940)*. Ces trois ouvrages sélectionnaient au total une centaine de bâtisses et d'ensembles architecturaux intéressants, protégés ou non, la plupart mais pas tous sur le territoire de Verviers.

Souhaité par le bourgmestre Claude Desama dès son entrée en fonction, ce livre est la seconde production éditoriale du Conseil scientifique d'Aqualaine, après *Le XIX^e siècle verviétois* en 2002. Il fait en quelque sorte la synthèse strictement verviétoise des ouvrages cités plus haut tout en intégrant des éléments que ceux-ci n'avaient pas traités et, dans certains cas, en approfondissant ou en renouvelant l'approche historique ou l'analyse architecturale des bâtiments présentés ou des époques abordées. Œuvre collective au contraire des précédents, les textes des cent trente-six notices sont illustrés par un travail photographique réalisé par Philippe Magermans à l'été et l'automne 2004. Si certains monuments étaient alors en chantier (les tours de la Grand-Poste ou de St-Nicolas par exemple), les défenseurs du patrimoine ne s'en plaindront pas.

Les monuments classés en Wallonie

Outre quelque sept cents *sites* classés (parcs, espaces naturels, ensembles architecturaux, protégés mais non subsidiés), la Wallonie comptait, fin 2004, environ 2800 *monuments* classés : églises, abbayes, châteaux, maisons, édifices publics, usines, kiosques, perrons, croix, etc. Classés, c'est-à-dire faisant l'objet d'une protection très élevée impliquant des procédures spéciales et des avis nombreux pour tous travaux sur les parties classées, mais aussi, à la clé, des subsides régionaux d'au moins 60 % du coût de ces travaux à l'heure actuelle. Ces subsides peuvent être aujourd'hui portés jusqu'à 80 % en cas de réaffectation d'un monument pour un usage collectif (en logements sociaux ou en musée par exemple), et, actuellement, jusqu'à 95 % pour les 125 monuments repris sur une « liste du Patrimoine exceptionnel » revue tous les trois ans depuis son établissement en 1993.

Pour faire bref, on peut dire que 50 % environ des monuments wallons (un peu moins de 1400) appartiennent au secteur public, l'autre moitié étant des propriétés privées. Avec 1081 monuments classés, le territoire de la Province de Liège compte 39 % du total. Le Hainaut est la seconde province par le nombre de monuments avec un total de 750 édifices. Rien d'étonnant bien sûr à ce que les deux provinces wallonnes les plus riches en villes historiques se taillent la part du lion dans cette répartition géographique des monuments classés de Wallonie (avec ensemble les deux tiers du total).

A l'échelon local, on observera que dix communes wallonnes (sur 262), comptant chacune au moins trente monuments sur leur territoire, totalisent à elles seules près de 40 % des édifices classés de Wallonie. Si on compte les communes comportant au moins vingt monuments, on constate que vingt entités abritent ensemble près de la moitié du patrimoine wallon. Dans l'ordre, les villes de Liège surtout (361 monuments, soit 13 % du total wallon), puis Tournai (184 monuments), Mons (136), Namur (97), et Verviers (79) comptent le plus grand nombre de monuments classés sur leur territoire.

En général, ces communes riches en patrimoine à surveiller et à soutenir doivent en outre en assumer directement elles-mêmes une bonne part en tant que propriétaires : 55 biens classés sont propriétés de la ville de Liège, 40 de la ville de Mons, 36 appartiennent à la ville de Namur, 28 à celle de Verviers, 26 à Tournai... Ce qui signifie que ces communes, à l'instar de la Région wallonne elle-même d'ailleurs (propriétaire de 63 biens classés), doivent montrer l'exemple à leurs administrés pour l'entretien, la restauration et le cas échéant la réaffectation d'un nombre non négligeable de monuments localisés sur leur territoire.

On terminera ce tour d'horizon statistique au niveau wallon en observant que les demeures privées (avec 38 % du total, soit 1075 édifices) et les édifices religieux et assimilés (avec 30 %, soit 836 églises, chapelles, couvents, etc.) constituent les catégories les plus représentées dans le patrimoine wallon classé, bien avant les châteaux (10 % du total), les édifices civils publics (8 %), les éléments du petit patrimoine (kiosques, perrons, croix, etc. : 7 %) ou encore le patrimoine industriel (4 %, localisés davantage en Hainaut qu'à Liège). Excepté en Luxembourg où la part du petit patrimoine (21 %) est nettement plus importante que dans l'ensemble de la Wallonie, partout ailleurs les édifices du culte et les demeures privées représentent, ensemble, les deux tiers environ du patrimoine classé.

Le patrimoine verviétois

Avec septante-neuf monuments sur son territoire (auxquels il faut ajouter sept sites et un ensemble architectural classés également, soit un total de quatre-vingt-sept biens) et trois édifices en cours de classement potentiel, Verviers se situe donc au cinquième rang des entités de Wallonie les plus riches en patrimoine classé. En étant elle-même propriétaire de vingt-huit de ces monuments ou sites classés, la Ville est le quatrième propriétaire du patrimoine classé de Wallonie, après la Région et les Villes de Liège et de Namur !

Aux vingt-huit propriétés communales, on ajoutera cinq biens appartenant à des fabriques d'églises (et incombant donc largement à la commune) et cinq propriétés de divers pouvoirs ou organismes publics (Région, Communauté, Etat fédéral, Logivesdre) pour constater que la proportion de biens classés relevant en droit ou en fait du domaine public est un peu moins importante à Verviers qu'ailleurs. En effet, si on tient compte du fait que l'ensemble de la Cour Magnée compte à lui seul dix maisons classées, on arrive à un total de cinquante et un édifices classés appartenant à des propriétaires privés.

La typologie des monuments classés verviétois (hors sites) diffère également de la moyenne wallonne, avec une beaucoup plus forte proportion à Verviers de maisons, hôtels de maître et fermes (70 % du total) et au contraire une part très nettement moins importante d'édifices religieux (6 %, contre 30 % dans la moyenne wallonne) et de châteaux (un seul). La part des édifices civils publics (cinq monuments), du patrimoine industriel (quatre monuments) et du petit patrimoine (onze monuments, orgues y compris) est en revanche assez similaire à la moyenne wallonne.

Une observation encore, pour noter que l'écrasante majorité des classements opérés à Verviers l'ont été dans les années '70 (trente-cinq classements) et '80 (trente-quatre classements), paradoxalement (ou faut-il y voir un lien de cause à effet ?) à l'époque où la ville a le plus souffert des grandes opérations de destruction de son bâti ancien à Hodimont, rue du Collège ou le long des berges de la Vesdre principalement. Avant cela, seuls sept édifices avaient été classés, le 15 mars 1934, et un septième dans les années '40. Après la fièvre des années '70-'80 et la régionalisation de la compétence en 1989 (transférée de la Communauté Française), le rythme s'est ralenti, avec trois arrêtés de classement seulement dans les années '90 (écuries Simonis, cour Magnée et parc de Séroule) et trois en 2002-2003 (parc Godin, Grand-théâtre et Manège).

Au-delà du classement

On ne peut, et on ne doit, certainement pas tout classer car les moyens publics régionaux (déjà insuffisants bien qu'ayant été multipliés par six dans les années '90) ne pourraient y faire face. A Verviers comme ailleurs, des déclassements pourraient même être opérés si (mais seulement si) les autorités communales et régionales avaient les moyens de veiller au strict respect des autres niveaux de protection qui existent au travers des instruments réalisés par la Région wallonne. C'est ainsi que l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* de 1984 (encore publié par la Communauté française) épinglait cinquante-six édifices dont la notice est précédée d'une pastille noire signalant que des mesures de protection seraient hautement souhaitables pour ceux-ci.

La même année 1984, la Région wallonne et la Communauté française publiaient l'*Atlas du patrimoine architectural du Centre ancien protégé de Verviers*, faisant le relevé des valeurs architecturales significatives, des espaces non bâtis, des fonctions et des gabarits de tous les immeubles repris dans un périmètre compris entre les rues de la Grappe et Paradis au nord, place Général Jacques et place Vieuxtemps au sud, Gérardchamps à l'ouest et rue Ste Anne à l'est. Malheureusement, cet instrument précieux semble ne jamais avoir été rendu opérationnel ensuite puisque la Ville n'a pas – encore ? - reconnu et pris des mesures de protection spécifique pour tout ou partie de ce centre ancien.

Depuis les années '90 enfin, la Région a publié des *Inventaires* thématiques portant sur les glaciers à glace naturelle, les fontaines urbaines et rurales, les enseignes de pierre, le petit patrimoine religieux, les kiosques à musique, les croix de fonte, les ouvrages hydrauliques, les orgues, les parcs et jardins historiques, les sites et bâtiments industriels anciens, les itinéraires Art nouveau, les donjons. Tous ces ouvrages parus sous le label des autorités régionales – d'autres sont en attente sur les fours à chaux, les moulins, etc. - signalent des éléments architecturaux non classés, certes, mais eux aussi dignes de protection. Ce qui est précieux notamment pour le patrimoine industriel et Art nouveau négligé par l'*Inventaire* de 1984.

Les critères de sélection

C'est au départ de ces outils et des ouvrages de Catherine Bauwens qu'a été faite la sélection des bâtiments non classés à reprendre dans le présent ouvrage, où sont évoqués par exemple – sous forme d'une notice propre ou dans le texte d'autres notices – tous les bâtiments ou ensembles repris avec pastille à l'*Inventaire* de 1984 (qui fait toujours autorité tant que sa réactualisation n'est pas parue). Chaque notice comporte un cartouche précisant, outre la localisation et le type de propriétaire du bien, son classement éventuel et la portée de celui-ci

ou, à défaut, son autre type de protection c'est-à-dire dans quel instrument régional il figure. Ces instruments n'ont pas de valeur contraignante certes, mais ils existent tant pour sensibiliser les propriétaires que pour aider les services et les décideurs communaux dans leur action.

Quelques exceptions ont été consenties aux règles de sélection ci-dessus. Mais en choisissant d'intégrer dans le volume une poignée de constructions contemporaines pour rappeler que le patrimoine de demain se bâtit aujourd'hui, les auteurs ont malgré tout retenu des réalisations déjà reprises à l'*Inventaire* (Fettweis, Vandenhove) ou d'architectes figurant dans le tout récent *Dictionnaire de l'architecture en Belgique* (Albert, Dethier). Pour sélectionner le « château » Modera afin d'illustrer l'architecture des grosses villas heusytoises d'il y a un siècle, on s'est basé sur l'ouvrage publié en 1993 par Heusy-Village. Les églises non classées reprises ici (Stembert, Ste Julienne, St Antoine) ne sont pas les seules à figurer à l'*Inventaire* (au contraire, c'est le cas de toutes !) mais elles ont paru présenter des caractéristiques plus marquantes que d'autres. Comme dans toute œuvre humaine, une part de subjectivité subsiste donc néanmoins, lorsque des choix ont dû ainsi être opérés.

Mise à part la cour Magnée, il n'y a pas à Verviers d'ensemble architectural classé ou autrement protégé, si bien que l'homogénéité de rues comme Jules Cerexhe, des Raines, des Martyrs, Laoureux, Bidault n'est jamais à l'abri d'un manque de vigilance de l'urbanisme communal ou d'une initiative malheureuse et irréparable d'un propriétaire - songeons au petit building ou aux châssis en PVC rue Jules Cerexhe, aux menaces de destruction ayant pesé sur une maison de la rue des Raines ou aux jardinets recyclés en parking rue Bidault. Nous avons donc choisi d'attirer l'attention sur ces ensembles par des notices spécifiques, tout comme de fournir une réflexion sur l'évolution urbanistique du noyau de chaque ancien village intégré à Verviers lors de la fusion de communes - ceci dans une vision du patrimoine bâti bien plus large que la seule nomenclature des éléments classés.

Une promenade dans l'entité

L'*Inventaire* de 1984 suivait l'ordre alphabétique strict des rues des anciennes communes. L'ouvrage de Paul J. Rensonnet regroupait les monuments classés par type et par style architectural. Les livres de Catherine Bauwens combinaient tantôt cette option tantôt une approche plus géographique. C'est cette dernière qui a été retenue pour l'essentiel dans les pages qui vont suivre, à l'exception d'une part des immeubles Art nouveau, art déco et modernistes regroupés dans un chapitre pour attirer tout spécialement l'attention sur cette période de la première moitié du XX^e siècle (les édifices postérieurs étant a priori moins menacés en raison de leur construction récente), et d'autre part les éléments du petit patrimoine, ouvrages d'art et monuments funéraires regroupés également à la fin de l'ouvrage pour ne pas les disperser entre des notices portant sur des constructions plus importantes.

Pour le reste, les monuments et sites ont été regroupés en une quinzaine de zones non strictement délimitées : les cinq anciennes communes périphériques et dix étapes dans l'ancienne commune de Verviers, le tout disposé dans un ordre correspondant à une ballade d'ouest en est et retour qui se terminerait vers le sud. On parcourra donc d'abord le patrimoine de Petit-Rechain, Lambermont puis Ensival, ensuite Hodimont et accessoirement Gérardchamps, puis les monuments situés d'ouest en est entre le pont du chêne et le bas de Crapaurue (en ce compris l'Harmonie et la rue de la Concorde). A l'est de la place du Martyr, on poursuivra par la rue du Collège et ses abords, la rue des Raines (et sa parallèle la rue des Alliés), Sommeleville et enfin Pré-Javais et l'est de la ville. On rebrousse chemin pour

évoquer d'est en ouest la butte de l'hôtel de ville et les monuments alentours, ceux autour de la place de la Victoire, le quartier de transition autour du Palais de Justice puis les quartiers sud, avant de terminer, d'ouest en est à nouveau, par Heusy puis Stembert et Mangombroux.

Quatre index à la fin de l'ouvrage devraient permettre de retrouver d'abord tous les bâtiments et sites cités ou décrits dans chaque rue, ensuite la production de chaque architecte et de chaque artisan (sculpteur, décorateur, facteur d'orgue, ...) évoqués dans le livre, enfin les divers maîtres d'ouvrage à l'origine de ces constructions, pour autant bien sûr que leurs noms soient parvenus jusqu'à nous. Or bien des maisons sont connues sous le nom d'un ancien propriétaire mais pas nécessairement de l'initiateur de la construction. Lorsque c'était possible, nous avons toujours tenté d'identifier un bâtiment, lorsqu'il n'avait pas un nom déjà établi (comme la maison Lambrette ou la maison Moulan), par le nom de son maître d'ouvrage ou du principal occupant au cours de son histoire. L'intitulé de toutes les notices et donc la liste de tous les bâtiments faisant l'objet de celles-ci figure, elle, dans la table des matières.

Qu'il me soit permis pour terminer de remercier comme il se doit d'abord le Ministre du Patrimoine Michel Daerden et la Division du Patrimoine de la Région wallonne qui ont financé cet ouvrage, le bourgmestre Claude Desama qui a fait confiance une fois de plus au Conseil scientifique d'Aqualaine pour mener à bien l'entreprise, M. Dewaide pour la Ville de Verviers et Mme Closon pour la Région wallonne qui ont assuré l'accompagnement du travail, la directrice d'Aqualaine Mme Weerts et la secrétaire du Conseil scientifique Mme Schmits qui nous ont apporté chaque fois l'aide sollicitée, Mme Lepinois qui a veillé au suivi administratif et budgétaire du projet à la commune, ma secrétaire Pascale Mansy et sa collègue Christine Cayphas qui ont assumé, comme de coutume, un important travail de dactylographie.

Enfin et surtout, ce livre n'aurait pu voir le jour sans ses vingt rédacteurs. Quelle que soit l'importance de l'apport des divers auteurs – membres pour la plupart du Conseil scientifique d'Aqualaine principalement ou de l'association Fauve (Forum pour l'aménagement urbain de Verviers et environs) – tous ont contribué en toute liberté d'expression à la rédaction de l'ouvrage, auquel Philippe Magermans a apporté le regard du photographe dans son travail original d'illustration.

Freddy JORIS
Président du Conseil
Scientifique d'Aqualaine

Le pari de la réaffectation

En faisant le bilan des Journées du Patrimoine 2004 lors de la rencontre des organisateurs de celles-ci qui eut lieu à Verviers en octobre dernier, le Président des Journées, Jean Barthélémy, s'exclamait que Verviers était manifestement en train de réussir le pari de la réaffectation de son patrimoine, classé ou non. En effet, comme on le verra dans les notices qui suivent, les exemples récents de recyclage de bâtiments patrimoniaux dans de nouvelles fonctions ne manquent pas, que ce soit à l'initiative de privés (château Peltzer, Grand-Poste, Manège, hôtel des chemins de fer, usine Hauzeur-Gérard,...), des pouvoirs publics (Bettonville, de Bonvoisin, Banque nationale, Générale de Banque, Lycée, ...) et des sociétés de logement social particulièrement actives dans ce domaine à Verviers, principalement au bénéfice de la sauvegarde de vestiges majeurs du patrimoine industriel (Closset, Simonis, Bouchoms, Grandes Rames).

Dans la mise en œuvre de cette volonté de réaffectation des monuments anciens, les acteurs sont confrontés à deux questions essentielles sur lesquelles les points de vue s'opposent parfois : jusqu'où le respect du monument classé peut-il aller, lorsque trop d'intransigeance en la matière risque de compromettre un projet de réaffectation et, avec lui, les moyens financiers qui permettront sa restauration ? Comment concilier le souhait du pouvoir régional de voir des fonctions nouvelles prendre place dans des monuments classés et leur rendre une nouvelle vie, et la crainte des opérateurs, tant publics que privés, d'être astreint à des procédures qu'ils considèrent comme trop longues et incertaines ?

Chacun s'accorde pour admettre que l'abandon d'un bâtiment est la pire menace qui puisse peser sur lui – que l'on songe à la Grand Poste ou à Verviers Ouest – et que la réutilisation est un moyen de le sauver. Cela implique de prendre le temps de trouver pour chaque monument délaissé une affectation conforme aux possibilités physiques du lieu afin que l'architecte chargé du projet et confronté aux contraintes que l'on sait ne soit pas de surcroît invité à réaliser l'impossible. Cela suppose aussi que les auteurs de projets, qui devraient à l'avenir être agréés, soient parfois plus aptes à appréhender les difficultés d'une restauration et à répondre aux exigences légitimes des services des monuments et sites, mais aussi que les maîtres d'ouvrages ne soient pas excessivement cadencés par des lectures trop rigides des arrêtés de classement. Cela nécessite enfin et surtout qu'au delà des interventions régionales sur les parties classées, on puisse trouver, et pas seulement dans d'autres enveloppes publiques, le reste des fonds nécessaires au projet qui sauvera le monument – tâche particulièrement ardue dans le cercle des investisseurs privés où les termes « monument classé » font encore trop souvent fuir plutôt que d'attirer.

F.J.

Préface

(en attente)

COLLABORATEURS

Catherine BAUWENS*, attachée à la Division du Patrimoine de la Région wallonne

Michel BEDEUR*, professeur, chercheur

René BONAVENTURE*, historien

Pierre BRICTEUX**, urbaniste

Georges-Xavier CORNET*, vice-président de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire

Jean-Noël CRICKBOOM**, architecte

Marie-Paule DEBLANC-MAGNEE*, conservateur des Musées communaux de Verviers

Nathalie de HARLEZ de DEULIN, historienne des jardins, membre spécialiste de la CRMSF

Jean DE HESSELLE, expert auprès de l'Institut du Patrimoine Wallon

Pierre GIET**, guide-accompagnateur de tourisme

Freddy JORIS*, administrateur général de l'Institut du Patrimoine Wallon

Lucien KLINKENBERG*, formateur au centre de la Paix-Dieu

Pierre LEBRUN*, professeur émérite de l'Université de Liège

Anne-Françoise LEMAIRE, historienne de l'art

Paul MAYSTADT, président des « défenseurs de la croix et du patrimoine chrétien »

André RENSON, attaché à l'Institut du Patrimoine Wallon

Daniel ROUSSEL, guide culturel-animateur diplômé

Nicole VOSS*, collaboratrice scientifique à l'Université de Liège

Bernard WODON, attaché à la Division du Patrimoine de la Région wallonne

Jacques WYNANTS*, président de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire

Travaux photographiques : Philippe MAGERMANS

Comité d'accompagnement : Marie-Ange REMY-CLOSON, attachée à la Division du Patrimoine
du Ministère de la Région wallonne

Jean-Pierre DEWAIDE, architecte-urbaniste de la Ville de Verviers

Conception, direction scientifique et suivi éditorial : Freddy JORIS

* membres du Conseil scientifique d'Aqualaine

** membres du Forum pour l'aménagement de Verviers et environs (« Fauve »)

1. PETIT-RECHAIN

1. Le noyau villageois

Au sein d'un ancestral territoire franc qui sera inclus dans le Duché de Limbourg, deux centres seigneuriaux vont se distinguer: Grand et Petit-Rechain. Pour ce dernier, quelques maisons se grouperont sous l'autorité successive de seigneurs "gagiers". Contre un prêt d'argent, ils exercent leur autorité sur la seigneurie. Les montants prêtés indiquent que Petit-Rechain n'était guère riche.

Accolé au Pays de Herve, après avoir cultivé de rustiques céréales, le village adopte la physionomie herbagère dès le XVII^e siècle. Sa situation au sein des "Pays-Bas" espagnols puis autrichiens lui permet de tirer profit de l'installation de fabriques textiles. Pour échapper à la taxation de la Principauté de Liège, les patrons drapiers franchissent la Vesdre et se fixent dans deux localités de la seigneurie: à Hodimont ils produisent des draps de qualité; à Dison ils récupèrent habilement les déchets de laines pour en tirer du drap moins noble mais apprécié.

Au XVIII^e siècle, le baron de Libotte achète la seigneurie et y installe son château en 1741. La population commence à croître. Elle se concentre dans la vallée près des fabriques. Le filage et le tissage, activités d'appoint à l'élevage laitier, peuvent encore se faire en chambre, dans le village. Aux abords de l'église des immeubles de belle facture sont construits. Ils traduisent l'aisance accumulée par les descendants des familles seigneuriales et les récentes prospérités de quelques fabricants drapiers. Elles sont bâties pour eux-mêmes ou pour leur personnel de maîtrise, plus à l'aise aux alentours du château qu'aux abords des fabriques. A côté, des petites maisons accueillent le menu peuple et quelques fermes cossues assurent des revenus au bénéfice des châtelains ou pour des communautés ecclésiastiques.

Le centre villageois ne compte encore que 800 habitants au début du XIX^e siècle. Entre-temps, la révolution industrielle assure un développement extraordinaire de Hodimont et de Dison. Ces deux pôles textiles vont se détacher de leur tutrice qu'ils considèrent trop avide aux gains. La suite est connue. L'explosion démographique déborde de la vallée pour se répandre vers les campagnes environnantes. La chaussée venant de Dison draine cette fulgurante progression. Le déclin de l'industrie lainière au XX^e siècle va nécessiter le développement d'activités nouvelles. C'est ainsi que Petit-Rechain est de nos jours surtout connu pour son zoning industriel. Le développement des transports nécessitera des centres logistiques dont un s'installera au centre du village, sans trop se soucier de son insertion au sein d'un bâti qui méritait plus de considération.

Nous n'aborderons pas ici le château, sinon pour regretter que ce bel immeuble de style Louis XIV ait été au XX^e siècle entouré de constructions banales qui ont envahi l'ancien parc. Un voisinage d'une telle qualité aurait pu mieux inspirer la délivrance des permis de bâtir.

Dans le centre, deux ensembles se distinguent et justifient par leur gabarit et les matériaux utilisés l'intérêt de ce noyau villageois. Ils sont largement évocateurs de la réussite sociale de quelques familles.

La place Xhovemont forme le cœur où l'on trouve, côté impair, une suite d'immeubles du XVIII^e siècle pour la plupart rehaussés d'un niveau au XIX^e siècle. Leur large façade, en maçonnerie de briques, nous rappelle la proximité du Pays de Herve argileux. Assises sur des soubassements calcaires elles présentent des baies à linteaux bombés ou droits chez les plus récentes. En face, le n° 6 offre une belle symétrie au sein d'un alignement plus récent et plus hétéroclite mais aux gabarits heureusement respectés.

Un autre ensemble d'envergure se situe rue de la Moinerie du n° 13 au n° 19. Les imposantes façades du XVIII^e sont rythmées de baies à linteaux bombés et clé passante. Deux ont le parement en briques apparentes, les autres sont enduites de ciment. Les encadrements sont en calcaire. Elles sont surmontées de toitures mansardées. Un peu ignorées dans une rue assez banalisée par les constructions du siècle passé, elles nécessitent une attention particulière pour elles-mêmes et pour leur environnement futur.

Parmi quelques immeubles isolés, nous avons retenu rue de Neuville, deux paires d'habitations, jadis semblables (n^{os} 1, 3 et 18, 20). Elles relèvent du style mosan si prisé sur le plateau hervien. Les baies à meneau sont conservées et des corbeaux de pierre moulurés sont apparents pour les deux premières. Le cimentage de la façade du n°18 masque le jeu des briques et du calcaire. L'agrandissement des baies au n°3 modifie totalement le caractère du volume. Ces deux exemples, à contrario, pourraient inspirer les propriétaires d'immeubles à valeur patrimoniale qui voudraient en améliorer l'usage ou l'aspect.

P.G.

2. Le pilori de Petit-Rechain

En mars 1934, deux des sept premiers classements opérés dans les communes de l'actuelle agglomération verviétoise ont porté sur des monuments qualifiés de « perron » dans l'arrêté royal relatif à ceux-ci : la fontaine monumentale devant l'hôtel de ville de Verviers et la colonne de la place Xhovémont à Petit-Rechain. Mais c'est par une curieuse erreur historique que cette dernière fut alors intégrée dans la catégorie des perrons, symbole des libertés civiles dans l'ancienne principauté de Liège. En effet, au contraire des vrais perrons que sont ceux de Liège, Verviers, Theux ou Sart, le monument de Petit-Rechain est, tout au contraire, une manifestation tardive d'un droit seigneurial d'Ancien Régime, et plutôt à l'opposé d'un emblème de liberté puisqu'il s'agit d'un pilori, auquel pouvaient être attachés et exposés les individus condamnés par la justice féodale.

Sans doute cette signification toute particulière n'eut-elle pas le temps de pénétrer les esprits dans le village, faute peut-être d'avoir jamais servi à son usage initial – qui sait ? –, puisque le monument fut érigé sur ordre du baron Henri-Frédéric de Libotte, seigneur de Petit-Rechain, en octobre 1784 : soit moins de cinq ans avant la période révolutionnaire au cours de laquelle bien des traces du pouvoir féodal furent détruites (songeons à la Bastille à Paris ou à la cathédrale St-Lambert à Liège), la peine du pilori étant elle-même abolie à cette époque. Perçu comme perron et non comme instrument de répression, le monument de Petit-Rechain, portant les armoiries du dernier seigneur local, survécut sans doute grâce à cette erreur d'interprétation, entérinée lors de son classement cent cinquante ans après son édification.

F.J.

Localisation : place Xhovémont Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 15 mars 1934 Le tout classé comme monument
--

3. Le château Dossin

Progressivement sauvé de la ruine et restauré peu à peu ces dernières années par ses nouveaux propriétaires dont on doit souligner l'énergie, le château de Petit-Rechain était jadis entouré d'un beau parc agrémenté de pavillons, qui furent sacrifiés à des lotissements, si bien que le bâtiment, de surcroît resté longtemps dans un état de pitoyable délabrement, est noyé dans un ensemble de constructions de valeur très inégale.

Le château tire son nom du dernier châtelain qui l'occupa de 1922 à sa mort en 1947, l'industriel Jean-Joseph Dossin. Auparavant, il était resté depuis 1816 dans les mains de la famille Neuville, qui y avait apporté d'importantes transformations en 1869. Mais l'histoire du château est bien antérieure et se confond avec celle des seigneurs de Petit-Rechain, sous l'Ancien Régime. Le premier d'entre eux, Adam de Bueren, qui épousa en seconde noce une petite-fille de l'empereur Maximilien d'Autriche et mourut en 1588, possédait déjà un château à l'emplacement du monument actuel. Ce château primitif fut démoli au XVIII^e siècle par Jacques de Libotte, qui fit construire le château actuel de 1741 à 1745, son fils Henri-Frédéric remplaçant, lui, le mur d'enceinte par des grilles.

La façade principale du château, comptant deux niveaux et cinq travées, est surmontée d'un fronton triangulaire portant les armoiries de Jacques de Libotte et de son épouse. Les portes-fenêtres et la véranda furent ajoutées en 1869. Construits en 1759 et 1788, les pavillons de jardin et le portail d'entrées ont été détruits.

F.J.

Localisation : allée du château, 21 à Petit-Rechain Propriétaire : privé Date de classement : 16 février 1981 Façades et toitures classées comme monument
--

4. La ferme de la Moinerie

Cette ferme, seul autre bâtiment classé de Petit-Rechain avec le château Dossin, doit son nom aux moines Prémontrés qui en étaient propriétaires sous l'Ancien Régime et qui desservaient la paroisse de Petit-Rechain. Ce ne fut donc pas un monastère. On est en présence d'une série de constructions formant un bel exemple d'exploitation agricole du milieu du XVII^e siècle.

L'ensemble est entièrement fermé à l'exception du large portail couvert donnant sur la cour et d'une petite poterne. Outre le corps de logis à gauche dans la cour, on trouve des étables, une grange, un fenil, un four, une basse-cour, le tout entouré d'un mur de clôture en calcaire. La porte d'entrée du logis principal est surmontée d'un cartouche daté de 1653, tandis que la clé du linteau du portail est datée de 1766.

F.J.

Localisation : rue de la Moinerie, 52-54 à Petit-Rechain

Propriétaire : privé

Date de classement : 1^{er} février 1980

Parties anciennes classées comme monument

5. La « Belle maison »

Par son aspect très accrocheur, cette maison dans la campagne dominant la ville, très élégante, prend tout à fait l'allure de la résidence secondaire d'une riche famille locale. En réalité, elle fut modifiée à plusieurs reprises et sa collection de linteaux datés raconte bien son évolution.

D'abord habitation paysanne, relativement petite, elle héberge, dès 1585, des familles rurales, sans plus. Vue de son pignon droit, c'est cette époque qu'elle dévoile. Un perron de quatre marches y conduit à une belle porte encadrée de piédroits en trois pièces en délit et d'un linteau monolithe déprimé et daté. Les baies de ce pignon mosan possèdent encore les grosses croisées de pierre et les barreaux. Par contre, deux de ces fenêtres enchaînent sur celles de la façade dans une bizarre travée du XVIII^e siècle. Les angles de ce pignon offrent de belles chaînes harpées comme en façade arrière.

A gauche du corps de logis, s'érige au XVIII^e siècle une annexe en moellons assisés. Les percements, un peu dispersés, datent probablement d'époques diverses: six fenêtres à gros meneaux dont deux sont actuellement obstruées.

Mais les ressources financières évoluent et les occupants de cette demeure l'ont trouvée bien vieille dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Rassemblant leurs biens, ils ont fait entièrement reconstruire la façade avant dans un style Louis XV affirmé, plaisant et témoignant de l'état de leur fortune. Elle présente un dessin très marqué par un soubassement de calcaire en grand appareil, deux chaînages d'angle à refends et un avant-corps central d'une seule travée limité par les mêmes chaînes. Seuils, piédroits monolithes et linteaux bombés à clés encadrent les jours de calcaire. Les portes du perron et du balcon ont des dessus chantournés. Deux colonnes portent les consoles de l'étroite avancée. Une ferronnerie très élaborée la protège. On peut difficilement y lire les initiales entrelacées F B L C. Deux lucarnes et un fronton central éclairent les combles. Leurs gâbles font, eux aussi, leur Louis XV par courbes et contre-courbes. La toiture est à croupettes et un bandeau de calcaire porte les tasseaux. Un cimentage rose, fort sale et dégradé, cache la maçonnerie de briques.

Divers bâtiments de ferme entourent une cour pittoresque. L'un d'entre eux s'ouvre par une entrée charretière cintrée de calcaire avec trois rouleaux de briques, le tout, très décoratif.

La restauration de tout cet ensemble est en cours par étapes successives.

J. de H.

Localisation : thier de Hodimont, 41-43 (c-à-d en dehors mais à proximité de l'ancien territoire de Petit-Rechain)

Propriétaire : privé

Date de classement : 4 novembre 1976

Entièrement classée comme monument

II. Lambermont

6. Le noyau villageois

A l'orée du Pays de Herve, Lambermont jouit d'une situation qui lui confère un réel intérêt. Bien exposé au sud, l'ancien village domine la vallée de la Vesdre qui formait sa limite méridionale. Il s'est développé en épousant la forte déclivité qui amorce le versant de cette vallée. Cette contrainte offre des points de vues dont le caractère « pittoresque » a été souligné par plus d'un.

L'occupation du site est probablement due à l'existence d'une villa proche (Richeim, nommée en 888, qui deviendra Rechain). Sous l'Ancien Régime, ce territoire relève de la Seigneurie de Grand-Rechain, partie du Duché de Limbourg, lui-même inclus dans l'ensemble des Provinces des Pays-Bas. Au cours des siècles, il en partagera les vicissitudes avec le passage fréquent des armées et leurs réquisitions de toutes sortes. Mais, pour le paysan lambermontois, se savoir « Bourguignon », « Espagnol » ou « Autrichien » ne devait pas avoir grande importance. Sa vie était d'abord réglée par les coutumes propres à l'ancien Duché. Cette situation changera sous le régime français lorsque Lambermont deviendra commune. Elle le restera jusqu'en 1977, date de sa fusion avec Verviers.

La vocation du village était agricole et ce sont les herbages qui vont s'imposer. Mais cette activité restera d'un rapport modeste. La qualité des sols ne permet pas de rivaliser avec le Pays de Herve tout proche. De plus l'eau manque. Des étangs seront creusés et leur usage sera disputé entre l'élevage, les besoins ménagers et les activités artisanales lainières utiles pour Verviers. Par contre, Lambermont connaîtra une activité manufacturière lucrative le long de sa frontière avec la Principauté de Liège dont dépendaient Verviers et Ensival. La Vesdre, facilement franchissable, était mise à profit pour contourner les impositions douanières. Ce fut le cas au XVII^e siècle, lorsque les marchandises transitant par la Principauté étaient lourdement taxées. Des entreprises quittent alors le territoire principautaire. Elles s'installent dans l'ancien Duché, le long de la Vesdre. Son eau fera tourner les mécaniques et accompagnera le traitement des laines. Francmont deviendra ainsi, au XVIII^e siècle, la future « zone industrielle » de Lambermont.

La physionomie du village ne sera pas bouleversée par ces développements qui seront surtout perceptibles à Ensival où se fixeront les ouvriers. Comme pour l'ensemble des communes de la couronne verviétoise, la population de Lambermont augmente à partir du XIX^e siècle. Quelques familles fortunées y construisent leur villa en profitant du caractère rural pour s'isoler des miasmes de la cité lainière. Des familles modestes s'installent dans le village dès lors que les chemins deviennent meilleurs. Ce sont leurs simples maisons en briques qui combleront fréquemment les vides laissés jadis entre les quelques fermes. Dans la seconde moitié du vingtième siècle, en même temps que la disparition des activités agricoles, des interventions plus brutales vont introduire des ruptures fort sensibles du bâti. On notera la présence incongrue de toits plats, de volumes disproportionnés ou agencés sans cohérence, sans oublier l'usage de matériaux disparates. Si Lambermont a perdu de son aspect pittoresque, il existe encore aujourd'hui des potentialités pour rendre au village un caractère affirmé. Il participerait ainsi plus étroitement à la mise en place de ce label de qualité voulu pour le Pays de Vesdre. Des cicatrisations sont possibles. Les interventions futures, dans le périmètre formé par la place Colo, la ruelle Simon et la rue St-Bernard avec ses singuliers prolongements transversaux, devront faire preuve de discernement quant aux implantations, aux gabarits et aux matériaux utilisés.

Comme témoins du passé agricole on retiendra quelques bâtiments de fermes, qui subsistent avec d'innombrables transformations. Il y a les plus anciennes, datant du XVII^e et début XVIII^e siècle, dans lesquelles on retrouve des éléments évocateurs du style mosan : des petits jours de fenêtre séparés de meneaux, un soubassement en pierre de taille souvent important, des piédroits de baies harpés pour assurer une liaison intime avec le parement de moellons calcaire mêlés de grès.

Autour et au centre de la Place Colo, qui mériterait un traitement qualitatif de ses surfaces, se distingue un ensemble assez cohérent de petites maisons, en majorité du XIX^e siècle. Un immeuble classé, au n°7, adopte sur sa façade en briques le rythme typique du style mosan tardif : des bandeaux de calcaire, disposés dans le prolongement des seuils et linteaux des baies de fenêtres, strient horizontalement la façade. Tout à côté, ruelle Simon n°1, un immeuble du XVII^e attend sa mise en valeur. D'autres volumes, modestes, se déclinent dans le même esprit.

En mélange, les constructions plus tardives ont la plupart du temps deux niveaux, parfois trois. Le nombre de travées excède rarement cinq. Ils sont surmontés de toitures en bâtière de tuiles. Pour les découvrir, il faut s'insinuer dans les nombreux décrochages qui bordent la rue St. Bernard et qui interrompent un alignement difficile à maîtriser. Là réside certainement tout le charme de Lambermont : de petits ensembles d'édifices imbriqués selon les caprices du relief. Dans les aménagements successifs des maisons, on devine l'usage de matériaux de réemploi fréquemment recouverts d'enduit.

L'usage des éléments propres aux styles français du XVIII^e est parcimonieux. A cet égard on pointera la qualité de l'immeuble Fassin au n° 63 de la rue St. Bernard. Au n° 32, classé, le cercle du même nom affiche fièrement sa façade précédée d'un double escalier en pierre avec garde-fou en fer forgé. En calcaire, sur cinq travées et trois niveaux, l'édifice fait une large place à de grandes baies vitrées. Sa corniche ne manque pas d'intérêt avec une frise ornée de losanges et agrémentée de petits bois tournés en pendentif. Il est flanqué d'un bâtiment ancien, à haute toiture en bâtière, à coyaux. Ensemble, ils pourraient faire belle figure si on leur apportait le soin qu'ils requièrent.

P.G.

7. Place Colo

Dominant la place Colo, à Lambermont – dont le nom rappelle depuis le XVIII^e siècle le patronyme d'une riche famille lambermontoise – et en retrait de l'alignement général de celle-ci, le n°7 est une petite maison d'angle de style mosan en moellons de grès, briques et calcaire, datant des XVII^e et XVIII^e siècles.

En dépit de son linteau frappé de la date 1752 (outre un écu, les initiales IP, le monogramme du Christ et un cœur sur volutes), cette maison garde une allure très archaïque : rez-de-chaussée surélevé, perron de pierre, façade striée de bandeaux horizontaux continus, barreaux de protection aux fenêtres inférieures, travée de gauche aménagée en arvo.

Le linteau de la porte arrière est surmonté d'une pierre gravée de losanges disposés de part et d'autre de la date 1688.

On notera que le n°17, sur la même place, date probablement de la fin du XVIII^e siècle.

F.J.

Localisation : place M. Colo, 7 à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 21 décembre 1977

Façades et toitures classées comme monument

8. Ancienne ferme Orban

Datant partiellement de la fin du XVIII^e siècle et au plus tôt de la première moitié du XVIII^e siècle, cette belle ferme quelque peu modifiée aux siècles suivants en long forme le fond ouest de la place centrale de Lambermont, dont la numérotation est incluse dans la rue St-Bernard, jadis rue des Déportés. Bâtiment rural en moellons de grès calcaire plutôt bien conservé, il se composait initialement de deux éléments : au n° 12 (actuelle partie centrale de l'édifice), un logis de trois niveaux et de deux travées, avec une porte à linteau droit sculpté d'un cœur en relief ; à gauche, l'étable et le fenil percés jadis d'une porte charretière cintrée.

Le bâtiment a été prolongé au XIX^e siècle sur sa droite par deux travées supplémentaires, avec adjonction d'une seconde porte (le n° 14) dont le chambranle est constitué d'éléments de récupération. Cette extension du XIX^e siècle a encore subi des remaniements au XX^e siècle, mais l'ensemble, sous une toiture unique s'appuyant sur une corniche de pierre, reste cohérent.

F.J.

Localisation : rue Saint-Bernard, 12-14 à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 7 juin 1978

Façade principale, pignons et toitures classés comme monument

9. Le cercle St-Bernard

Siège traditionnel des sociétés lambermontoises, le n° 32 de la rue St-Bernard, connu tout aussi traditionnellement sous le nom de cercle St Bernard, est une construction probablement du XVIII^e siècle, en moellons de grès et calcaire, mais sa façade de style Louis XVI est légèrement postérieure. Datant peut-être de 1800, cette façade serait entièrement en pierres s'il n'y avait d'étroites bandes de briques entre chacune des cinq travées. Ces briques soulignent la verticalité de l'édifice, dont l'architecture est parfaitement proportionnée.

F.J.

Localisation : rue Saint-Bernard, 32 à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 9 décembre 1977

Entièrement classé comme monument

10. Ancienne maison Fassin

Au n° 63, le troisième édifice classé de la rue St-Bernard à Lambermont est une construction du XVIII^e siècle qui fut restaurée en 1808 déjà, par le premier maire puis bourgmestre de Lambermont, Mathieu-Joseph Fassin (1759-1829), qui dirigea la commune de 1800 jusqu'à sa mort. Jusqu'en 1797, Lambermont n'avait pas d'existence autonome et dépendait de la seigneurie de Grand-Rechain.

La maison du premier des quatorze bourgmestres de Lambermont est précédée d'une petite cour clôturée d'une grille façon Louis XV. Un perron précède la porte, comprenant une baie d'imposte de style Louis XVI ornée d'un médaillon central ovale. La façade est très simple, les linteaux à peine incurvés. A l'arrière, une construction basse porte une pierre ornée des armoiries de la famille Lahaye et la Londe qui occupait la demeure au XVIII^e siècle.

F.J.

Localisation : rue Saint-Bernard, 63 à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 28 décembre 1977

Entièrement classée comme monument

11. Ancienne propriété Sauvage

Hameau de Lambermont qu'Ensival tenta à plusieurs reprises d'annexer, Francomont connut un essor industriel important au début du XVIII^e siècle grâce à sa situation sur le territoire du duché de Limbourg, dépendant (comme Hodimont) des Pays-Bas autrichiens où les impôts étaient moins élevés qu'à Verviers : l'autre rive de la Vesdre était, elle, partie intégrante du marquisat de Franchimont et donc de la principauté de Liège.

La famille d'Aubin-Joseph Sauvage (1711-1829), dont le fils Aubin-Joseph (1802-1871) et le petit-fils Victor-Nicolas (1836-1902) furent bourgmestres de Lambermont, fut à l'origine avec la famille Franquinet du développement de Francomont. Sise dans un parc planté d'arbres aujourd'hui plus que centenaires, l'ancienne propriété Sauvage comprend, derrière un porche d'entrée monumental daté de 1791, un logis probablement du milieu du XVIII^e siècle (au n° 1) prolongé (au n° 3) par une grange et une étable transformées aujourd'hui en habitation. Face à ces deux bâtiments, on trouve encore une belle ancienne remise à charrettes du début du XIX^e siècle (n° 3 bis).

Ces superbes bâtiments de style mosan tardif s'ouvrent sur une cour qui a conservé ses vieux pavés, et le parc planté de très belles essences rappelle que ce lieu agréable se situait jadis en pleine campagne. La rue Francomont a été entièrement classée comme site en 1979.

F.J.

Localisation : rue Francomont, 1, 3 et 3bis à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 17 juillet 1978 (n° 3) et 2 février 1984 (1 et 3 bis)

Façades et toitures de la maison et de la ferme, mur d'enceinte, portail et dépendances classés comme monument ; rue classée comme site

12. Ancienne maison Linon

Avec la famille Sauvage, la famille Franquinet fut à l'origine du développement du hameau de Francomont au XVIII^e siècle après avoir reçu de l'empereur d'Autriche l'autorisation d'établir sur ce territoire des Pays-Bas autrichiens une industrie drapière concurrente de l'industrie verviétoise sur l'autre rive de la Vesdre, en territoire liégeois.

La famille Franquinet érigea une première demeure (le n°4 actuel) à Francomont en 1723 : une bâtisse de cinq travées sur trois niveaux, dont la porte est surmontée par une baie d'imposte ornée d'ovales et précédée d'un perron à degrés connexes. Sans doute dans le courant de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la construction d'origine fut étendue (au n°6 actuel) de six travées du même type présentant une porte similaire.

Le tout constitue un très bel ensemble d'habitations jointives de style Louis XIII dont l'architecture très simple est fort caractéristique, avec ses linteaux en tas-de-charge (deux claveaux extérieurs et une clef formant saillie).

Le n°4 fut, plus tard, la maison du constructeur ensivalois d'automobiles Louis Linon (dont un souvenir des ateliers subsiste rue des Weines).

On notera que le Christ en croix est classé, sans doute en raison du caractère particulièrement remarquable de son socle sculpté : côtés ornés de guirlandes, tablette moulurée, consoles à doubles volutes, le tout daté de 1818.

F.J.

Localisation : rue Francomont, 4 et 6 à Lambermont

Propriétaire : privé

Date de classement : 21 décembre 1977

Façades et toitures classées comme monument, ainsi que le Christ

13. Ancien hôtel Charles Sauvage

Cet imposant hôtel de maître, dont la longue façade de neuf travées est un modèle d'élégance et de grâce que l'on peut rapprocher de l'hôtel de ville de Verviers ou de l'hôtel de Biolley, date sans doute de la fin du XVIII^e siècle. Rez-de-chaussée en pierres, travées délimitées par des pilastres à refends, encadrements de fenêtres de l'étage se détachant sur fond de briques enduites en blanc, allèges ornées de guirlandes, linteaux surmontés de panneaux rectangulaires fortement creusés et sculptés de motifs décoratifs stuqués, tous similaires mais tous légèrement différents : autant d'éléments qui font de cette façade néo-classique parvenue intacte jusqu'à nous un régal pour l'œil.

L'hôtel fut édifié pour Charles Sauvage, dont la famille fut à l'origine, avec celle des Franquinet, du développement d'une industrie drapière à Francomont. La coutume voulait à l'époque que les industriels édifient leur riche demeure à proximité de leur usine : celle-ci, datant de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se trouvait en face, au n° 8.

On notera encore aux numéros 9, 33 et 39 de la rue de Francomont trois autres maisons de la seconde moitié ou de la fin du XVIII^e siècle, reprises à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* (les n°s 33 et 39 sont dignes de protection).

F.J.

Localisation : rue Francomont, 7 à Lambermont Propriétaire : privé Date de classement : 21 décembre 1977 Façades et toitures classées comme monument

III. Ensival

14. L'ancien noyau villageois

Petit hameau insignifiant, né au passage d'un gué de la Vesdre, Ensival va se développer dans le giron verviétois. Son émancipation succédera à l'accession de Verviers au statut de "Bonne Ville". Craignant d'être délaissés par la ville qui s'isole de ses hameaux, les Ensivalois réclament et obtiennent leur propre magistrature au XVII^e siècle. Les revenus de la commune étaient essentiellement constitués par les bois. Les habitants y bénéficiaient des droits d'usage traditionnels. Mais cela ne suffit pas pour vivre. Alors les habitants vont s'orienter vers la fabrication de draps. La Vesdre forme la frontière nord de la commune avec le lieu-dit Francomont qui relève des "Pays Bas" du sud et qui jouit d'une taxation favorable. Au XVII^e siècle, des hommes entreprenants y installent des fouleries puis des fabriques avec les machines à filer et à tisser. Ces opérations, qui précédemment se déroulaient sur une petite échelle avec un façonnage manuel, dans les maisons du village, vont prendre un tour industriel.

Les difficultés de communication induisent le regroupement des usines et des maisons, qu'elles soient des patrons ou des ouvriers. C'est ce qui nous vaut aujourd'hui ce mélange un peu surprenant d'immeubles bourgeois, au centre de l'entité, mêlés à de petites maisons populaires. Ou encore ces immeubles empreints de style français du XVIII^e siècle et qui se terrent le long d'une ruelle humide, coincés entre la Vesdre et l'abrupt versant nord de la vallée en Francomont.

La crise du textile, au début du XX^e siècle, va porter un coup dur à la localité presque entièrement dévolue à l'activité textile. Les quelques entreprises dans les secteurs papier et machine ne suffiront pas à redresser une situation qui, aujourd'hui encore, se lit dans le paysage urbain.

L'habitat, fortement densifié et vieilli, nécessite des interventions de réhabilitation d'envergure. Des programmes sociaux particuliers sont initiés pour rendre le dynamisme nécessaire à une nouvelle vie. La Grand-place a fait l'objet d'un profond aménagement qui permet d'entrevoir une requalification progressive du noyau urbain. Les ensembles qui doivent attirer l'attention en vue d'aménagements futurs s'articulent pour la plupart autour de la Grand-place. Ils ont l'aspect particulier d'un noyau bâti avec effervescence au sein de la révolution industrielle. Leur mise en valeur passera par les immeubles remarquables mais aussi par des cicatrisations ciblées. Nous ne traiterons pas de Francomont qui est repris dans le patrimoine classé. C'est évidemment un lieu majeur à soigner particulièrement, tout spécialement dans la venelle d'accès et les abords des deux immeubles portant les n^{os} 4-6 et 7.

Un axe structurant se situe en Mi-Ville. De nombreuses habitations datent du XVIII^e siècle. Elles ont subi des transformations nombreuses et un immeuble récemment rénové (n° 3) indique le chemin à suivre pour ne pas aggraver la situation. Au cœur de l'artère, l'immeuble Godin, classé, offre sa façade exceptionnelle des n^{os} 23 à 31. La taille de ce bâtiment laisse supposer un habitat patronal probablement partagé avec les contremaîtres des fabriques. Hélas, les bâtiments en vis à vis sont en total porte à faux avec cet ensemble d'exception. Du côté pair, une placette initie une belle suite de petits volumes aux colombages de briques enduits au XIX^e siècle. Quelques interventions commerciales mériteraient d'être mieux accordées avec l'esprit général de cet alignement. Dans le fond de la placette une ruelle tortueuse mène à la route de Pepinster. L'imbrication des maisons, dont l'arrière donne sur la ruelle, dénote la croissance d'un habitat ouvrier non planifié. Du côté impair, en Mi-Ville toujours, plusieurs immeubles viennent d'être démolis. A l'entrée de ce futur parking, deux immeubles dont le n° 55 de style Louis XIII et le n° 53 attendent leur remise en valeur.

Un autre axe est constitué par la rue des Weines jusqu'à la rue Godin. Un bâtiment de style Louis XIII en émerge par une façade remarquable (n^{os} 20-22). L'alignement qui l'inclut ne choque pas malgré la diversité des façades qui, sans exubérance, adoptent un gabarit respectueux de l'ensemble. En face, les colombages de briques se succèdent en façade (n^{os} 17, 33) ou en pignon (n^o 25). Le volume imposant d'une ancienne fabrique a été reconditionné en appartements (n^{os} 39 à 43). Des volumes plus réduits présentent des façades plaisantes, non sans qualité (n^o 49).

La Grand-place offre un patchwork où l'on retrouve ce mélange de fonctions et de statut: de l'hôtel de maître Louis XV (n^o 39) aux petites maisons assez communes en passant par des établissements "Horeca" s'inspirant de l'Art nouveau! Le petit ensemble cohérent situé à l'entrée de la rue Maréchal subit difficilement le voisinage de gabarits disproportionnés dont certains, surmontés par des toits plats, sont en contradiction totale avec l'ensemble du bâti.

Autour du pont qui mène rue Francval (n^{os} 2 et 4) se nichent des maisons – dont une ancienne brasserie – dont certaines de la fin du XVII^e siècle. Au pied du Cherreau, des maisons jointives du XVIII^e siècle, fort transformées, épousent la très forte déclivité du terrain. Cet ensemble, outre son intérêt patrimonial, pourrait offrir une très belle perspective au caractère fort pittoresque.

Signalons que certains bâtiments repris à *l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* ont été totalement défigurés (n^o 11 en Mi-Ville) voire tout simplement abattus (n^o 32 Grand-place). A l'approche d'interventions volontaristes pour réhabiliter le coeur d'Ensival, il est donc nécessaire d'être attentif aux initiatives qui seront prises, en espérant qu'elles seront sensibles et respectueuses d'un noyau urbain fort riche.

P.G.

15. L'église d'Ensival

Ensival dépendait au Moyen-Age de la paroisse St-Remacle à Verviers. C'est après la création de la paroisse de Stembert en 1591 que les Ensivalois, qui n'avaient même pas une chapelle, réclamèrent de devenir eux aussi une communauté paroissiale autonome, ce qui fut fait en 1625. Les travaux de construction d'une église furent entrepris deux ans plus tard. L'édifice fut achevé en 1634, mais sa tour ne fut érigée qu'au siècle suivant, de 1712 à 1719, son imposante flèche bulbeuse n'étant quant à elle construite qu'en 1719. Seule la tour est encore totalement d'origine : le reste de l'église fut partiellement reconstruit de 1860 à 1863 sur les plans de l'architecte O. Cornet. Des colonnes marbrées aux chapiteaux corinthiens furent ajoutées dans la nef centrale en 1895-1896.

La nef, de facture classique, et voûtée en berceau, compte sept travées. Elle se termine par un chœur à six pans. La tour du XVIII^e siècle est construite en moellons de calcaire soigneusement appareillés. Le portail est gravé d'un chronogramme rappelant la reconstruction de 1860 et au dessus de celui-ci, une niche contenant une statue de la Vierge rappelle la construction de la tour de même que, à nouveau, la reconstruction de 1860.

Autant la tour en elle-même est d'une structure très simple, autant son clocher baroque est beaucoup plus élaboré – une belle flèche bulbeuse en ardoises, pourvue de trois cadrans d'horloge insérés dans un fronton triangulaire et surmontée d'une croix et d'un coq en fer forgé. Cette tour de grande qualité traduit un souci de prestige assez étonnant dans un village encore très modeste au début du XVIII^e siècle.

L'intérieur de l'édifice contient un maître-autel monumental, les statues des saints Pierre et Paul, une chaire de vérité de l'époque Louis XIV, quelques autres belles pièces de mobilier ancien. Le chemin de croix fut exécuté dans les années 1925-1930 par le peintre local E. Deckers.

F.J.

Localisation : Ensival

Propriétaire : fabrique d'Eglise de la paroisse de l'Assomption

Date de classement : 15 mars 1934

La tour classée comme monument

16. Ancienne propriété Godin

Rue de l'Eglise devenue en Mi-Ville à Ensival, les immeubles numérotés 23 à 31 forment un vaste ensemble homogène totalisant seize travées et comprenant deux étages et un rez-de-chaussée. L'unité générale est perceptible par les bandeaux continus qui relient les seuils et les linteaux des seize fenêtres mais malheureusement la peinture blanche du n° 23 (dont la façade, percée d'un portail d'accès, forme un angle obtus selon le tracé de la rue) n'a pas été étendue aux autres façades, ce qui ne permet pas d'en apprécier totalement l'unicité – tout comme la transformation du rez-de-chaussée du n° 31, devenu commercial, rompt également celle-ci.

Ces maisons en briques et calcaire ont été édifiées dans la première moitié du XVIII^e siècle et étaient la propriété de la famille Godin, qui joua un rôle important dans la vie industrielle et politique de la commune : Pierre Godin fut maire d'Ensival en 1800 – 1801, Hubert Godin fut bourgmestre de 1844 à 1848 et son frère Théodore bourgmestre également de 1855 à 1868.

F.J.

Localisation : En Mi-Ville, 23 à 31 à Ensival

Propriétaire : privé

Date de classement : 29 octobre 1981

Entièrement classé comme monument

17. Le Parc Godin

A l'arrière de l'ancienne propriété Godin, des bâtiments du XIX^e siècle en brique et pierre calcaire, placés en retour d'angle, bordent une longue cour pavée.

Au delà d'une grille en fer forgé à doubles vantaux, on accède à une prairie occupée par des chevaux, plantée d'arbres en situation isolée. Le parc est protégé au nord par un petit coteau raide occupé par quelques essences sélectionnées parmi lesquelles un chêne d'Amérique (*Quercus rubra*), un érable argenté (*Acer saccharinum*), deux noyers (*Yuglans regia*) et une étonnante variété de frêne monophylle (*Fraxinus excelsior* 'Diversifolia'). Ces plantations remontent au plus tôt au début du XX^e siècle.

Bien qu'il s'insère dans le noyau urbain d'Ensival, ce petit parc est visuellement protégé des nuisances grâce aux reliefs artificiels du terrain et de son coteau planté. Avec le parc de la rue Moreau – dont le voisinage avec l'autoroute a fortement déprécié le caractère paysager en condamnant une partie de son décor planté –, il constitue un des rares espaces verts d'Ensival.

N. de H. de D.

Localisation : rue Godin à Ensival Propriétaire : ville de Verviers et privé Date de classement : 30 mai 2002 Entièrement classé comme site
--

18. Ancienne maison Gohy

Le canal à l'origine de la rue du même nom fut creusé en 1729 par Henri Heine. Vraisemblablement de la fin du XVIII^e siècle, la maison située au n° 3, dont la porte du balcon d'étage porte les initiales de Jacques Gohy, maître de carrière, est une très belle demeure de style Louis XV qui comprenait à l'origine deux étages seulement en sus du rez-de-chaussée. Elle fut rehaussée d'un niveau au XIX^e siècle, en briques alors que la maçonnerie ancienne est en moellons de grès. En dépit de cet ajout malheureux la façade reste exceptionnellement gracieuse.

Non seulement la maison a conservé sa structure originelle (des baies encadrées de linteaux en calcaire incurvés sur fond de moellons de grès), mais elle a gardé aussi quantité d'éléments d'origine : la porte à double vantail à bordage mouluré, au-dessus de celle-ci une imposte à petits-bois rayonnants, une autre imposte au-dessus de la porte du balcon du premier étage, dont les bois reproduisent les initiales LGAG que l'on retrouve aussi dans le médaillon central de la ferronnerie du balcon. Celle-ci compose un superbe petit élément de patrimoine à elle seule par ses jeux de courbes et de contre-courbes qui lui donnent déjà un petit air de style Louis XVI. L'architecte Albert Duesberg réalisa d'ailleurs pour l'Expo de l'Eau à Liège en 1939 une reproduction de ce balcon, qui figura au « village mosan » de l'exposition.

F.J.

Localisation : rue du Canal, 3 à Ensival

Propriétaire : privé

Date de classement : 12 novembre 1981

La partie de façade qui a gardé son caractère original classée comme monument

19. Grand-Place

L'ancienne « maison commune » d'Ensival, œuvre de style néo-classique datée de 1839, reste un des éléments structurants de la place. Par contre, il est plus difficile de saisir au premier coup d'œil la composition d'un ensemble du XVIII^e siècle correspondant aux n^{os} 37 à 43.

Classé, légèrement en retrait du n^o 35 datant du XIX^e siècle, le n^o 37 est une étroite maison de la fin du XVIII^e siècle, de style Louis XV en briques et calcaire, qui ne comporte que deux travées à ses deux étages tandis que le rez-de-chaussée est occupé sur toute sa largeur par une porte charretière cernée d'une fine moulure. La forme des linteaux incurvés est typique de l'époque mais particulièrement fantaisiste dans son ornementation : leur tracé, semi-sinueux, comporte deux demi-accolades soutenant une clé comptant elle-même en haut et en bas des enroulements, le tout souligné par des moulures saillantes et ceci par pur souci d'esthétique car la clé est purement figurative, sculptée dans un linteau monolithique. On retrouve ce même souci de mode au n^o 52 de la rue des Raines à Verviers.

L'intérieur de la maison comporte encore des plafonds à voussettes. Les châssis de fenêtres, eux, sont malheureusement du XX^e siècle.

Contigus au n^o 37, les n^{os} 39 à 43 – repris avec pastille à l'*Inventaire du Patrimoine* – sont un seul hôtel de maître du XVIII^e siècle également, dont l'homogénéité est perceptible au niveau des fenêtres et linteaux du premier et du deuxième étages, tandis que les toitures, rehaussées sur une partie de leur longueur seulement, peuvent induire en erreur sur l'édifice.

F.J.

Localisation : Grand-Place, 37 à Ensival Propriétaire : privé Date de classement : 21 septembre 1982 Façade principale et toiture classées comme monument
--

20. Rue des Weines

Le n° 33 de la rue des Weines (du nom wallon des châssis en bois sur lequel on étendait les draps après leur lavage, dont le synonyme est « rames ») comporte un colombage de bois rempli de briques, le tout sur un soubassement en moellons de grès comprenant un perron de six marches. Vraisemblablement du XVIII^e siècle, cette maison – dont on peut s’interroger sur la pertinence du dérochage et du rejointoyage effectués il y a plus de vingt ans – contient encore à l’intérieur un plafond à voussettes.

Non loin de là, on remarquera encore les n^{os} 20 et 22, grosse bâtisse du 1^{er} quart du XVII^e siècle reprise à l’*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*, mais aussi la façade de l’ancien garage des ateliers de construction Linon, construits en 1897 : cinq travées percées de quatre fenêtres et d’une vaste porte cintrée, ornée de six pilastres couronnés de chapiteaux ioniques. Une inscription presque effacée par les ans rappelle encore – pour combien de temps ? – que c’est à cet endroit, dernier vestige de l’épopée des pionniers verviétois de l’automobile, que Louis Linon construisit 1.500 à 2.000 voitures entre 1898 et 1914, dont plusieurs voitures de course et même un avion.

F.J.

Localisation : rue des Weines, 33 à Ensival

Propriétaire : privé

Date de classement : 24 février 1981

Façade principale et toiture classées comme monument

21. Le Parc Moreau

Le parc a été aménagé sur un plateau orienté en direction de la ville de Verviers. A cet endroit, la proximité de l'autoroute a définitivement condamné le parc d'une partie de son décor. Des arbres isolés accompagnent une promenade principale dont le tracé est conservé en partie sud-est (côté rue Grand'Ville). Au-delà, longeant la rue Moreau, des groupes plantés selon une disposition confuse et mis en place à des époques diverses perturbent la lisibilité de la composition originelle.

N. de H. de D.

Localisation : rue Moreau à Ensival
Propriétaire : privé
Date de classement : 16 janvier 1978
Entièrement classé comme site

IV. Hodimont et Gérardchamps

22. Une vieille commune industrielle

Avant son rattachement à Verviers en 1930, Hodimont fut durant un siècle une des plus petites communes du pays après avoir été sous l'Ancien régime un quartier de la seigneurie de Petit-Rechain dépendant des Pays-Bas espagnols puis autrichiens, accolé à une des bonnes villes de la Principauté de Liège, Verviers. Avant la Révolution liégeoise de 1789 et l'invasion française, les fabricants de draps avaient su tirer parti de la frontière et des différences de taxation. A partir de 1799, c'est la révolution industrielle qui fait sentir ses effets à Hodimont : mise en œuvre de grandes innovations techniques, multiplication d'usines, mécanisation croissante, industrialisation et réorganisation de la production textile. Résultat : Hodimont, s'allongeant comme Verviers entre des collines le long de la Vesdre, présente vite « un entassement remarquable d'habitations et de fabriques ».

La commune de Hodimont est de facto intégrée à Verviers dès les années 1840 – au contraire d'Ensival, Lambermont ou Stembert qui en sont encore nettement isolées, sans parler de Heusy ou Petit-Rechain. Tout comme la population verviétoise double entre 1806 et 1846, la population hodimontoise suit le même rythme de croissance : de 1.721 en 1806, ils sont 2.646 Hodimontois à s'entasser quarante ans plus tard dans 274 maisons le long de la vingtaine de rues, de cours et d'impasses qui constituent la commune. Et encore, un Hodimontois sur cinq déjà a quitté à l'époque sa commune natale pour Verviers, tant l'insertion de Hodimont dans le tissu urbain verviétois est de plus en plus étroite.

Au milieu du XIX^e siècle, Hodimont abrite à elle seule pas moins de vingt-sept fabriques de draps, trois ateliers de construction mécanique, une filature de coton, trois fabriques de cardes, trois fouleries de draps, un haut-fourneau et une fonderie de fer. Parmi cette quarantaine d'établissements industriels, les ouvrages de l'époque (et notamment la série de gravures de *La Belgique industrielle*) épinglent pour son importance la fabrique Dethier rue de la Chapelle, future usine Bettonville, dont les jardins constituent une curiosité que les étrangers de passage viennent visiter. A l'inverse, la construction de maisons n'a pas suivi alors la croissance du nombre d'habitants et la surpopulation ouvrière est manifeste, avec quelque dix habitants par maison en 1846.

Il était logique que le Centre de la Laine et la Maison de l'Eau, outils touristiques et historiques faisant revivre d'anciennes usines, trouvent place à Hodimont, pour témoigner de tout un passé dont seules une partie des traces architecturales les plus nobles sont parvenues jusqu'à nous. D'autres ont irrémédiablement disparu : quoique repris en 1984 à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* soulignant son grand intérêt, l'ancien hôtel de ville de Hodimont, construit en 1867 par Charles Thirion à côté de l'usine Bettonville, a dû faire place à une école peu d'années après la publication de l'*Inventaire*.

F.J.

23. L'hôtel Dethier et l'ancienne usine Bettonville

Au début du XVIII^e siècle, la famille Nivelles est propriétaire d'une manufacture située au "Trou Croufer" dans le quartier de Hodimont. Pierre-Jean-Baptiste Dethier, industriel verviétois, épouse en 1727 "la fille Nivelles". Il transfère le siège de ses affaires à Hodimont et, après la mort de sa belle-mère, il se retrouve à la tête de la fabrique. A partir de 1769, son fils Pierre-Henri reprend et agrandit la propriété familiale. Vers 1800, il associe son fils à son entreprise mais l'exploitation des Dethier cesse en 1813. Quelques années plus tard, l'usine est utilisée comme filature de coton par J. de Grand'Ry et P. Poswick sous la direction de Madame de Biolley. Puis elle est vendue à la famille Bettonville qui l'agrandit considérablement et l'exploite jusque dans les années 1970.

Le site se compose du bâtiment industriel proprement dit, de la maison de maître attenante à l'usine et de trois autres maisons. Ces dernières, de style Louis XIII, encadrent le porche d'entrée rue de la Chapelle. L'ensemble se dispose en U. D'après B. Masy, c'est en 1802 que fut édifiée l'habitation du fabricant qui fut commandée à l'architecte M. Beyne de Liège pour abriter la famille Dethier. Son architecture de style néo-classique est comparable à celle de l'hôtel de la famille de Biolley. La façade compte trois niveaux et neuf travées; les trois travées centrales en ressaut sont surmontées d'un fronton triangulaire. L'avancée de la façade n'est pas d'origine mais a été ajoutée vers 1846.

En 1804, l'entreprise Dethier, alors en plein essor, demande au même architecte de concevoir un projet d'agrandissement et d'installation de nouveaux bâtiments pour y établir la fabrique de draps. Les travaux s'effectuent de 1804 à 1806 sur l'emplacement de l'ancienne industrie textile. La bâtisse édifiée sur trois niveaux comprend deux ailes disposées en L qui s'accrochent à la maison patronale. L'ensemble, relativement homogène et imposant, comprend au rez-de-chaussée une succession de portes fenêtres cintrées dont l'imposte vitrée est divisée par de petits-bois rayonnants. Un large portail également cintré occupe deux niveaux et renforce le caractère monumental de la construction. A l'époque, à côté de cette bâtisse, s'étendait un jardin "anglais" décrit par l'historien Hans comme très raffiné. Il comprenait des jets d'eau, des cascades, de petits chemins et une grotte faite de rochers artificiels surmontée d'un petit édifice de style antique. Ces constructions forment un groupe homogène et harmonieux. L'habitation du maître illustre les rapports entre la maison du patronat et le bâtiment industriel. Au début du XIX^e siècle, il était encore important pour l'industriel de se trouver à proximité de son industrie.

Après cette première grande phase de construction, d'autres édifices sont venus agrandir l'entreprise. Ces bâtiments postérieurs comme écuries, grand hall au toit de sheds et annexes ont aujourd'hui disparu laissant une bâtisse spacieuse et éclairée par la lumière naturelle. Celle-ci convenait parfaitement pour faire revivre les outils textiles et l'histoire technique, économique et sociale de l'industrie lainière. Les travaux de restauration débutèrent en 1988 et aujourd'hui de nombreux visiteurs y découvrent le Centre Touristique de la Laine et de la Mode.

C.B.

Localisation : rue de la Chapelle, 24, 26, 28, 30 et 32 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 1^{er} octobre 1976, 24 mai 1978, 27 novembre et 4 décembre 1979

Façades, toitures et portail classés comme monument

24. L'orgue de l'église St-Jean-Baptiste

Deux jeux d'orgues sont classés comme « monument » à Verviers. Ceux de l'église primaire St-Remacle, installés dans l'église (elle-même classée) lors de sa construction en 1839, et ceux de l'église St-Jean Baptiste à Hodimont, datant de 1747 et initialement installés dans la chapelle baroque construite en 1710 à cet endroit, remplacée par l'austère église néo-gothique actuelle en 1887.

Le volume de l'Inventaire des orgues de Wallonie (qui en dénombre près de 1500) consacré à l'arrondissement de Verviers recense vingt et un instruments sur l'entité verviétoise, dont onze du XX^e siècle, sept du XIX^e siècle – parmi lesquels celui de St-Remacle, classé, œuvre du facteur rhénan Wilhelm Korfmacher dont il ne subsiste que deux autres œuvres en Wallonie – et trois du XVIII^e siècle. Deux de ces derniers ne sont plus dans leur état d'origine : l'église d'Ensival contient un buffet d'orgue du XVIII^e siècle mais qui abrite un instrument de 1860 ; le buffet de Notre-Dame des Récollets daterait lui aussi du XVIII^e siècle, mais l'orgue lui-même est un orgue pneumatique de 1946.

Petit instrument à trois corps aux formes équilibrées, l'orgue de St-Jean-Baptiste à Hodimont, œuvre du célèbre facteur d'orgues liégeois Jean-Baptiste Le Picard (1706-1779), est donc un des 62 orgues classés de Wallonie. Son élégant buffet de style Louis XV est l'œuvre du sculpteur Louis Lejeune, collaborateur régulier de Le Picard. Celui-ci fabriqua aussi, également en 1747, un des deux orgues du jubé de la cathédrale St-Lambert de Liège, qui fut installé au XIX^e siècle dans l'église de Petit-Rechain et à partir de 1929 dans celle d'Elsaute, où il se trouve toujours.

F.J.

Localisation : rue de la Chapelle Propriétaire : fabrique d'église de la paroisse Saint Jean-Baptiste à Verviers Date de classement : 3 octobre 1974 Classé comme monument

25. La Cour Magnée

Accessible par la rue de la Chapelle, face à l'ancienne usine Bettonville (aujourd'hui Centre Touristique de la Laine et de la mode, CTLM), et par la rue des Messieurs, la Cour Magnée dégage un charme tout particulier. Les petites maisons ouvrières sont disposées autour d'une cour pavée ouverte par deux portes cochères donnant sur les deux rues.

Rue des Messieurs, aux n^{os} 6 et 8, le bâtiment qui donne accès à la cour se compose de deux maisons bâties sur deux niveaux et demi. L'une d'elles compte cinq travées ; une porte se trouve dans la travée médiane. Au premier niveau, les deux baies de droite ont été supprimées pour percer une large vitrine. Les appuis des baies se prolongent en bandeau jusqu'à la maison jointive. Celle-ci ne compte que trois travées. Au rez-de-chaussée, deux d'entre elles ont été aménagées au XIX^e siècle pour donner accès à la cour. Au dernier niveau, les baies sont ici remplacées par des oculi à quatre clés ; au centre, celui-ci a été transformé en ouverture plus grande. Une toiture mansardée ajourée couvre l'ensemble.

Rue de la Chapelle, en face de l'Hôtel Dethier, un imposant édifice donne également accès à la cour. Il date du XVII^e siècle, mais sa façade à rue a été rénovée au XIX^e siècle. Elle est élevée sur trois niveaux et cinq travées. Au centre, le portail est surmonté d'un balcon. L'arrière de cette bâtisse a conservé son état originel ; elle compte deux niveaux et demi rythmés par des bandeaux moulurés calcaires. Une haute bâtière ajourée recouvre l'ensemble. Perpendiculairement à cette dernière bâtisse, deux maisons identiques bordent la cour. Les deux derniers étages ont rehaussé le bâtiment, probablement au XIX^e siècle. Devant ces deux maisons, le sol est couvert de grandes dalles de pierre.

Un bel ensemble de six maisons en briques datant du XIX^e siècle borde également la cour. Un balcon orne la baie centrale du premier étage. D'un style semblable, les baies disposent d'une série d'ornements en pierre calcaire. Ces maisons ont sans doute remplacé des constructions du XVII^e siècle semblables au reste de la cour.

A l'origine, l'ensemble devait être bâti uniquement sur deux niveaux. Malgré les diverses modifications qu'elle a subi au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, la cour Magnée reste néanmoins l'un des rares vestiges de la disposition du tissu urbain de cette époque. La cour témoigne de l'imbrication encore étroite entre le rural et l'urbain, elle accueillait certainement une basse-cour, quelques cochons ou quelques chèvres pour les besoins des habitants. A la fin du XIX^e siècle, l'assainissement des villes et le placement des égouts fera cesser cette situation : les porcs et chèvres ne peuvent désormais être élevés sans autorisations. On peut imaginer qu'au XIX^e siècle ce lieu servait d'habitation aux ouvriers de la fabrique Nivelles, devenue Dethier puis Bettonville...

C.B.

Localisation : cour Magnée à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 10 novembre 1992

La cour classée comme ensemble architectural ; les maisons rue de la Chapelle (27 à 45, 47, 51 à 55) et rue des Messieurs (6 à 8) classées comme monuments

26. Rue de Hodimont

Dans ce qui subsiste de la rue de Hodimont depuis les destructions massives des années '70, l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* réalisé en 1984 attirait l'attention sur vingt-cinq immeubles du XVIII^e et du XIX^e siècles. Aucune construction antérieure ne subsiste le long de cette ancestrale artère pavée dès 1658, le long de laquelle fut édifié de 1686 à 1689 un couvent de Récollectines dont ne subsiste (au n° 48) qu'une façade en briques (défigurée par des fenêtres récentes) où on peut encore percevoir les traces des anciennes ouvertures rebouchées au 2^e étage.

Parmi les bâtisses dignes de protection, l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* épingle côté impair (c'est-à-dire côté droit dans le sens de la circulation vers Verviers), la façade fin XVIII^e des n° 59-61 et, côté pair (côté droit dans le sens de circulation vers la Grappe, dans la partie de la rue malencontreusement élargie au détriment de tout un côté ancien), d'abord la maison en colombage et briques peintes de la première moitié du XVIII^e siècle située, en retrait, au n° 230-232, ensuite la maison de style Louis XIII (premier quart du XVIII^e siècle) située au n° 286-288 à l'angle de la rue des Foxhalles et enfin, face au rond-point de la Grappe récemment rebaptisé en souvenir de la Libération, une autre maison d'angle (n° 300), datant du milieu du XVIII^e siècle et formant un fort bel ensemble avec les maisons du XIX^e siècle numérotées 294-296 et 298.

Le seul édifice classé de la rue de Hodimont est le n° 63, petite maison du début du XIX^e siècle, de proportions très justes, caractéristiques du style Empire, surmontée d'un fronton triangulaire et percée au rez-de-chaussée de trois larges baies cintrées.

F.J.

Localisation : rue de Hodimont, 63 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 12 février 1981 Façades et toitures classées comme monument
--

27. L'ancienne maison Closset

Située près d'anciennes places de rames, la maison Closset fait aujourd'hui face à la Vesdre non loin de l'extrémité est de la rue Jules Cerexhe. Ni la date de construction, ni le commanditaire de cette bâtisse ne nous sont connus avec certitude. J. S. Renier rapporte qu'au XVIII^e siècle, un nommé Paul von dem Bruch fit construire une fabrique en Saucy vis-à-vis de la passerelle. Ce négociant eut une fille qui épousa en 1796 Jean-Henri Peltzer. Venant de Stolberg, celui-ci s'était installé à Verviers dans les années 1780 comme "teinturier en bleu". Après avoir loué un atelier à J. de Biolley, il acquiert une foulerie en Gravioule. En 1805, il aurait hérité, de son beau-père, de maisons, ateliers et rames situés en Saucy. Il meurt en 1809; sa veuve prend en main l'affaire familiale avant que son fils, Henri, ne s'associe à Henri Lieutenant. La fabrique resta longtemps propriété de la famille Peltzer. Elle fut achetée en 1924 par Jean Closset qui l'aménagea en immeuble de logements.

L'édifice est érigé sur cinq niveaux dont un sous la toiture mansardée et compte huit travées. La façade à rue est percée de baies à linteau calcaire bombé à clé passante. Aux trois premiers niveaux, les linteaux et les appuis des ouvertures sont prolongés en bandeaux continus. Une série d'ancres rythme la bâtisse. Seule la façade longeant la Vesdre est visible, l'autre étant masquée par des logements sociaux construits dans les années septante. Le pignon oriental composé de trois travées présente les mêmes caractéristiques que la façade principale. Son pendant est percé par un oeil-de-boeuf et par quatre baies identiques aux autres.

Le caractère architectural de la bâtisse est comparable à une maison d'habitation en brique du XVIII^e siècle. Peu d'éléments permettent de définir le bâtiment comme étant un ancien atelier textile : il ne présente ni trace de roue à aube, ni tire-balle. Mais il est trop vaste pour être une simple maison d'habitation et est situé au bord de l'eau, à proximité d'une importante place de rames. Il est certain qu'il a été un lieu de travail pour l'entreprise Peltzer, mais a-t-il été construit dans un but industriel ? Il se confond tout à fait avec l'architecture privée, ce qui était normal à une époque où l'industrie faisait ses premiers pas. On peut aussi supposer que, dès l'origine, une partie de la construction devait être consacrée à l'habitation de l'industriel.

Ce bâtiment industriel a été réhabilité très tôt (en 1979) en logements et bureaux par la Régionale verviétoise, qui confia l'entreprise aux architectes Henri Stenne et François Schiling. Seules les façades et la charpente sont nettoyées et conservées dans leur état originel. La toiture est refaite, des lucarnes sont ajoutées et des souches de cheminée sont éliminées dans le but de rendre l'édifice plus équilibré. L'intérieur est entièrement vidé et reconstruit grâce à une structure porteuse en béton. Une cage d'ascenseur extérieure est greffée sur la façade arrière. Le pavement initial, en galets de rivière, a été mis au jour lors des travaux de restauration, qui se sont achevés en 1982.

C.B.

Localisation : place Saucy, 138-140-142 à Verviers Propriétaire : Logivesdre Date de classement : 9 novembre 1976 Façades et toiture classées comme monument

28. La rue Jules Cerexhe

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, plusieurs industriels se sont installés le long d'un chemin qui conduisait à la foulerie Pilate (où se situa ensuite l'usine Bouchoms, en cours de reconversion en logements sociaux). Cette artère allait devenir en quelques décennies l'une des principales rues de Hodimont. A cette époque, Hodimont (duché de Limbourg), séparé de Verviers (principauté de Liège) par un simple ruisseau, se montrait particulièrement hospitalière en pratiquant non seulement la tolérance religieuse mais surtout en se distinguant de Verviers par une fiscalité moins lourde et une réglementation plus souple.

A l'heure actuelle, la rue Jules Cerexhe, appellation plus récente de cette « rue Neuve », possède encore un grand nombre de demeures de 1700 à 1750. Ces habitations témoignent de l'essor économique de la région verviétoise au XVIII^e siècle mais aussi de la montée de la classe sociale des marchands drapiers, qui voulait donner un certain éclat à ses constructions. En façade tout du moins : quand Pierre Bonvoisin vend la parcelle du n° 88-90 à Merson, il exige que celui-ci, en construisant son immeuble, « mette aux croisades et entrées des portes des pierres de taille dans le devant de la dite maison et couvre le toit du devant d'ardoises » mais il le laisse « libre de couvrir les toits du derrière de paille ou autrement, et de mettre à la face du derrière telles croisades de bois ou autrement qu'il voudra ». On sait qu'un siècle plus tard, dans le même esprit, lorsque les descendants de ces premiers grands bourgeois verviétois firent à leur tour construire le local de la Société d'Harmonie, ils utilisèrent de vulgaires troncs de sapin pour la colonnade en façade du bâtiment, maquillés sous un parement de pierre.

La partie nord de la rue, qui a échappé aux destructions des années '70, est quasi intégralement reprise à *l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*. Elle compte pas moins de sept maisons classées, et trois autres (les n^{os} 26-28, 50 et 52) sont dignes de protection. L'artère retrouve au fil des ans un aspect très attirant par les rénovations successives qui s'y opèrent. Quelques interventions sur des toitures et sur le gabarit d'un disgracieux petit building suffiraient maintenant à lui rendre son homogénéité, que n'ont altérée ni la récente construction de l'Union des Classes Moyennes ni la reconversion de la carderie Dispa par la CSC. La présence de plusieurs restaurants et maintenant de la Maison de l'Eau font de cette rue un des vrais atouts touristiques de Verviers, auquel il convient de rester attentif dans tous les détails.

R.B. et F.J.

29. Ancienne maison Cuper

Les n^{os} 10 et 12 de la rue Jules Cerexhe sont les deux accès d'une seule maison, vraisemblablement édifée en 1712 pour Gérard Cuper, qui avait acquis de Gilles Simonis en 1708 une prairie qu'il lotira, donnant naissance au premier tronçon de l'actuelle rue Jules Cerexhe, entre les rues du Moulin et de la Régence.

Actuellement, il s'agit de deux maisons identiques, ayant chacune trois travées. Le rez-de-chaussée est surmonté de deux étages, et depuis plusieurs années celui du n° 10 abrite le restaurant « Au bistrot quai ».

Les façades sont construites en maçonnerie de briques et de pierre de taille. La corniche a été renouvelée. La porte est située dans l'une des travées extrêmes. Une étroite partie en brique complète le trumeau entre deux piédroits de fenêtres voisines. Les seuils se poursuivent continûment en bandeaux. Il en est de même des linteaux qui sont appareillés et formés de trois claveaux disposés en tas de charge. La porte a le même linteau que les fenêtres ; ses piédroits en délit sont subdivisés par des refends triangulaires.

Le pignon oriental est en colombage et fait de briques, et la bâtière est en tuiles à coyaux. La façade arrière a été entièrement refaite au XIX^e siècle.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 10 et 12 à Verviers

Propriétaires : privés

Date de classement : 21 septembre 1982 (n° 12) et 12 octobre 1983 (n° 10)

Façade et toitures du n°10, intégralité du n° 12, classées comme monument

30. Ancienne maison Polis

Rue Jules Cerexhe, les quatre travées de cet immeuble aujourd'hui numéroté 22 et 24, construit vers 1719, appartenaient initialement à Louis Polis et constituaient une seule maison ; en effet, la porte située dans la deuxième travée à partir de gauche est moderne et résulte de la transformation d'une fenêtre.

La composition de la façade est intéressante. Les fenêtres situées dans la première travée à partir de la gauche, travée dans laquelle se trouve la porte d'entrée, sont comprises entre des trumeaux en maçonnerie de briques. Les fenêtres des trois autres travées sont plus rapprochées et séparées par des trumeaux minces de pierre de taille. Toutefois, tous les seuils et linteaux d'une même rangée de fenêtres sont reliés par des bandeaux en pierre.

Comme dans bien d'autres maisons de ce type, on constatera la diminution de hauteur des fenêtres d'un étage à l'autre ; celles du premier étage sont moins hautes que celles du rez-de-chaussée, celles du second étage moins que celles du premier. Enfin, il existe un troisième étage de petites baies simples. Une diminution analogue d'importance des hauteurs d'allèges intervient également.

Au n° 24, se trouve une large porte à boiserie et baie d'imposte de style Louis XIV, joliment ornée d'une ferronnerie faite d'un médaillon ovale dans lequel figurent des initiales AA entrelacés, vraisemblablement celles d'Antoine Arnoldy, propriétaire de la maison en 1740. De part et d'autre, il y a des fines cornes d'abondance, des guirlandes et des rubans pendants. Le portail est sculpté dans le haut et représente une draperie attachée au milieu par un nœud et passant aux extrémités dans un anneau.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 22-24 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 1 ^{er} octobre 1976 Façade principale et toiture classées comme monument

31. Ancienne maison Defaaz

Troisième grande construction de la rue Jules Cerexhe, portant actuellement les n^{os} 42 à 46, cette construction fut édifiée aux environs de 1717 pour Théodore Defaaz. Il s'agit d'un imposant hôtel de maître de style Louis XIII en briques calcaires, aujourd'hui entouré à sa droite par le petit immeuble hors gabarit malencontreusement édifié peu après la seconde guerre mondiale, et à sa gauche par la récente construction de l'Union des Classes Moyennes qui réussit, elle, à s'intégrer harmonieusement dans l'ensemble de la rue.

Composé de trois parties, l'immeuble de Defaaz ne devait qu'en former un seul à l'origine. C'était alors une demeure de huit travées, à rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Cette construction a l'avantage d'avoir conservé intacte la proportion de ses baies, et même les anciennes menuiseries aux fenêtres des premier et second étages.

La composition de l'importante façade en maçonnerie de briques et pierres de taille est conçue de la manière suivante. Aux deux travées du milieu correspond au rez-de-chaussée une grande porte cochère terminée en arc en plein cintre et s'ouvrant dans un encadrement rectangulaire de pierre avec appareil à pierres coudées en crossette dans la région de l'arc. De part et d'autre de ces deux travées on en compte trois autres. Un soubassement en pierres de taille de hauteur modérée règne au bas de la façade.

Les fenêtres sont encastrées de pierres de taille sans qu'il y ait de liaison de fenêtre à fenêtre. Les piédroits sont formés de trois pierres superposées d'égale largeur. Le linteau est appareillé en tas de charge ; il est constitué de cinq claveaux si l'on y comprend les deux sommiers situés au haut des piédroits et qui participent à l'arrangement du tas de charge.

Tout au haut de la façade se détache un fronton courbe s'étendant sur la largeur des deux travées du milieu. Son tympan est orné d'un médaillon ovale et de deux écoinçons. La toiture est à la mansart, à coyaux, couverte de tuiles et d'ardoises.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 42-46 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 14 novembre 1984

Façades avant, toitures ainsi que la façade arrière du n° 42 classées comme monument

32. Ancienne maison Pierre Soumagne

Cette importante construction est située à l'angle de la rue de la Régence et de la rue Jules Cerexhe, aux n^{os} 78 et 80 de celle-ci. Vers la rue Jules Cerexhe, la façade principale s'étend sur six travées ; elle comprend un rez-de-chaussée et deux étages. La maçonnerie est en briques et pierre de taille. Le soubassement est en pierre. Les chaînes d'angle à déharpements, les bandeaux et les encadrements de fenêtres sont en saillie sur les briques. L'ancienne porte est située dans la troisième travée à partir de l'angle des rues. Elle est à deux ouvrants et imposte protégée par une ferronnerie au tracé combiné d'éléments courbes. Le toit est fait de tuiles à coyaux. Il y a des lucarnes à penne disposées en quinconce sur deux rangs.

Les baies des fenêtres ont des piédroits en deux pierres d'égale largeur. Les linteaux, reliés deux à deux par un bandeau, sont constitués de cinq claveaux formant une chaîne dont les faces supérieures sont inclinées de façon à constituer une combinaison hybride entre l'arc et le linteau. Le pignon, à front de la rue de la Régence, est surmonté d'une petite croupe limitée à deux souches de cheminées. Il comporte trois travées avec grand espacement entre elles, les baies étant analogues à celles de l'autre façade.

En prolongement oblique du pignon, dans la rue de la Régence, se trouve une entrée cochère donnant accès à la cour. Cette porte a un linteau appareillé à sept claveaux. La clé de ce linteau appareillé comporte une inscription gravée PS-MDCCXXV. La date 1725, en caractères romains dont les deux premières lettres sont conjointes, est la date d'édification de l'immeuble. Les initiales P S sont celles du premier propriétaire : Pierre Soumagne.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 78-80 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 24 février 1981 Façades et toitures classées comme monument

33. Ancienne maison Cornet

Au n° 84 de la rue Jules Cerexhe, cette maison fut vraisemblablement construite en 1726 par et pour Anne-Marie Cornet. Elle a quatre travées, comporte un rez-de-chaussée et deux étages. La façade est en maçonnerie de briques et pierres de taille.

Les pierres sont en saillie par rapport aux briques. La porte se trouve dans l'une des travées d'extrémité. Les fenêtres ont des piédroits posés en délit. Les linteaux appareillés sont constitués de cinq claveaux alternants et rampants... Le toit est fait de tuiles à coyaux.

Depuis de nombreuses années, l'immeuble abrite le restaurant « Spyrou et Spirou », le premier à faire le pari du renouveau de cette artère, peu avant « Les quatre saisons » au n° 74.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 84 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 13 juillet 1987

Façades et toitures classées comme monument

34. Ancienne maison de Bonvoisin

Au n° 86 de la rue Jules Cerexhe et aux n°s 15-17 de la rue Pétaheid, juste à l'arrière, cet ensemble construit probablement entre 1727 et 1735 appartenait à Pierre de Bonvoisin, fabricant de draps et teinturier, un des plus anciens fabricants hodimontois. Le site se présente sous la forme de trois bâtiments disposés en U : ce sont en fait deux maisons donnant sur les deux rues et reliées par une annexe moins large qui laisse place à une petite cour. Son importance tient au fait qu'ici, le bâtiment industriel a été conservé à l'arrière de la demeure patronale.

Pendant la période proto-industrielle, mis à part le foulage, la plupart des opérations de la fabrication du drap se réalisaient à domicile. Les marchands drapiers achetaient alors de la matière première et la confiaient à des travailleurs à domicile, puis s'occupaient de revendre le produit fini. Le site de Bonvoisin est un des rares témoins de la transition entre le travail à domicile et le travail en atelier. Même si ici l'atelier est encore fort imbriqué dans le corps de logis qui reste probablement en partie un lieu de fabrication, le bâtiment de l'atelier à l'arrière est distinct, séparé par une cour, conçu et réservé pour la fabrication textile.

Du côté de la rue Jules Cerexhe, la façade de la maison d'habitation se compose de cinq travées bâties sur trois niveaux couverts d'une bâtière. Le soubassement en gros blocs calcaires s'interrompt à la dernière travée de gauche pour faire place à l'entrée d'une cave. L'entrée se fait par la travée de droite précédée de quelques marches. Les baies sont jointives à claveaux passants un-sur-deux. Sous la corniche, on découvre de petites ouvertures et un appui calcaire, vestige d'une lucarne monte-charge disparue. La façade arrière de cette maison est identique, les deux travées de gauche étant masquées par l'annexe bâtie ultérieurement. Contrairement aux autres bâtisses, c'est ici la pierre calcaire et non la brique qui est le matériau dominant.

La façade de l'atelier, côté rue Pétaheid, possède également trois niveaux de cinq travées couvertes d'une bâtière. Les ouvertures jointives sont identiques, seules deux ont été rendues aveugles. Au rez-de-chaussée, les baies possèdent des barreaux, les autres fenêtres ont des châssis de métal à petits carreaux. L'entrée s'effectuait par les deux travées. A gauche, à proximité de l'accès de la cave, la façade côté cour possède les mêmes caractéristiques. Entre le corps de logis et l'atelier textile se trouvent la cour et une annexe de deux travées de profondeur.

En 1978, la famille de Bonvoisin fit don des immeubles à la Ville de Verviers, à charge pour elle de les restaurer eu égard à leur importance historique, pour y abriter un espace muséal. Mais ils auraient sans doute continué à se dégrader de manière irréversible si la Région wallonne, sous l'impulsion de Robert Collignon, n'avait pris l'initiative, en décembre 1994, de dégager d'importants crédits pour leur réhabilitation. Dix ans plus tard, le site enfin restauré suivant les plans de l'architecte Marie Frisenna accueille, sur une scénographie du Québécois Yves Durand, la « Maison de l'Eau » – un nouvel outil touristique complémentaire au Centre de la Laine non loin de là.

R.B. et F.J.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 86 à Verviers (+ rue Pétaheid, 15-17)

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 10 mars 1981

Façades et toiture classées comme monument

35. Anciennes maisons Lorquet

Construites entre 1726 et 1728, les maisons aujourd'hui numérotées 98, 100 et 102 de la rue Jules Cerexhe, furent bâties sur des terrains appartenant à François Lorquet, qui en revendit une parcelle à Guillaume Petit et Charles Renzonnet pour qu'ils y édifient chacun une maison contigüe à celle qu'il venait lui-même d'édifier, derrière une façade commune. Celle-ci est en maçonnerie de briques et pierres de taille. Toutes les pierres sont en saillie sur les briques. Les seuils sont reliés par des bandeaux, de même que les linteaux à cinq claveaux appareillés en tas de charge.

La travée centrale devait jadis être surmontée d'un petit fronton dont on soupçonne la trace au raccordement moderne des corniches. La bâtière est de tuiles à coyaux. Ces immeubles, juste à côté de l'ancienne carderie Despa reconvertie en bureaux par la CSC, abritent aujourd'hui au rez-de-chaussée un des nombreux restaurants qui se sont installés dans la rue.

R.B.

Localisation : rue Jules Cerexhe, 98-100-102 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 25 mars 1981

Façades et toitures classées comme monument

36. L'ancienne usine Bouchoms

L'établissement est situé en bordure de la Vesdre, à la limite du bourg de Hodimont. A l'origine, la rue portait le nom de "Chemin de Pilate". D'après l'historien Hans, Pilate était le nom du propriétaire des fouleries établies à cet endroit, semble-t-il, vers 1605. A l'époque, un bras de la Vesdre passait devant l'usine et fournissait l'eau et l'énergie nécessaires à la foulerie. Il semble que ce soit à cet emplacement que fut construit le premier bâtiment de ce site.

Selon J.S. Renier, il y aurait eu deux fouleries à cet endroit dès le XVII^e siècle. En 1828, le cadastre primitif mentionne comme propriétaire pour le bâtiment actuel, "Halleux les représentants". Vers le milieu du XIX^e siècle, l'établissement est la possession de François Voos qui y installe une fabrique de draps et une teinturerie. Après la première guerre mondiale, les bâtiments ont été acquis par la société Dolne & Delwaine pour y établir une tannerie et courroierie. L'usine est passée dans les mains des établissements Bouchoms, en 1963, pour y pratiquer le traitement des déchets de laine. A partir des années septante, une partie de l'usine servit de dépôt.

L'usine se compose de deux bâtiments rectangulaires érigés à des époques différentes. Ils sont disposés en enfilade avec un léger décalage. Celui situé à l'est, le plus récent, possède sept travées et six niveaux dont un sous le toit à double pente. L'autre bâtiment, le plus ancien, compte douze travées et sept niveaux. Les trois supérieurs se trouvent sous la toiture, dont la couverture brisée à la Mansart est percée de lucarnes. Cette bâtisse possède également une cheminée de section carrée, qui a été coupée à hauteur de la toiture. Côté rue, existe une série de pierres calcaires taillées, vestiges de l'emplacement d'une roue à aube, autrefois actionnée par un biez de la Vesdre.

Le site Bouchoms est un important témoin de l'architecture industrielle à Verviers. La construction initiale est un bâtiment de transition : sa cheminée de section carrée et son toit à la Mansart lui donnent l'allure des édifices classiques. Toutefois, il est dépouillé d'éléments décoratifs à vocation purement esthétique telles qu'elles s'observent, par exemple, dans l'usine dite "au chat". Il est possible que ce trait soit lié au fait que les commanditaires de cette bâtisse étaient moins renommés qu'un Simonis ou un de Biolley et que l'usine, ici, n'avait pas aussi pour fonction d'affirmer le prestige de l'entreprise. En tout cas, ce bâtiment, que l'on peut dater du début du XIX^e siècle, a déjà le caractère utilitaire de la fabrique industrielle. La deuxième construction, possédant encore un nombre important de niveaux, affirme elle son caractère industriel et fonctionnel. Son aspect général est beaucoup plus simple et moins imposant que celui de l'édifice initial. C'est l'usine type fonctionnelle de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Décidés il y a dix ans par Robert Collignon, les travaux de réhabilitation de cette ancienne usine en trente logements sociaux (et logements pour trisomiques), suivant les plans de l'architecte Alain Van De Winckel, vont aboutir début 2005 à l'ouverture de la « résidence Guillaume Lekeu ».

C.B.

Localisation : rue de Bérilbou, 1 à Verviers

Propriétaire : Logivesdre

Mentionné à l'Inventaire du Patrimoine et repris à l'Inventaire des sites et bâtiments industriels anciens de Wallonie

37. Les octrois

Au début du XIX^e siècle, les impôts perçus par les octrois sont une des principales sources de revenus des communes. Les bureaux d'octrois se trouvent alors aux différents points stratégiques de la ville, qui correspondent souvent aux anciennes portes. Ils sont installés soit dans celles-ci, soit dans de simples maisons appartenant à la commune ou encore dans de petits édifices construits pour cette fonction.

En 1857, la cité lainière possède en commun avec la commune de Hodimont sept bureaux et cinq aubettes affectés au service de l'octroi. Mais ils deviennent très impopulaires et seront supprimés par arrêté royal en 1860. Peu de bâtiments d'octroi existent encore aujourd'hui en Wallonie. Verviers a la chance d'en posséder encore deux témoins : celui du boulevard des Gérardchamps et celui de la rue de la Grappe.

L'octroi de la Grappe, classé, fut probablement construit vers 1820 à l'emplacement de la porte de Hodimont. De style néo-classique, ce petit édifice en calcaire et brique peinte s'élève sur deux niveaux et compte trois travées. Il possède une sorte de pronaos formé de pilastres et colonnes soutenant trois arcs en plein cintre. Ce portique précède la façade ouverte au premier niveau par des baies à linteau droit et au second niveau par des fenêtres en forme de demi-lune dont les appuis se prolongent en bandeau calcaire. La bâtisse couverte d'un toit à croupes est fermée par une belle grille en fer forgé. La petite cour derrière cette grille est malheureusement encombrée d'objets divers depuis plusieurs années, sans respect pour le monument – où naquit en 1923 l'historien médiéviste André Joris, qui en hérita et le revendit au début des années '70.

L'octroi de l'île Adam est situé à proximité des anciens quartiers industriels de l'île Adam et de Gérardchamps. Il est aussi nommé l'octroi de l'Elahan. Edifié fin de l'année 1844, ce petit édifice en calcaire et brique peinte évoque un temple antique. Le rez-de-chaussée est formé d'un petit portique. Deux colonnes doriques supportent un large bandeau calcaire qui délimite le premier et le second niveau. Deux petits pilastres entourant une plaque de pierre ornent le niveau supérieur. La construction est profonde de trois travées. Elle est délimitée aux angles par des pilastres calcaires interrompus par le bandeau et l'imposante corniche en pierre. En 1969, l'édifice – méritant protection selon à l'*Inventaire du patrimoine monumental de la Belgique* – fut entièrement démonté et remonté quelques dizaines de mètres plus loin, boulevard des Gérardchamps, pour permettre l'élargissement de la route.

C.B.

Localisation : rue de la Grappe, 42 et boulevard des Gérardchamps

Propriétaire : privé (Grappe) et ville de Verviers (Gérardchamps)

Date de classement : 30 septembre 1982 (Grappe)

Classé comme monument (Grappe) et repris à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* (Gérardchamps)

38. L' ancienne usine Hauzeur-Gérard

L'entreprise Hauzeur-Gérard exerçait ses activités rue Houget depuis 1854. La propriété était importante et s'est encore agrandie au XX^e siècle. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie des bâtiments initiaux. Le plus imposant est en fait le magasin à laines que la société Hauzeur-Gérard fils est autorisée à construire en 1872, suivant les plans conçus par l'architecte Charles Thirion.

La façade principale mérite assurément d'être conservée comme témoin privilégié du style éclectique en architecture industrielle. Construite sur quatre niveaux, la bâtisse est composée de trois corps de bâtiments couverts de bâtières. Les pignons de ceux-ci, richement décorés, donnent sur la rue. Chaque corps de bâtiment compte trois travées. Au centre, des fenêtres jumelées aux trois derniers niveaux sont surmontées d'un oculi aveugle décoré d'une tête de béliet; un faux balconnet de faible saillie orne les baies du deuxième niveau. De part et d'autre, des pattes d'ancrage rythment la façade. Un fronton brisé en bois percé d'un oculi couronne les deux corps de bâtiments extérieurs, tandis que le fronton du corps de bâtiment médian porte le monogramme de la famille Hauzeur-Gérard. Au premier niveau, quatre baies évoquant la forme de meurtrières ont été agrandies en 1970 pour procurer davantage de lumière au rez-de-chaussée.

Les baies, les frises de brique redentées sous les ouvertures, le jeu des arcs, les faux balconnets sont autant d'éléments qui permettent de définir la façade comme étant de style éclectique. La recherche poussée dans les éléments décoratifs est encore renforcée par une série d'avancées et de renforcements donnant à l'élévation un relief assez particulier. Au vu de la façade de cette usine, il est manifeste que Charles Thirion – également auteur de la S.A. La Vesdre et du Conditionnement public de Dison - a su dominer toutes les exigences de l'éclectisme.

La façade du côté cour à l'est ne porte aucun élément décoratif; elle est simplement percée de quelques baies. Le côté ouest de la bâtisse est masqué d'annexes et la façade arrière est aveugle. Tout cela confirme la fonction de « représentation » du bâti à front de rue. Ce bâtiment industriel est à mettre en regard avec la villa construite auparavant par le même industriel dans sa propriété faisant face à l'usine. Le château Hauzeur de Simony, aujourd'hui disparu, était d'un style tout à fait similaire. Il faisait référence à des éléments architecturaux anciens et d'horizons différents. Cette volonté de recherche esthétique de la part des industriels est bien exprimée dans le chef des Hauzeur et de leurs successeurs.

C.B.

Localisation : rue Fernand Houget, 10-14 à Verviers

Propriétaire : privé

Repris à l'Inventaire des sites et bâtiments industriels anciens de Wallonie ; procédure de classement en cours pour la façade principale

V. Du Pont du Chêne au Pont-aux-Lions

39. Une ville dans l'axe de la Vesdre

Trois horizontales relient le pont du Chêne et le Pont-aux-Lions : la Vesdre, la rue du Marteau – ou ce qu'il en reste... – prolongée par la place du Martyr, et l'axe Harmonie-Brou prolongé par la place Verte et par Crapaurue. C'est là que se situe aujourd'hui le cœur de la ville, à l'ouest du cœur historique dont on rappellera ici l'origine.

Verviers naît comme bien d'autres bourgades d'une implantation humaine autour d'un petit promontoire situé en bordure de rivière à la croisée de deux axes de communication. Le hameau se développe sur le versant sud de la vallée qui, avec ses terrasses, est le seul favorable à l'installation de constructions, le versant nord étant quant à lui trop abrupt et relevant par ailleurs d'un autre état. A cette époque, le cours d'eau constitue en effet la frontière entre le Marquisat de Franchimont auquel Verviers est rattaché et le Duché de Limbourg.

Verviers est traversé par le chemin menant de Limbourg à Liège qui suit la vallée et par celui menant de Stavelot vers Maastricht qui la franchit. Ces chemins se croisent sur la butte où s'installent la première église Saint-Remacle et la halle, l'antique hôtel de ville.

Tout autour, avec l'essor des activités liées au travail de la laine, le bourg s'agrandit. Le Canal des Usines dédouble la Vesdre et participe au développement de l'industrie drapière dans la ville. Les rues principales se développent parallèlement à l'axe de la vallée. En transversale, on ne trouve quasiment que des rues étroites, des venelles ou des impasses débouchant sous forme d' »arvô » dans les rues principales.

Cette trame est encore présente dans le Verviers du XXI^e siècle même si à partir de la fin de ce XIX^e siècle des travaux d'assainissement font disparaître le Canal des Usines et nombre de venelles de même que des plans d'alignement permettent l'élargissement de ruelles en les transformant en rues carrossables.

Ce sont cependant les projets des années '70 et '80 qui portent le plus atteinte à l'intégrité du centre ancien de Verviers. Le projet de viaduc, le Plan Particulier d'Aménagement n° 11 portant sur la rue du Collège, la construction de la maison de la Culture, l'échec de l'opération de rénovation urbaine en Sècheval, pour ne citer qu'eux, précipitent la disparition de pans entiers de rues du cœur historique.

Aujourd'hui la présence d'ensembles cohérents datant d'avant 1850 est rare à Verviers. La rue des Raines en est bien sûr l'élément le plus remarquable mais de plus petits ensembles, ou d'autres qui ont quelque peu perdu de leur lisibilité, méritent tout autant d'intérêt, tout comme des ensembles plus récents : entre pont du Chêne et Pont-aux-Lions, tel est le cas de la rue de la Concorde.

P.B.

40. L'église St-Antoine

Un moment menacée de démolition à l'époque du projet pharaonesque de viaduc autoroutier sur la Vesdre, l'église St-Antoine évita le massacre urbanistique qui vit disparaître, au profit de la déesse automobile et des parkings chers à l'association des commerçants verviétois, la rue du Canal, la quasi totalité de la rue du Marteau et de l'ouest de la place du Martyr, tout un côté de la rue David et, sur l'autre rive, tout un côté de la rue Jules Cerexhe... Epargnée dans ce saccage destructeur, l'église St-Antoine bénéficia alors d'un dégagement qui mit en évidence son rôle de pôle visuel depuis les berges de la Vesdre (où les emplacements de parkings avaient supplanté les vastes espaces verts initialement promis et réduits à la portion congrue sous la pression des commerçants à l'époque), ponctuant la vue sur le pont du Chêne, au même titre que la tour de Notre-Dame en arrière-plan du pont des Récollets.

L'édifice en calcaire et en grès, qui vient de subir un heureux ravalement, fut construit en 1882-1883 sur les plans de l'architecte liégeois Paul-Auguste Casterman, qui offrit ainsi à Verviers sa seule église de style « néo-roman », en remplacement d'un premier sanctuaire construit par Jacques Vivroux à proximité quarante ans plus tôt (dans la foulée de la construction du pont du Chêne, édifié en 1832). Après l'ouverture de la nouvelle église, plus vaste, l'ancienne fut rachetée par la famille Peltzer pour servir au culte protestant, ce qui fut le cas jusqu'à sa destruction à la fin des années '70 dans le cadre de la « rénovation » du quartier de Hodimont.

On remarquera immédiatement à côté de l'église dans la rue Saucy, la façade du presbytère au n° 1 et celles des n°s 7 et 9, trois belles constructions en briques et calcaire du début du XIX^e siècle signalées avec pastille à l'Inventaire du Patrimoine.

F.J.

Localisation : rue Saucy à Verviers Propriétaire : fabrique d'église de la paroisse St-Antoine Reprise à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

41. L'Harmonie

La Société royale d'Harmonie a été fondée, en 1829, « dans le but d'agrément, mais encore d'encourager les talents naissant et de propager le goût pour la musique ». Au cours de son histoire, les bâtiments de ladite Société – créée par l'élite de bourgeoisie verviétoise – ont abrité de nombreuses cérémonies de marque, comme des visites royales ou les prestations d'interprètes d'exception, tels Henri Vieuxtemps, Eugène Ysaye ou Arthur Rubinstein.

Situés à l'angle de la rue de la Concorde et de la rue de l'Harmonie, les bâtiments de la Société du même nom ont été construits, en 1834-1835, selon les plans de l'architecte bruxellois L. Spaack. Il s'agit d'un édifice en brique et calcaire, de style néoclasique (Empire). Le corps central est caractérisé, au rez-de-chaussée, par un portique à six colonnes doriques. Ce portique soutient un étage ajouré de hautes baies dont la succession est scandée par six autres colonnes doriques. À droite de l'entrée, en retrait, un porche couvert donne accès à un escalier à double volée.

À l'étage, la grande salle constitue la pièce maîtresse de l'édifice. Elle présente une décoration impressionnante, de style Louis XIV. Son plafond est orné de motifs floraux et antiques. Cette grande salle a connu deux décors successifs. Le premier a été réalisé par le peintre van Marckt, de Liège. L'actuel remonte à 1860 et est l'œuvre du décorateur J. Carpay (1822-1892), de Liège.

En juin 1985, la Région wallonne rachète la propriété de la Société d'Harmonie qui, financièrement, n'est plus en mesure d'assurer son entretien. La rénovation des bâtiments, financée par les instances régionales wallonnes, débute en août 1987, sous la direction des architectes Piret, Deffet, Boxho et Maron.

Rapidement, les opérations de sondage laissent apparaître l'inattendu : l'édifice repose sur une ossature en bois. De simples « colonnes » de sapin supportent les poutres et les planchers de la grande salle. Même constat au premier étage où, là aussi, des maçonneries de pacotille créent l'illusion de solides pilastres !

Pour remédier à cette fragilité structurelle, les architectes doivent se résoudre à implanter une nouvelle ossature en béton et en métal. Les toitures et les façades du bâtiment peuvent ensuite être rénovées, alors que l'ensemble de l'édifice est adapté aux dernières normes de sécurité. Vient ensuite la délicate réhabilitation du premier étage : reconstruction de la partie centrale du plafond, reconstitution des moulures et des éléments en plâtre et, bien entendu, restauration de l'ornementation picturale.

Au terme de cette restauration, la Région wallonne a rétrocédé en 1995 la propriété du bâtiment de l'Harmonie à la Ville de Verviers. Celle-ci a conservé durant quelques années la Société d'Harmonie comme locataire privilégié, avant de reprendre elle-même directement, en 2004, la gestion de l'édifice, qui accueille des séminaires, des conférences, des concerts et de nombreuses manifestations de prestige.

A.R.

Localisation : rue de l'Harmonie, 47-49 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 13 janvier 1977

Façades, toitures et salle de bal classées comme monument

42. Le parc et le kiosque de l'Harmonie

Le parc de l'Harmonie abrite un kiosque à musique remarquable, construit en 1854, sur base des plans de l'architecte Adolphe Thirion. Exceptionnel par son âge, cet édifice l'est aussi par son imposante stature : plus de dix mètres de diamètre, pour une hauteur totale de près de onze mètres.

Le kiosque de l'Harmonie se singularise surtout par un programme architectural complexe et teinté, de surcroît, d'orientalisme. La cohérence de ce programme tranche avec de nombreux autres kiosques à musique qui apparaissent comme des réalisations moins élaborées où sobriété rime avec simplification des expressions et économies financières.

Parmi les éléments constitutifs de l'édifice, les colonnes jumelées en fonte moulée offrent une source particulière d'intérêt. Ces élégants supports, d'un cachet artistique évident, constituent un bel exemple d'utilisation décorative de la fonte. Cet ensemble harmonieux est parachevé par des entretoises, en fonte elles aussi, qui relient les colonnes sous la toiture.

Au milieu du XIX^e siècle, la fonte – pour des raisons techniques et de faible prix de revient – était devenue le matériau privilégié des constructeurs de kiosques. Mais, dès la fin du XIX^e siècle, la production de fonte – délaissée pour des matériaux plus performants, comme l'acier – déclina rapidement. Le kiosque de l'Harmonie, par la grâce de ses formes, vient rappeler l'âge d'or de la fonte et témoigner des prouesses décoratives qu'il a suscitées.

En juin 1985, la Région wallonne acquiert l'ensemble des biens de la Société royale d'Harmonie. Neuf ans plus tard, la Région confie au Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET) la restauration du parc et du kiosque de ladite Société. Le MET attribue alors la rénovation de l'édifice au bureau d'architecture Greisch. Rapidement, celui-ci constate qu'outre d'importantes dégradations extérieures, le kiosque souffre de problèmes de stabilité qui hypothèquent sa survie.

Ainsi, les socles en pierre sont nettoyés, restaurés voire remplacés lorsque les dégradations s'avèrent trop importantes. Il en va de même des supports en fonte pour lesquelles les pièces manquantes ou irrécupérables sont reproduites à l'identique. La couverture (toiture en zinc, faux-plafond en bois) fait, elle aussi, l'objet d'une rénovation complète. La charpente est rééquilibrée afin de résoudre les carences structurelles de l'édifice.

D'autres interventions sont effectuées afin d'améliorer les performances de l'édifice ; à savoir : la consolidation des maçonneries des fondations, par injections de résine, et la réalisation d'une chape pour faciliter l'utilisation du sous-sol. Par ailleurs, la création d'un nouveau revêtement de sol pour la plate-forme du kiosque permet de créer des pentes d'écoulement vers l'avaloir central.

Le parc lui-même est intégralement remodelé et restauré suivant les plans de l'architecte paysagiste Serge Delsemme. En 1995, parc et kiosque, qui restent propriétés régionales au contraire du bâtiment, sont confiés par la Région à l'a.s.b.l. « Un parc dans la Ville » qui y organisera plus d'une trentaine de manifestations publiques en cinq ans (concerts, animations enfantines, illuminations de fin d'année, etc). A partir de 2000, l'Institut du Patrimoine wallon prend le relais de l'a.s.b.l. pour l'entretien, la gestion et l'animation du site, avec la collaboration des autorités locales.

A.R.

Localisation : rue de l'Harmonie, 47-49 à Verviers

Propriétaire : Région wallonne

Date de classement : 21 septembre 1982

Le kiosque et les grilles classés comme monument, le parc comme site

43. Rue de La Concorde

Construite au tout début du XX^e siècle, elle était destinée à relier le bas de la ville avec l'emplacement de la future gare centrale. Comme dans de nombreuses avenues loties à cette époque, la plupart des immeubles font preuve d'un éclectisme assez prononcé qui puise son inspiration dans les styles du passé. La rue présente l'aspect d'une succession caractéristique de bow-windows qui ornent le centre immeubles élevés sur trois travées et trois niveaux.

La proximité de la Société d'Harmonie donnait évidemment à cette rue un cachet tout spécial et ce sont donc des immeubles de standing qui s'y établiront d'abord dans sa partie centrale. Les immeubles du bas de la rue susciteront pour leur part la polémique car ils seront jugés indignes de figurer dans cette artère de "prestige" au vu de leur "frivolité" et du peu de noblesse des matériaux utilisés. Il y est fait usage de béton et de cimentage traité avec force décorations, en ce compris un balcon d'inspiration Art nouveau. On peut rapprocher de ces maisons celles d'une partie de la rue des Coteaux construites à la même époque.

Plus haut dans la rue, on notera l'ancienne banque de Verviers, au n°41. Bâtiment massif, d'inspiration Louis XVI, tout en pierre de taille, il comporte dans le bas de la chaussée deux niveaux qui se prolongent par un autre surmonté d'une lourde balustrade. Ce dernier supporte désormais deux étages récents, en retrait et traités de façon contemporaine par la Société Wallonne des Eaux.

Au n° 43, la maison Bastin est certainement une des plus belles réussites verviétoises des immeubles « néo-renaissance", c'est-à-dire optant pour une relative unité de style. Avec des médaillons à profils, de hautes toitures pentues, de fortes cheminées, des arabesques symétriques dans les panneaux de portes et de murs, les baies en anse de panier, les jours dissymétriques des fenêtres à croisée, on y retrouve une évocation sensible de la renaissance française. Plus loin s'élève l'ancien Hôtel du Chemin de fer (n°47), vaste immeuble de facture classique. Tout à côté une façade délicate (n° 49) présente une travée centrale divisée par d'élégantes colonnettes métalliques dans un esprit Art nouveau affiché ostensiblement dans une très belle poignée de porte et dans les consoles du balcon.

Tous les immeubles de la rue sauf un sont repris comme éléments de valeur architecturale signifiante dans l'Atlas du centre ancien protégé de Verviers.

P.G.

44. Le siège de la SWDE

Le prolifique architecte verviétois Charles Thirion édifia pas moins de trois établissements bancaires à une quarantaine d'années de distance : le siège local de la Banque nationale, rue de la Banque, en 1873 ; celui du Crédit anversois, en Crapaurue, en 1913 ; et au tournant du siècle, entre 1902 et 1904, à la demande d'Edouard Peltzer de Clermont, le nouveau siège de la Banque de Verviers (qui fut absorbée en 1935 par la banque de la Société générale de Belgique). Celui-ci fut un des premiers immeubles édifiés dans la nouvelle rue de la Concorde. Du même type que la première banque que Thirion avait construite trente ans plus tôt, cette importante construction néo-classique, toute en longueur et en calcaire, compte pas moins de onze travées, dont cinq sur deux niveaux. La travée principale s'ouvre sur un hall monumental.

Inoccupée depuis 1983 (la Société Générale de Banque s'étant installée avenue du Chêne à Heusy), l'ancienne banque fut rachetée en 1987 par la toute jeune Société wallonne de distribution d'eau (née de la régionalisation du secteur), dont le siège avait été fixé à Verviers dans la foulée de la décision de l'Exécutif régional wallon de 1983 de faire de Verviers la capitale wallonne de l'eau, à l'époque où l'influence du trio Damseaux-Wathelet-Ylieff était grande sur les affaires régionales. Le chantier de réaffectation du bâtiment fut entamé fin 1988 et achevé en mai 1991. Des parties neuves ont été très intelligemment insérées derrière la façade de Thirion, tout en tirant parti des plus beaux espaces de l'édifice initial.

Un patio accessible au public, agrémenté d'une sculpture de Claude Rahir sur le thème du « chat volant », manifesta la volonté de la SWDE de s'intégrer dans la vie de la cité : ce fut la première d'une longue série d'opérations de mécénats de la Société régionale en faveur du patrimoine verviétois.

F.J.

Localisation : rue de la Concorde, 41-43

Propriétaire : SWDE

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

45. L'ancien hôtel des chemins de fer

A l'époque où la gare de Verviers se situait sur le site de ce qui devint plus tard Verviers-Ouest, la rue de la Station, face à la gare, comportait bien évidemment des hôtels. Le premier d'entre eux avait été édifié juste après l'inauguration du chemin de fer à Verviers en 1843 : dès l'année suivante, l'industriel Henri Peltzer, en homme d'affaires avisé, avait fait construire trois maisons pouvant servir d'hôtels ou de cafés. Jean-Joseph Rensonnet loua l'une d'elles dès 1847 et l'exploita à l'enseigne de l'hôtel du chemin de fer. C'est là que l'empereur Napoléon III, après la défaite de Sedan, passa sa dernière nuit le 4 septembre 1870 avant d'être transféré en captivité à Kassel.

En 1903, quand il est décidé de créer à la fois la gare centrale (qui ne devait être inaugurée qu'un quart de siècle plus tard !) et la rue de la Concorde pour conduire à celle-ci, le descendant de Rensonnet, Georges, choisit de déplacer son hôtel dans la nouvelle artère. C'est son frère Paul qui dessine les plans de l'édifice, sur quatre niveaux de cinq travées. Paul Rensonnet construit en même temps la maison voisine (n° 49), en y intégrant quelques éléments d'influence Art nouveau puisés chez Horta : emploi alterné de pierre de taille grise et pierre blanche, poutrelles en fer soutenues par des minces colonnes de fonte, balustrades en fers plats rivetés.

De 1904 à 1924, l'hôtel accueille toutes les vedettes du spectacle en visite à Verviers, dont Sarah Bernard. Il est ensuite acquis par la Banque de la Vesdre et transformé pour un nouvel usage : le monogramme BV sur les grilles des fenêtres, et ces grilles elles-mêmes, datent de cette réaffectation. La banque fait place en 1942 à l'Administration des contributions qui occupe le bâtiment jusqu'à la fin des années'80, époque où elle investit une construction neuve rue de Dison.

En 2003, l'immeuble a bénéficié d'une superbe restauration pour être reconverti en appartements sous le nom de résidence Concorde, entamant ainsi une quatrième vie un siècle après son édification.

F.J.

Localisation : rue de la Concorde, 47 et 49

Propriétaire : privé

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique (n°47) et dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie » (n° 49)

46. L'église Notre-Dame

Chapelle du couvent des Récollets, l'édifice fut construit de 1646 à 1650. Etablie à Verviers en 1627, cette branche des Franciscains construisit d'abord son couvent (1631-1634) auquel était adjoint un collège qui ferma ses portes à la fin de l'Ancien Régime.

Eglise à nef unique de huit travées, particulièrement oblongue (43x11 mètres), terminée par un chevet à trois pans aveugles, le tout en moellons de calcaire. De l'édifice primitif, un incendie en 1810 ne laissa que les murs. La façade, de type baroque, était ornée d'une niche au-dessus de la porte, où fut placée en 1664 une statue de la Vierge à l'Enfant. Cette « Vierge Noire » est toujours en place ; en effet, après le miracle de 1692 où la statue changea d'attitude sous les yeux de la foule, une solution assez originale fut adoptée en 1700 : l'adjonction d'une chapelle de deux travées devant la façade de 1647 permit d'accueillir les nombreux pèlerins. Un balcon en fait le tour, soutenu par huit colonnes (deux en marbre, six en bois peint) et clôturé de panneaux sculptés au début XVIII^e siècle. Autour de la niche primitive, une décoration d'anges et d'angelots tenant une couronne (début XVIII^e siècle); au-dessus du fronton une niche abritant Dieu le Père et le Saint-Esprit (1855) ; de part et d'autre de l'autel de la Vierge, deux portes sculptées Louis XIV sont surmontées de deux bas-reliefs en marbre remarquables, provenant de l'ancienne cathédrale St-Lambert à Liège. Au rez-de-chaussée, de beaux lambris sculptés Louis XIV couvrent une partie des murs, laissant une large place aux ex-voto.

La nef de l'église a une voûte en berceau surbaissé, interrompue par des doubleaux retombant sur des pilastres à chapiteaux corinthiens, et semble d'autant plus lumineuse que, en 1971, les fausses baies du côté nord ont été percées et garnies de vitraux d'André Blank, aux tons discrets de champagne et de gris. En face, les ouvertures sud sont d'origine.

Après l'incendie de 1810, la restauration (1816 à 1818) par l'architecte H. Douha remeubla l'église d'éléments de qualité, venus de sanctuaires démolis ou désaffectés, principalement l'abbaye de Val-Dieu (chaire de vérité, deux confessionnaux, lambris du chœur). L'autel majeur, de type baroque, s'orne d'anges, de colonnes à chapiteaux et d'un fronton à volutes ; les panneaux sculptés des portes de la sacristie de style rocaille sont de très grande qualité.

Un très bel ensemble de sculptures de l'école liégeoise du début XVIII^e siècle se remarque : dans le chœur, une Immaculée Conception avec l'Enfant, dans la nef, huit sculptures monumentales, dont six attribuées à Panhay de Rendeux (les quatre Evangélistes, saint Pierre et saint Paul). La balustrade du jubé est décorée d'un trophée d'instruments de musique, des anges musiciens surmontent le buffet et les orgues de la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle ont été « relevées » en 1999, afin de permettre l'exécution de pièces intéressantes.

Aujourd'hui, une tour-clocher (1893) défigure quelque peu la façade et l'emplacement de l'ancien couvent (incendié en 1810) est voué au parking après la démolition, vers 1970, des bâtiments de la « Cour Fischer ».

M-P.D.

Localisation : Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 15 mars 1934

Classée entièrement comme monument à l'exception de la tour

47. Place du Martyr

Domination du parking sur le sablon central, façade aveugle du C&A à l'est, espaces vides à l'ouest de part et d'autre du Printemps, gabarit excessif de la résidence « Le Louvre » : l'ancestrale place des Récollets souffre décidément de beaucoup de handicaps urbanistiques, compensés en partie par le dynamisme de ses commerçants et cafetiers. Quelques immeubles méritent néanmoins l'attention sur cet espace peu cohérent.

Côté sud, l'*Inventaire du patrimoine monumental de la Belgique* repérait seulement, en 1984, l'imposante habitation du XIX^e siècle en briques et calcaire au n° 19, qui fut jusqu'en 1969 le siège historique du journal *Le Jour* et dont le rez-de-chaussée a été transformé en petites unités commerciales. C'est à côté de cette construction que s'ouvre la cour Sauvage, au fond de laquelle se trouvait dans les années 1870 le local des militants verviétois de la première Internationale. Les n° 45 (brasserie « L'Hexagone ») et 55 (pâtisserie Victor Krings) sont également du XIX^e siècle, alors que le n° 53 (parfumerie Scheen) date de la seconde moitié du XVIII^e siècle. A l'ouest, la façade du « Grand café » (ancien « café antialcoolique » du début du XX^e siècle et jusque dans les années '30) est particulièrement soignée.

Le côté nord de la place présente, lui, d'est en ouest, pas moins de six maisons reprises à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique* dont certaines étaient alors considérées comme dignes de protection : les n^{os} 24, 30, 52-54 (« Chez Georges », récemment repeint dans un ton trop vif) ainsi que 56 sont de la fin du XVIII^e siècle, les n^{os} 34-36 (« Fontegaia ») et 38-40 (« La brasserie ») du début du XIX^e.

F.J.

48. Deux maisons d'Adolphe Thirion

Non loin du Pont aux Lions, au bas de la rue Crapaurue, le n° 151, œuvre d'Adolphe Thirion, a été élevé entièrement en petit granit en 1853. La maison se compose de trois travées et de trois niveaux de hauteurs dégressives, et est ornée de figures en pierre finement sculptées et des motifs feuillus. La travée centrale est percée au premier étage d'une porte-fenêtre qui s'ouvre sur un balconnet, surmontée d'une corniche en pierre au-dessus de laquelle la date de 1853 est taillée à l'intérieur d'un pseudo blason. La façade du rez-de-chaussée a été entièrement modifiée. L'entrée qui était dans la travée de droite, se trouve aujourd'hui dans celle de gauche. Le garde-corps n'est pas celui d'origine. La construction abrite actuellement un établissement financier.

La même année, Adolphe Thirion avait réalisé un autre bâtiment au début de la rue de l'Harmonie (au n° 7 actuel). Le rez-de-chaussée était à l'origine en pierre ; il était ouvert dans sa partie centrale par une large baie. Il a été sacrifié – pratique courante dans les années '60-70 pour les rez-de-chaussée des artères commerçantes – pour répondre aux besoins « modernes » du négoce qui l'occupe. Les seuls vestiges de ce niveau sont deux magnifiques têtes sculptées qui ornaient le haut des baies. Ces figures féminines portent un diadème maintenant une chevelure tressée d'où partent des ornements feuillus. L'inscription : *Thirion arch.1853* se lit à côté du visage de droite.

Cette bâtisse fut longtemps occupée par la Banque Privée Anversoise et fut, pour cet usage, transformée à plusieurs reprises et notamment en 1923 par l'architecte anversois Max Winders. Du côté gauche de la construction, Thirion a ajouté une travée qui aboutit au niveau du deuxième étage. Cette partie d'un style identique, ornée de nombreuses arcades, s'ouvrait jadis au rez-de-chaussée par un large porche. Elle abrite aujourd'hui un commerce indépendant de celui occupé par l'immeuble principal.

C.B.

Localisation : Crapaurue, 151

Propriétaire : privé

Repris à l'Atlas architectural du centre ancien protégé de Verviers

VI. Rue du Collège et alentours

49. La rue du Collège

La rue du Collège constituait le prolongement de la rue des Raines vers le Grand Whérixhas (Place du Martyr). Le percement de la rue des Sottais et la démolition du remarquable hôtel Simonis à la fin des années '50 l'isolent de la rue des Raines. Vingt ans plus tard, la destruction du côté sud de la rue et son élargissement réalisés pour permettre la construction de l'îlot C&A-Sarma (qui devait initialement englober aussi la Grand-Poste et être surmonté d'un building !) déstructurent l'espace. Aujourd'hui le petit ensemble cohérent du XVIII^e siècle subsistant entre les n^{os} 62 et 100 est ainsi bien isolé. Cependant, on y trouve, certes à plus petite échelle, la même diversité que celle de la rue des Raines.

Ses monuments principaux sont les hôtels Franquinet et Pirons (n^{os} 62-64) et la Chapelle Saint-Lambert (n^o 80). Une grande variété de styles s'y révèle: le style Louis XIII (annexes de l'hôtel Pirons à l'arrière du n^o 64), le style Louis XIV (chapelle Saint-Lambert), le style Régence (n^{os} 96-100), le style Louis XV (n^{os} 62, 76-78), le style Louis XVI (n^{os} 64, 90). On y découvre aussi plusieurs immeubles en pan de bois imitant la construction en pierre et brique (n^{os} 62, 64, 72-74, 76-78).

Outre les trois monuments classés (la chapelle St-Lambert, l'hôtel Franquinet-Pirons et la Grand Poste), au moins cinq autres édifices de la partie épargnée par les démolitions de jadis sont dignes d'intérêt, à savoir d'est en ouest : à l'angle de la rue Masson, une harmonieuse maison d'angle de la fin du XVIII^e siècle (n^{os} 76-78) ; une façade Louis XVI, de la même époque et récemment nettoyée, au n^o 90 (ancien magasin Hélios) ; un bel hôtel de maître du tout début du XIX^e siècle abritant l'imprimerie Leens (n^o 94) ; juste à côté, un imposant immeuble de style Régence (n^{os} 96-100) et enfin, de l'autre côté du collège St-Michel, donnant sur la place du Martyr, une façade de la première moitié du XIX^e siècle surmontée d'un important fronton triangulaire (n^{os} 130 à 134). Tous ces édifices sont répertoriés dans *l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* comme ayant un certain intérêt patrimonial et méritant protection.

P.B.

50. La chapelle St-Lambert

Il faut pousser la porte de la chapelle St-Lambert, à l'angle de la rue du Collège et de la rue Masson, pour appréhender toute la beauté intérieure de cette petite église récemment restaurée. Celle-ci abrite en effet un mobilier de grande qualité, malheureusement un peu dispersé dans l'espace suite à l'agrandissement du volume intérieur par une adjonction vers le nord en 1879. Celle-ci fut réalisée suivant des plans de Charles Thirion, qui ne fut pas très inspiré en l'occurrence en acceptant de doubler ainsi la superficie de l'édifice.

Construite de 1734 à 1737 à la demande de religieuses sépulchrines venues de Malmédy juste un siècle auparavant pour ouvrir à Verviers une école et un pensionnat, la chapelle fut édifée grâce à l'aide de la famille Franquinet, dont une fille devint abbess du couvent. Après la Révolution liégeoise, la chapelle dépendit de la paroisse St-Remacle et fut dédiée à St-Lambert dès le début du XIX^e siècle. Elle servit surtout, de 1860 à 1919, à la très nombreuse colonie allemande qui vivait à Verviers au XIX^e siècle.

Les bâtiments du couvent furent affectés à l'enseignement communal dès 1807 et servirent de collège jusqu'à la construction des bâtiments de l'actuel Athénée Thil Lorrain. C'est sans doute sur l'emplacement de l'ancien cloître que la chapelle vit sa superficie malencontreusement doublée en 1879.

L'extérieur de l'édifice est fort discret mais bien composé. L'intérieur a conservé un caractère intime et accueillant et des éléments de décor sculptés qui font son caractère remarquable : autel garni des armoiries de François Franquinet et de son épouse Angélique Pirons, confessionnal aux armes des familles de Biolley et de Thier, lambris de style Louis XIV en chêne, banc de communion et tribune à balustres en chêne également.

F.J.

Localisation : rue du Collège, 80 et rue Masson à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 16 décembre 1980

Façades, toitures, charpente et mobilier immeuble par destination classés comme monument

51. L'ancien hôtel Franquinet-Pirons

Abritant depuis une trentaine d'années les services communaux des Travaux, de l'Urbanisme et de l'Environnement ainsi que les échevinats correspondants, et ce après avoir servi durant plusieurs décennies d'orphelinat pour filles, l'ancien hôtel de maître de la famille Pirons, dont les façades ont été tout récemment restaurées avec goût par les soins des services communaux eux-mêmes, apparaît à nouveau comme un des plus beaux édifices verviétois, ayant conservé en ses murs une décoration fort soignée.

Cette construction des XVII^e et XVIII^e siècles, en colombage enduit aux étages et rez-de-chaussée en calcaire, présente deux façades mitoyennes, l'une de style Louis XV (au n° 62), l'autre, plus récente, de style Louis XVI (n° 64). La première tente d'imiter une façade en pierre avec des moyens plus modestes et comporte une porte d'entrée très délicate, avec une imposte fort décorée, annonçant un intérieur orné de boiseries très élaborées. La seconde façade contient un porche donnant accès à une cour intérieure. D'après la dendrochronologie, l'abattage des bois se situerait entre 1632 et 1637 pour le n° 62.

Un bâtiment de la première moitié du XVIII^e siècle, de style Louis XIII, se trouve au fond de la cour. A gauche, une aile abritait initialement des écuries dont les quatre entrées cintrées ont été obturées. L'ensemble, tant à l'intérieur de la cour qu'en façade rue du Collège, est particulièrement décoratif et sa récente remise en peinture, soigneusement étudiée et respectueuse des coloris d'origine, lui rend tout son cachet.

F.J.

Localisation : rue du Collège, 62-64 à Verviers Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 15 mars 1934 L'ensemble des bâtiments classés comme monument

52. La Grand-poste

Le « véritable » hôtel des postes que réclament avec insistance les édiles et la population verviétoise depuis 1882 ne voit le jour qu'en 1909. L'inauguration officielle a lieu au début du mois de septembre 1910. La presse rapporte que les premiers visiteurs sont impressionnés par les nouveaux locaux des téléphones et que beaucoup gravissent, pour l'occasion, les 275 marches de la grande tour qui leur permette de profiter d'un panorama extraordinaire.

De plan quadrangulaire, ce vaste hôtel des postes est délimité de chaque côté par des tours de hauteur différente. Un escalier à volées convergentes portant deux lions présentant les armes de Verviers et de Liège, mène à l'entrée principale. A proximité se trouve l'inscription : Alphonse van Houcke Ingénieur - architecte 1904-1909. Cet architecte gantois (1858-1908) serait aussi l'auteur des postes de Louvain, Spa, Nieuport, Menin, Saint-Nicolas et Gand.

Certaines baies de l'édifice sont surmontées d'un arc cintré présentant une décoration figurative ou une inscription qui indique les différents services postaux tels recouvrement, caisse de retraite, envois enregistrés... D'autres ornements présentent deux putti de part et d'autre d'un médaillon dans lequel se loge une tête allégorique. Certains motifs (éclair, curieux appareils électriques) font sans doute référence aux nouvelles inventions du siècle de l'industrie. La figure au casque ailé de Mercure, dieu messager, est également présente. L'ensemble des bâtiments est couvert d'un toit à double pente dont le faîte porte une crête finement ciselée.

Les éléments les plus caractéristiques de ce château de pierre sont ses deux tours d'angle. La petite est ronde et mesure une cinquantaine de mètres. Au niveau du sommet des murs de la façade principale, elle possède un balcon circulaire évoquant un mâchicoulis. Le haut est de forme octogonale, percé d'ouvertures sur chaque face. Enfin, la tour est couronnée d'une flèche ouverte par quatre lucarnes. Elle abritait notamment la cage d'escalier desservant l'habitation du percepteur. La grande tour, de plan octogonal, est la plus haute de la ville, elle monte à plus de quatre-vingt mètres de haut. Elle est couronnée par une haute flèche métallique couverte d'ardoises. Cette tour n'est pas simple fantaisie de l'architecte; elle avait son utilité. Comme le dit le *Courrier du Soir*, sa destination principale est de servir de support aux fils téléphoniques. Elle marque aujourd'hui encore le paysage et reste un repère urbain important pour la cité

La Grand-Poste est une œuvre originale qui s'inspire des différentes tendances qu'a connues l'architecture à travers l'histoire. Elle est le reflet de l'époque qui, dans la lignée du XIX^e siècle, voulait recréer "en plus grand, en plus beau et en plus vrai" les styles architecturaux du passé. Elle fait référence à l'architecture gothique et renaissante et évoque le château de conte de fée... Sa flèche, digne d'une cathédrale, témoigne des "folies" du siècle de l'industrie. Elle exprime l'ampleur qu'a acquise la cité lainière tout au long du XIX^e siècle.

Un moment vouée à la démolition, la Grand-Poste restera plus que jamais présente dans le paysage verviétois, les travaux de réhabilitation et sa reconversion en bureaux essentiellement à destination du Forem (suivant les plans du bureau d'architecture Giovanelli-Lejeune) seront terminés fin 2004.

Localisation : rue du Collège, 3 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 7 août 1989

Façades, toitures, perron d'entrée, escaliers des petite et grande tours, salle des pas perdus,
Classés comme monument

53. L'Athénée royal et son hall de sports

La loi du 25 octobre 1795 imposait la présence dans chaque canton d'au moins une école primaire et une école secondaire ou collège. A Verviers, c'est dans les premières années du XIX^e siècle que les démarches furent entreprises pour l'établissement d'une école secondaire. L'établissement, attenant au couvent des Sépulchrines, ouvrit ses portes dans l'actuelle rue du Collège. Pendant la période hollandaise, il connaît de moins en moins de succès. La décision de créer une école moyenne afin de remplacer le collège est prise juste après la Révolution de 1830.

Les autorités communales confièrent à Emile Lebens, ingénieur-directeur des travaux de la ville, la tâche d'établir les plans de la nouvelle école. Au même moment, Auguste Vivroux, conseiller communal de la ville, offre gratuitement ses services d'architecte et propose lui aussi un projet d'école. Les deux offres sont débattues au conseil communal. C'est celle de Vivroux qui est adoptée. Le nouvel édifice est inauguré le 6 octobre 1875. L'école prend alors le nom de Collège communal. Suite à la loi du 15 juin 1881 qui, entre-autres, augmentait le nombre d'athénées royaux, le collège fut cédé à l'Etat, et devint Athénée royal. L'artère a été baptisée rue Thill Lorrain en hommage au premier préfet d'étude de l'école.

Le plan de l'édifice a la forme d'un I écrasé, situé perpendiculairement à la Vesdre. Au centre, un agréable préau couvert d'une verrière en forme de pyramide est entouré sur deux niveaux d'une rangée de classes. Sa couverture, qui associe le verre et le fer, témoigne des progrès techniques du XIX^e siècle. Il donne aux locaux un éclairage optimal et permet une aération active. Outre les divers avantages qu'offre le préau, il sert également de lieu de contrôle car toutes les classes s'ouvrent sur lui. C'est un passage obligé qui sert de lieu de rassemblement et de récréation en cas de mauvais temps.

La façade principale occupe un long côté donnant sur la rue. Au centre, les sept travées du corps principal se dressent sur deux niveaux ; elles sont flanquées de deux ailes d'un seul niveau. L'imposante façade est délimitée aux angles par des chaînes calcaires à bossage. Au centre, l'avant corps, tout de calcaire taillé en bossage continu, porte des pilastres doriques colossaux. Un escalier à volées convergentes mène à l'entrée principale. De part et d'autre de la porte, des plaques de bronze portent les noms de 226 combattants, anciens élèves de l'Athénée et de l'école moyenne. Le haut de la façade est décoré d'un entablement dorique interrompu au centre par l'inscription "Collège Communal". Auparavant, la construction possédait au-dessus de chaque angle un amortisseur en forme de boule. La travée centrale était couronnée d'un élément calcaire composé de balustres.

Inutile de dire que l'architecture de l'école était réfléchie pour qu'y règnent ordre et discipline. La façade symétrique devait sans aucun doute donner une impression d'austérité, de sérieux propice à l'étude. Dans le contexte du XIX^e siècle, un lieu de savoir et d'apprentissage tel que celui-ci ne pouvait sans doute avoir une façade autre que classique...

En face de l'Athénée, il faut souligner le caractère remarquable du hall de sports édifié en 1986 par l'architecte liégeois Bruno Albert. Cette construction, d'une qualité inhabituelle pour ce genre de bâtiment, est une fort belle réponse architecturale au bâtiment de Vivroux.

C.B.

Localisation : rue Thill Lorrain, n^{os} 1 à 3

Propriétaire : Société publique de gestion des bâtiments scolaires

Bâtiment de Vivroux repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

54. Les Bains Douches

Dans les grands centres industriels du XIX^e siècle, les ouvriers vivaient dans des conditions précaires : ils devaient se contenter en particulier de logements exigus rarement raccordés aux égouts ou à l'eau courante. Diverses études ont montré que la situation était particulièrement déplorable à Verviers. Cet état de fait permet de comprendre en quoi les dirigeants de la ville lainière ont voulu faire preuve de philanthropie en dotant leur commune de Bains Douches destinés aux "classes laborieuses". Elles pensaient aussi promouvoir la moralité au sein des masses populaires.

Les premiers bains publics sont d'abord installés rue de Dison en 1868. L'infrastructure étant rapidement devenues insuffisantes, les édiles de Verviers envisagent fin du XIX^e siècle, de bâtir de nouveaux bains douches "modernes" afin de suivre l'exemple de plusieurs grandes villes belges et étrangères. Le 2 octobre 1900, l'ingénieur Sinet remet un projet pour la construction de l'établissement et les plans sont dressés par l'architecte Lange. L'ouverture au public a lieu le 23 août 1902 à 3h00 de l'après midi.

Le bâtiment se dresse sur trois niveaux et est composé de six travées. Le premier niveau est assez massif, il comprend quatre baies jointives à l'arc déprimé au centre et une grande porte à chaque extrémité. Au-dessus de l'une de ces portes figure la date 1902 en chiffre romain. Au premier étage, quatre fenêtres jointives à l'arc en plein cintre sont entourées par deux ouvertures aux linteaux droits. Le dernier étage contient aux extrémités des baies jumelées surmontées d'un coquillage et d'un poisson. Ces deux derniers niveaux étaient loués comme appartement. L'ensemble est coiffé d'une imposante corniche formant un arc brisé en accolade de chaque côté. Un blason aux armoiries de la ville orne le centre. La première et la dernière travée sont couronnées d'un toit à l'impériale jadis surmonté d'un lanternon.

D'une manière générale, plus on monte dans la construction, plus elle gagne en légèreté. Le rez-de-chaussée massif est tout en pierre calcaire, tandis qu'au dernier étage les baies sont plus espacées et la pierre se situe dans de plus fins bandeaux qui rythment le haut de la façade. Les briques sont couvertes d'un pavement blanc émaillé. Les archives montrent que l'étude des matériaux est très importante. C'est l'époque où les matériaux neufs affluent. L'ingénieur Sinet compare les prix et la qualité des produits qu'offrent les différents fabricants. Il fera usage ici de la céramique décorative "Majoliques de Hasselt" qui est un produit nouveau destiné à remplacer le marbre naturel. Voici ce qu'on en dit la presse lors de l'inauguration : *"Toute fraîche, toute coquette, pareille à un grand jouet qu'on sortirait d'une boîte, la salle des bains douches est une merveille de propreté et les matériaux avec lesquels elle a été construite assurent que cette belle propreté pourra être facilement conservée"*.

Originale avec quelques pointes d'exotisme, la construction évoque l'Orient et l'importance des bains dans ces pays. Quelques détails comme les délicates grilles aux fenêtres, sont d'influence *art nouveau*. Ce caractère plus "fantaisiste" est dû essentiellement à la fonction de la bâtisse. Elle ne devait pas manifester l'autorité mais inviter les gens à s'y rendre spontanément...

C.B.

Localisation : rue Ortman

Propriétaire : ville de Verviers

Repris comme immeuble de grande valeur dans l'Atlas architectural du centre ancien protégé de Verviers

VII. Rues des Raines et des Alliés

55. Rue des Raines

Au XVII^e siècle, le travail de la laine se transforme en véritable industrie et permet l'éclosion d'une classe nantie. La rue des Raines s'impose alors comme l'artère bourgeoise de la cité. Elle le reste jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Elle décline alors avec l'apparition des nouveaux quartiers et ne subit plus que peu de modifications jusqu'à nos jours. Elle constitue aujourd'hui le magnifique témoignage de l'évolution de l'architecture verviétoise sur plus de deux siècles et compte pas moins de huit immeubles classés (les n^{os} 2, 6, 42, 44-48, 50-52, 72, 80 côté pair et le n^o 17) et dix autres répertoriés dans à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* portant un certain intérêt patrimonial (les n^{os} 18-20, 34, 58-62, 64, 74, 78 et 88-90 côté pair, 55, 57-61 et 65-67 côté impair).

Le côté nord de la rue est le plus recherché. Les principaux hôtels de maître s'y installent. Ils disposent à l'origine de vastes jardins allant jusqu'à la Vesdre. L'activité drapière n'y est pas absente puisque de nombreux immeubles sont équipés de tire-balles ou disposent en annexe de bâtiments de fabriques. Le côté sud de la rue accueille des immeubles généralement plus modestes implantés sur un parcellaire plus étroit.

Les constructions du XVII^e siècle adoptent le style mosan. Elles sont édifiées en colombage. Le pan-de-bois repose sur un soubassement en pierre calcaire et est composé d'une ossature agrémentée de nombreuses décharges, sous forme de simples éléments obliques ou de croix de Saint-André. Les hourdis sont composés de torchis. Les baies sont petites et disposées à chaque niveau sur deux rangs (châssis ouvrants en bas, fixes en haut). La corniche à cymbales est une caractéristique essentielle de ce type d'immeuble. A la fin du XVII^e siècle, les pans-de-bois sont plus simples. On n'y trouve plus ou peu de décharges et les hourdis sont devenus plus grands.

De ce XVII^e siècle, l'ancienne maison Lambrette (1636) au n^o 86 en est certainement la plus belle référence. D'autres bâtisses conservent de belles façades en colombage où souvent le torchis a été remplacé au XIX^e siècle par de la brique et le pan de bois dissimulé derrière un enduit (n^{os} 2, 8, 25, 57, 59, 70, 75).

Dès le milieu du XVIII^e siècle apparaissent à Verviers des constructions en pierre calcaire et en brique (ancienne maison Moulan, 1650). Cependant, ce phénomène ne touche la rue des Raines qu'au XVIII^e siècle, qui voit la rue se doter de très élégantes maisons inspirées des styles français. Plus rien à voir avec la rusticité du siècle précédent. De grandes fenêtres remplacent les baies à meneaux. Fini le torchis qui apporte l'humidité au sein des maisons. Place maintenant à un confort accru et à une décoration luxueuse...C'est un nouvel art de vie à l'image du raffinement qu'acquiert la bourgeoisie locale. Une bourgeoisie qui n'échappe plus aux phénomènes de mode. Cela se lit sur les façades où les styles vont se succéder jusque dans la première moitié du XIX^e siècle.

Le style Louis XIII avec ses linteaux en tas-de-charge à cinq claveaux appareillés (n^{os} 17, 58-62, 61, 65-67, 107-109), les styles Régence et Louis XV avec leurs baies empruntées de fine fantaisie: moulures, décor tout en courbes,...(n^{os} 18-20, 42, 50-52, 72, 76), le style Louis XVI à la rigoureuse symétrie et au fin dépouillement (n^{os} 6, 32, 43, 64, 72, 77, 78, 80), le style Empire (n^{os} 74, 69-71, 81), le style Louis-Philippe (n^o 47). Les immeubles les plus remarquables de cette époque sont certainement l'hôtel Henri Simonis (1806) au n^o 6, la maison Pirenne (1743) au n^o 17, l'hôtel Jean-François Piron (vers 1757) au n^o 18-20, la maison Cornet (1757) au n^o 42, la maison Maigray (1743) au n^o 50-52, la maison Thisquenne

(1718) au n° 58-62 (malheureusement fort remaniée), l'hôtel Jean Franquinet (1738) au n° 65-67, la maison du médecin Godar (milieu du XVIII^e siècle) au n° 72, la maison Godin au n° 80 (début du XIX^e siècle).

Si la construction en pierre et brique devient la norme à partir du XVIII^e siècle, la construction à ossature en bois perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Celle-ci prend tous les aspects de sa concurrente et suit les mêmes modes esthétiques. Les moulures en bois au XVIII^e siècle et en stuc au XIX^e siècle copient la pierre. Toutes les façades étant badigeonnées ou enduites à l'époque, il était difficile de faire la différence (n^{os} 4, 21-23, 28, 34, 53, 82-84, 93-95). Le témoin le plus intéressant de ce mode de construction est certainement l'immeuble Louis XVI au n° 34. Il est dommage de voir aujourd'hui des dérochages mettre en évidence le bois des moulures ou, pire, les colombages alors qu'ils ont toujours été destinés à être cachés et ce même si la rusticité du matériau paraît bien attrayante pour nos contemporains.

Au début du XIX^e siècle, la plupart des constructions de style mosan sont profondément remaniées pour s'adapter aux concepts de mode, de confort et d'hygiène en vigueur. Les pans-de-bois sont vidés de leur torchis et maçonnés. Ils subissent d'importantes transformations de l'ossature visant à modifier les baies à meneaux et permettre l'installation de vastes fenêtres. Un enduisage d'ensemble de la façade parachève le tout, souvent avec beaucoup d'élégance. Ainsi on doit relever l'hôtel Franquinet aux n^{os} 44-48 transformé pour partie en style Empire (n° 46-48) et pour l'autre en style Louis-Philippe (n° 44). Notons aussi les n^{os} 55, 70 et 88-90. Ici encore, il serait dommage de voir la tentation du rustique entraîner des dérochages intempestifs tant les transformations de l'ossature sont importantes et réalisées sans aucun souci esthétique.

Pour le reste du XIX^e siècle et pour le XX^e siècle, la rue des Raines ne subit que peu d'évolution si ce n'est une modification en ce qui concerne les accès aux immeubles. De nombreuses portes disposées en travée centrale sont déplacées vers une travée latérale et nombre de perrons d'entrée sont supprimés et remplacés par des marches intérieures. La principale modification est d'ordre urbanistique avec la construction de monuments imposants aux deux extrémités de la rue: l'église Saint-Remacle (1834-1838) et la Grand'Poste (1904-1909).

Il est important de souligner ici combien la rue des Raines, à côté de l'ensemble architectural majeur qu'elle constitue aujourd'hui, forme aussi un ensemble urbanistique extrêmement intéressant. Sa forme en légère courbe et son évasement central permettent la découverte progressive d'un ensemble cohérent d'immeubles aux détails subtils. Cette découverte est ponctuée de quelques surprises créées par les décrochements de certains bâtiments vis-à-vis de l'alignement général de la rue ou par l'ouverture de quelques « arvô » (n^{os} 28, 47). Ensuite des perspectives enrichissent encore la perception de l'espace: perspective rigoureuse et axiale sur l'église Saint-Remacle à l'image de l'architecture néo-classique du monument, perspective en arrière plan sur la flèche élancée de la tour de la Grand'Poste en rupture forte avec l'échelle de la rue, perspective bucolique vers le Pont Al'Cute et la colline verte d'Andrimont, perspective tout en relief vers le Mont du Moulin et la butte de l'Hôtel de Ville, dont on perçoit une partie de son clocheton. Cet aspect des choses fait également partie de notre patrimoine et constitue une valeur à ne pas perdre dans des aménagements irréflectifs.

56. Rue des Alliés

Appelée autrefois rue de l'Hôpital ou rue des Vieillards car elle conduisait au premier hôpital verviétois, cette rue, qui ne fut urbanisée qu'au XIX^e siècle, longeait les jardins ou les établissements industriels situés à l'arrière des riches propriétés de la rue des Raines. C'est par cette voie parallèle que les carrosses des notables pouvaient pénétrer dans leurs hôtels de maître.

La rue ne compte qu'un seul édifice classé (la maison des vicaires, au n° 13) mais une dizaine d'autres sont repris à l'Inventaire du Patrimoine, dont cinq avec pastille : au n° 19, datant de la fin du XVIII^e siècle, une partie de l'hôtel Cornet situé rue des Raines (devenu le musée d'archéologie) ; aux n°s 42 à 46, trois façades du début du XVIII^e siècle ; aux n°s 86 à 96, à l'angle de la rue des Sottais, le vaste ensemble industriel constituant jadis la fabrique Doret et aujourd'hui en partie intégrée (et en partie démolie) dans l'école Don Bosco. On notera aussi, au n° 33, un vaste bâtiment industriel de la fin du XVIII^e siècle construit perpendiculairement à l'ancien hôtel Franquinet rue des Raines.

F.J.

57. Ancienne maison Vivroux

Imposante construction de six travées à deux étages, ayant conservé pour l'essentiel sa façade d'origine, précédée d'un imposant perron circulaire, cette maison fut bâtie en 1743 pour la famille Maigray. Elle fut partiellement louée au XIX^e siècle, par son propriétaire Jean Latard, à la famille Pirenne. Durant le bref laps de temps que celle-ci l'occupa, le futur grand historien belge Henri Pirenne y naquit en 1862, comme rappelle une pierre commémorative au-dessus de l'imposte en façade.

Mais la maison fut surtout, à partir de son achat en 1870 par l'architecte liégeois Auguste Vivroux et jusqu'à son rachat par l'Etat en 1942, la demeure de cette famille d'architectes dont plusieurs représentants marquèrent la ville de leurs réalisations (parmi celles-ci subsistent l'église Ste Anne, les fontaines David et Ortman, l'Athénée royal et l'école de Séroule par exemple).

Le pignon de l'immeuble est recouvert d'ardoises depuis que la maison voisine a été abattue au milieu du XX^e siècle pour « aligner » la rue des Souris.

F.J.

Localisation : rue des Raines, 17 à Verviers
Propriétaire : Régie fédérale des bâtiments
Date de classement : 4 octobre 1974
Façade principale et toiture classées comme monument

58. Ancienne maison Lambrette

Bizarrement nommée, cette maison de la rue des Raines. Depuis bientôt quatre siècles, elle défie le temps et impose sa structure de chêne à l'attention des passants. En effet, depuis 1635, cette ossature tient toujours debout. C'est dire à la fois la qualité du matériau et la compétence du charpentier.

L'histoire de cette demeure, en concurrence avec la "maison du Prince" pour le titre de plus ancienne maison de Verviers, se révèle par pans et montre des fortunes diverses. Si on ignore le bâtisseur, on apprend que, tôt après son édification, elle abrite le capitaine Jean Pirotte. Titre majeur dans une bourgade justement désignée "bonne ville".

A sa suite et durant tout le XVIII^e siècle, la demeure, pourtant modeste, loge la famille Franquinet, une dynastie de très grands bourgeois. Cet anachronisme n'est pas rare à l'époque. Bien de ces patrons d'industrie étaient d'origine rurale et ne sortaient pas si facilement de leurs habitudes. Il faut toutefois savoir que la maison voisine, au 88, avait strictement la même structure et constituait l'autre moitié du logis du clan.

Les siècles suivants verront la maison divisée en appartements pour locataires d'origine très modeste (jusqu'à quatorze ménages!). C'est ici que nous rencontrons Martin Lambrette, petit menuisier de quartier qui, curieusement, a laissé son nom à l'immeuble.

Remarquable par sa longévité, cette maison l'est aussi par son style mosan. Un pilier central, en même temps, jambage de la porte, soutient les pannes en linteaux et quelques traverses. L'ensemble crée ainsi des compartiments contenant les guettes et les croix de St André et permettant les percements à l'envi, selon les agencements intérieurs. Un haut soubassement de calcaire chanfreiné porte l'ensemble de la structure hourdée de torchis. Un perron de quatre marches, bordé de murs d'échiffre conduit à la porte d'entrée à baie d'imposte. Une corniche à cymbales se pose sur les corbeaux, profilés, décorés de rosaces latérales et munis d'un gland à l'ancienne mode, presque gothiques.

La façade arrière, tout à fait similaire à la précédente, a gardé son torchis. Mais, quoique sans aucune déformation ou hors plomb, la structure a plus souffert et quelques éléments de chêne sont altérés.

Avec l'aide administrative de l'Institut du Patrimoine wallon, le propriétaire de cette habitation compte la remettre en état et lui rendre son aspect d'origine, en restituant des éléments disparus.

J. de H.

Localisation : rue des Raines, 86 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 13 mai 1970

Façades et toiture classées comme monument

59. Ancienne maison Godin

Cette maison, propriété des Laurenty au XVIII^e siècle puis des Godin au XIX^e, présente une façade du début du XIX^e siècle dont rien n'est venu altérer depuis les proportions parfaites. Le bordage de la porte en forme de pilastres, les très larges linteaux de fenêtres, les pilastres de celles-ci, le tout en calcaire, laissent peu de place aux étroites bandes verticales de pierre entre les travées. Le tout donne une fort belle architecture néo-classique, très distinguée.

F.J.

Localisation : rue des Raines, 80 à Verviers
Propriétaire : privé
Date de classement : 1^{er} octobre 1976
Façades et toitures classées comme monument

60. Ancienne maison Godar

Grande maison édifée au milieu du XVIII^e siècle à l'angle de la rue Renier par le médecin Guillaume Godart, cette construction présente une façade assez austère de huit travées, dont les ornements, quoique remarquables, sont plutôt discrètes et localisées dans les ferronneries et le linteau de la porte d'entrée : celui-ci est un des plus « rococo » de la ville, il soutient un élégant balcon de fer forgé –malheureusement caché en grande partie par un panneau publicitaire !- et chaque fenêtre dispose d'un accoudoir en ferronnerie du même type. On notera aussi les guirlandes ornant le haut fronton qui occupe le centre de la corniche. Mais en dehors de ces éléments décoratifs, l'impression d'ensemble du bâtiment est l'absence de fantaisie et une allure générale annonçant déjà le néo-classicisme.

Le fils du docteur Godart, Mathieu, se singularisa à l'époque de la Révolution liégeoise en se mettant du côté des partisans de l'Ancien Régime, à la tête des « cocardes noires » qui pourchassèrent, pour le compte du prince évêque, les révolutionnaires tels que Fyon ou Chapuis. La maison fut saisie par la République lors de l'annexion à la France en 1795. Au XIX^e siècle, elle devint la demeure de la famille Dardenne puis du sénateur Laoureux, et au XX^e siècle, celle du meunier Lemaire avant d'accueillir en 1930 un home pour jeunes filles gérés par les Sœurs de Marie-Auxiliatrice.

F.J.

Localisation : rue des Raines, 72 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 24 février 1981 Façades et toitures classées comme monument

61. Ancienne maison Maigray

Construite en 1743 comme la maison Vivroux de l'autre côté de la rue, elle diffère pourtant considérablement de cette dernière par son architecture beaucoup plus moderne : autant la maison Vivroux est un peu archaïque, pour l'époque, dans son austérité, autant cette maison est plus caractéristique de la mode du XVIII^e siècle et d'une certaine rondeur de style s'exprimant dans les linteaux de fenêtre et de la porte sur les quatre niveaux de l'édifice : formés de demi-accolades ondulantes, ils donnent à la façade une animation bienvenue. On notera qu'au rez-de-chaussée, deux des trois fenêtres ont été transformées en vitrines et une troisième en porte centrale d'un espace commercial.

La maison fut la propriété au XVIII^e siècle de la famille de Maigray, qui compta plusieurs notables locaux dont Antoine, curé de Verviers de 1732 à la révolution de 1789.

F.J.

Localisation : rue des Raines, 50-52 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 1 ^{er} octobre 1976 Façade principale et toiture classées comme monument
--

62. L'ancien hôtel Franquinet

Ce très large immeuble de sept travées en pans-de-bois datant du XVII^e siècle, est fort semblable, mais en plus large, à la maison Lambrette, autre exemple de construction de style mosan à Verviers. Mais contrairement à la maison Lambrette, l'ancien hôtel Franquinet fut morcelé à la fin du XVIII^e siècle, remanié au XIX^e, et son colombage est actuellement enduit et peint, si bien que les similitudes de style et d'époque n'apparaissent pas au premier coup d'œil.

La construction était initialement l'hôtel de la famille Franquinet, où vécurent notamment Lambert Franquinet (1634-1724) et son fils Lambert (1667-1737), seigneur de Grand-Rechain. Perpendiculairement à cet édifice, un long bâtiment industriel fut édifié à la fin du XVIII^e siècle avec accès par l'actuelle rue des Alliés (n° 33). Atelier de presserie de draps d'Otto Caspar Duesberg en 1845, il abrite aujourd'hui l'imprimerie Plumhans.

F.J.

Localisation : rue des Raines, 44-48 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 12 octobre 1983

Façades et toitures classées comme monument

63. Ancienne maison Cornet

D'après les archives, il se trouvait dès 1670 une petite maison, bien de la famille Cornet, à l'emplacement de l'actuel n° 42 de la rue des Raines; en 1757, la parcelle voisine est achetée par Joseph Cornet (qui fut bourgmestre de Verviers). Sur ce vaste terrain, il fait alors édifier, avec son épouse Marie-Agnès Franquinet (membre d'une des plus fortunées familles de la Ville) une vaste et élégante demeure patricienne de trois niveaux très élevés et large de cinq travées. L'intérieur est aéré, confortable et amplement éclairé comme le veut la mode de l'époque.

Il s'agit d'un édifice de style Louis XV en brique et calcaire, dont le socle calcaire est orné de cartouches écornés en relief et couronné d'un cordon mouluré ; la façade est encadrée de bandeaux à moulure, où alternent des cartouches courts et longs, séparés par des cordons au niveau des appuis et des linteaux. Les hautes fenêtres, aux châssis à petits-bois, ont un linteau bombé à clef sculptée en feuille d'acanthé. A gauche, porte à encadrement concave : montants décorés de cartouches et couronnés d'un sommier mouluré recevant le linteau en anse de panier, avec en son milieu une clef sculptée rocaille. La haute imposte vitrée est garnie d'une ferronnerie elle aussi à rocaille. A l'origine, un large perron de six marches précédait cette porte, il fut malheureusement supprimé en 1912, déséquilibrant les proportions de l'entrée. Les photographies anciennes montrent d'ailleurs que la plupart des habitations de la rue des Raines possédaient un perron, parfois à volée double. Ils ont presque tous disparu. La façade arrière est bien sûr plus simple, en brique et calcaire peints, aux baies surmontées d'un linteau bombé à clef.

La propriété étendait autrefois ses jardins jusqu'à la Vesdre et comportait de vastes communs, témoins de l'importance sociale et économique de la famille qui les avait construits. La situation changea en 1847, lorsque les propriétaires en vendirent la plus grande partie. En 1912, une nouvelle construction basse dans le style de la maison fut édifée perpendiculairement au bâtiment, d'après les plans de l'architecte Vivroux.

La famille Cornet habita l'immeuble jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il fut ensuite occupé, à partir de 1806, par le docteur Rutten, bourgmestre de Verviers de 1808 à 1830. C'est très certainement lui qui voulut mettre au goût du jour la décoration intérieure. En effet, si l'extérieur de la maison est un exemple des plus avancés du « rococo verviétois », la décoration intérieure est d'un style Empire caractéristique et élégant : cheminées de marbre noir décorées de palmettes en laiton, trumeaux et frises des murs ornés de stucs et de reliefs néo-classiques... Tout est resté dans un état remarquable, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage.

Après avoir été occupée par le docteur Delcour (en 1833), la propriété passa en 1918 à la famille Lekeux, puis fut acquise par la Ville grâce au legs Le Pas, afin d'y installer en 1958 les collections d'archéologie et de folklore des Musées communaux. La demeure restaurée est donc accessible au public et reste encore de nos jours un des fleurons de l'architecture verviétoise du XVIII^e siècle, et une des plus belles maisons de notre ville. Elle présente des ensembles mobiliers des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, qui restituent remarquablement l'ambiance qu'un hôtel de maître de cette époque dut connaître au fil du temps, pleine de charme et d'élégance.

M-P. D

Localisation : rue des Raines, 42 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 4 octobre 1974

Façades et toitures classées comme monument

64. L'ancien hôtel Henri Simonis

Au XVII^e siècle, la rue des Raines est déjà habitée jusqu'à son extrémité est, et le n° 4 est une demeure bourgeoise cossue, sise dans une propriété importante qui incluait notamment la parcelle juste à l'ouest, le futur n° 6. Ce terrain, peut être déjà bâti alors, en fut détaché en 1806 par Henri-Guillaume Simonis, époux d'Anne-Catherine de Grand-Ry, pour y aménager leur maison. En 1830, Mme Simonis, devenue veuve, céda (en vente ou en héritage ?) cette maison à son neveu, l'industriel Raymond de Biolley. Celui-ci l'échangea en 1839 contre l'ancienne église désaffectée de la place du Marché et le conseil de fabrique disposa ainsi d'une résidence imposante pour le curé-doyen. Ces bâtiments sont donc actuellement la maison décanale (résidence du curé-doyen de Verviers) et la maison des vicaires.

La façade néo-classique à cinq travées sur trois niveaux pourrait n'avoir compté à l'origine que les trois travées de droite. La dernière travée de droite est percée d'une porte cochère s'ouvrant sur un vestibule qui traverse l'édifice de part en part et permet d'atteindre la cour intérieure et le jardin, bordé à gauche par les douze travées de la maison vicariale. On découvre ainsi, de la cour, une vue remarquable, un îlot de paix et de verdure dans la ville. La maçonnerie aux étages en façade de la maison décanale est mixte : brique et pierre de taille, au-dessus d'un rez-de-chaussée en pierre de taille uniquement. Un bandeau de pierre surmonte la façade et soutient la corniche. L'intérieur, remis au goût du jour au temps de l'Empire, est agrémenté de plafonds en stuc et de cheminées en marbre. Derrière la maison, le jardin s'ouvre sur la rue des Alliés par une imposante porte cochère appuyée sur deux colonnes et dominée par un fronton triangulaire.

A gauche, perpendiculairement à la rue des Alliés et ouvrant sur celle-ci, bordant ce jardin, un bâtiment annexe datant de 1727, avec une porte monte-charge en façade au-dessus des quatre travées. Pierres de taille en saillie par rapport aux briques, continuité horizontale assurée par des bandeaux, tout cela reste discret par comparaison avec la vue que l'on obtient depuis le jardin. Là, les douze travées s'imposent avec élégance et le groupe formé par la maison décanale, celle des vicaires et le jardin constituerait un ensemble remarquable s'il était mis en valeur.

Cette construction de la rue des Alliés semble être le pendant d'une autre aile qui lui faisait face et dont subsistent les traces dans les habitations transformées qui longent la rue de la Paroisse, côté est. Cette annexe abrita longtemps du personnel de l'église, une bibliothèque et des locaux d'œuvres. Depuis 1923, trois appartements distincts permettent d'accueillir les vicaires, alors que les combles deviendraient aisément habitables eux aussi. La maison qui n'était pas encore vicariale connut une de ses plus belles heures en 1849 quand le doyen Sébastien Lovens (1805-1852) y ouvrit un lazaret provisoire durant l'épidémie de choléra et y soigna personnellement les malades, avec l'aide des Filles de la Charité.

J.W.

Localisation : rue des Raines, 6 et rue des Alliés, 13 à Verviers
Propriétaire : fabrique d'église St Remacle
Date de classement : 19 octobre 1984
Façades et toiture classées comme monument

65. Ancien hospice des vieillards

L'histoire du musée communal et de ses collections a fait l'objet d'un historique détaillé de Maurice Pirenne. La naissance de ce lieu de culture tient à la volonté tenace d'un seul homme: Jean Simon Renier (1818-1907). « Seul, sans l'aide de personne, vous fondez un Musée tel que peu de villes industrielles de l'importance de la nôtre en possèdent de semblables. Un grand pas est accompli ! Le mouvement est donné : rien ne l'arrêtera; Verviers continuera fièrement la marche que vous lui indiquez ». C'est en ces termes que le bourgmestre Ortmans-Hauzeur inaugure le musée Renier le 10 août 1884.

En effet, la passion de collectionneur de J.S. Renier incite de nombreuses personnes à lui faire des dons. Rapidement, il manifeste le souhait de créer à Verviers un musée communal où toutes les œuvres seraient déposées. Dès 1855, il propose à l'administration communale de mettre à la disposition du public deux pièces de son habitation privée. Sans attendre, il continue de récolter des objets d'origines diverses qui deviennent de plus en plus nombreux et encombrants. Les édiles communaux proposent alors de mettre à disposition l'hospice des vieillards qui vient de faire l'acquisition de nouveaux bâtiments à Andrimont. Le vieil hospice du XVII^e siècle est alors voué à la destruction. Il est acheté à la commission des hospices, Renier lègue ses collections et devient conservateur sans rémunération.

Le nouveau musée occupe alors l'ancien hospice qui fut construit en 1661-1663 à proximité immédiate de la Vesdre. Une chapelle était venue agrandir la bâtisse en 1721. A l'origine, la façade-pignon était percée de trois oculi, et son toit portait un campanile. A l'intérieur, l'aménagement du musée était pratiquement inexistant. Les objets y étaient exposés dans un charmant désordre. Selon Pirenne cette période "romantique" du musée prit fin avec la mort de Renier en 1907. La même année, les exigences testamentaires d'un important donateur obligent le musée à se transformer. Les travaux de "modernisation" sont confiés à l'ingénieur-architecte Emile Mouris. Pendant les travaux d'aménagement qui durent deux ans, Pierre Hauzeur de Simonis décède. Il lègue au musée une très riche collection de tableaux et de porcelaines. Complètement réaménagé et doté de nouveaux et nombreux objets, le musée est inauguré une seconde fois le 3 septembre 1911.

La construction de grandes baies permet un éclairage naturel des collections. Des salles sont créées et conservent des objets placés suivant un classement. La façade-pignon de l'ancienne chapelle est entièrement recouverte d'un cimentage, vestige d'une mode où l'on masquait de ciment la plupart des constructions. Les trois oculi du haut de la façade sont conservés. Quatre baies à croisée sont créées au premier et au second niveaux. Une série de pierres décorées, provenant pour la plupart de l'ancienne église Saint-Remacle, sont fixées entre les ouvertures du rez-de-chaussée. La charpente porte toujours une couverture à coyaux et à croupette, mais son campanile a disparu.

Après 1911, d'autres modifications internes sont apportées à l'édifice, qui reste l'une des plus anciennes bâtisses verviétoises. Ces aménagements successifs témoignent de l'évolution et de l'importance qu'a acquise la muséologie.

C.B.

Localisation : rue Renier, 17-19 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

66. L'église Saint-Remacle

L'inauguration du nouvel hôtel de ville de Verviers en 1780 fit ressortir davantage encore la vétusté et l'exiguïté de l'église Saint-Remacle toute proche. Continuant donc sur leur lancée, les édiles invitèrent Jacques Barthélemy Renoz à s'attacher au plan d'une église plus digne d'une ville à la prospérité croissante. Les malheurs des temps, le manque de ressources et les discussions interminables à propos des projets successifs retardèrent cependant la construction d'un nouveau temple. C'est seulement en 1832 que Raymond de Biolley va pouvoir poser les premiers jalons vraiment concrets. Le plan de Cremer, architecte aixois, revu par le Parisien Lebas, est mis en œuvre en 1834 sous la surveillance des Vivroux. Consacrée en 1838, la nouvelle église n'en est pas terminée pour autant. Les décennies suivantes verront encore bien des travaux de décoration intérieure.

Le bâtiment est construit sur le modèle des basiliques romaines, au goût des néo-classiques du début du XIX^e siècle. La façade est réalisée en calcaire du pays de Verviers tandis que les murs latéraux et la rotonde arrière sont en briques. Le portique central évoque immédiatement un arc de triomphe romain et la tour de 43 mètres donne à l'édifice son aspect imposant. A l'intérieur, sept piliers massifs carrés séparent de chaque côté la grande nef des petites. Le plafond de la nef centrale est constitué de 105 caissons, souvenir des basiliques romaines. De part et d'autre de l'entrée, adossées aux piliers qui soutiennent le jubé, deux statues (début du XVIII^e siècle) d'un peu plus de 2 mètres, en bois peint en blanc, et qui proviennent de l'ancienne église, représentent saint Lambert et saint Sévère, ce dernier tenant en main une navette puisqu'il est le patron des tisserands.

Les de Biolley et les familles apparentées sont omniprésents dans l'église. La chaire de vérité, offerte par la veuve d'Edouard de Biolley est une pièce imposante en chêne massif sculpté, avec un double escalier. Au pied de la chaire, saint Raymond (rappel de Raymond de Biolley) et saint Edouard (rappel de son frère Edouard de Biolley) présentent à saint Remacle un plan qu'on suppose être celui des transformations - jamais réalisées - de l'église. Dans le chœur où se dresse un maître-autel en marbre blanc, noir et rouge, l'ornementation combine statues majestueuses (œuvres de Clément Vivroux) et vastes surfaces peintes (par Charles Albert de Bruxelles et Bellemans d'Anvers). On retiendra, autre trace des donateurs, au-dessus des stalles de droite, le panneau de Bellemans figurant la communion mystique de saint Raymond (encore un rappel de R. de Biolley).

Lors des fêtes du centenaire de l'édifice, en 1938, deux plaques ont été scellées dans les murs des chapelles latérales: à gauche, une liste des curés résidents ; à droite, un rappel de la générosité des Biolley (devenus de Biolley en 1843) et Simonis. Dans le fond de l'église, côté droit, au-dessus de l'autel du baptistère, une pièce remarquable : un tryptique peint qui illustre des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste. Au revers des volets figurent les portraits du couple de donateurs, chacun accompagné de son saint patron. C'est l'œuvre de Gérard Douffet, un élève de Rubens. Telles sont quelques-unes des particularités de cette église qui vaut le détour, dont la tour et la façade ont été récemment restaurées suivant les plans de l'architecte Jean-Noël Crickboom. Une église qui est vraiment celle de tous les Verviétois : construite avec l'argent de quelques familles d'industriels enrichis par le travail de la population locale.

A l'angle de la place (au n° 10), le pavillon néo-gothique élevé en 1837 pour Jeannette Henrard au fond du jardin de sa maison de la place Sommeleville est repris dans l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* avec un certain intérêt architectural.

J.W.

Localisation : place St-Remacle

Propriétaire : fabrique d'église de la paroisse Saint-Remacle

Date de classement : 3 octobre 1974 et 23 février 1987

Orgues de l'église et église elle-même classés comme monument

VIII. Sommeleville

67. Place et pont de Sommeville

Le terme “Sommeville” ou “Summa illa villa” (Villa au sommet) était antérieurement attribué au plateau où est actuellement bâti l’hôtel de ville. Son utilisation pour qualifier la place située à l’est de cette butte apparaît pour la première fois dans un record de la cour de justice en 1523.

Jusqu’au XVI^e siècle cette place constitue la seule excroissance du tertre antique. La bourgade s’étirait effectivement vers l’Est en franchissant le ruisseau de Sécheval (“Sec-Val”), en longeant le manoir de Verviers (ancienne tour quantin à l’emplacement de l’institut Sainte-Claire), pour aboutir à la place Sommeville. Au delà de cette place le “chemin de Limbourg” reliait Verviers à la capitale du duché voisin et à l’empire. Au Nord-Ouest de la place un pont (en pierre à partir de 1562) permettait de franchir le canal des usines, pour contourner la butte de l’hôtel de ville par le Nord.

A partir du XVII^e siècle, la place (tout comme la ville) va se transformer : des constructions en pierre remplacent progressivement celles en colombages, la première porte d’enceinte de la ville est érigée à son extrémité Est (1635), son sol est pavé (1662), les frères Capucins construisent une église et un couvent contre le mur d’enceinte (1690), des hôtels de maître sont construits par la famille de Biolley au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Ce dernier, immeuble de prestige le plus important de la cité avec l’hôtel de ville, servira de pied à terre à nos souverains.

Dès le milieu du XX^e siècle, une destruction progressive du patrimoine bâti est effectuée pour favoriser la circulation automobile: démolition de plusieurs bâtiments rue pont de Sommeville pour respecter le plan d’un alignement de voirie, puis au Sud de la place pour réaliser la percée vers la place du Palais (1970), suppression des derniers vestiges du couvent des Capucins (maison du syndic et vierge classée de Sommeville) pour la construction d’un garage à l’Est (1988), remplacement de plusieurs immeubles sur le côté Nord par un atelier automobile.

Malgré ces heurs et malheurs, Sommeville reste la véritable porte d’entrée à l’Est de la cité. Depuis quelques années on assiste à un changement de cap dans l’évolution de cet ensemble. La construction de bâtiments contemporains de qualité, la rénovation d’immeubles remarquables côté pont de Sommeville (n^{os} 3 et 8), ainsi que des projets de restauration des hôtels de maître laissent augurer d’un avenir meilleur pour ce site historique. Des aménagements permettant de cicatiser au mieux la “fermeture” de cet espace et d’humaniser quelque peu celui-ci devraient cependant venir compléter ces efforts.

Le côté Sud de la place et la partie Nord du pont de Sommeville comportent plusieurs bâtiments remarquables, de styles et d’époques très différents, classés ou non. Des hôtels de maître (immeubles de Biolley) voisinent avec des constructions plus modestes mais de grande valeur, et notamment : n^{os} 2-4 et 6 de la place Sommeville (maison Bosard) et n^o 8 du pont de Sommeville en pans-de-bois, Maison Hennen et n^o 3 du pont de Sommeville, de style mosan en briques et appareillages de calcaire.

Cet ensemble comporte encore des bâtiments de facture plus simple, mais non dénués de qualité : n^{os} 37 à 53 de la place Sommeleville et n^{os} 5 et 7 du pont de Sommeleville. D'autres constructions plus récentes viennent malheureusement défigurer les lieux. Gageons que dans le futur, ces dernières seront renouvelées avec plus de respect quant au cadre existant.

J-N.C.

68. La maison Bosard

Seul Paul Léon en 1976, dans son *Dictionnaire des rues de Verviers*, mentionne le nom de ce petit immeuble double datant du XVII^e siècle aux façades particulièrement caractéristiques. Celle de gauche, portant le n° 6 de la place Sommeleville, est constituée d'un pan-de-bois resté relativement intact au niveau des étages, où il se singularise par les allèges en croix de Saint-André. Malheureusement, le rez-de-chaussée fut transformé au XIX^e siècle pour accueillir une vitrine et une entrée commerciale à côté de la porte initiale, disposition que l'architecte Boxho a laissé subsister dans la restauration réalisée voici dix ans.

La façade de la partie droite de l'immeuble (au n° 4, qui abrita jadis « Le bien-être social ») est un colombage plus tardif et plus sommaire, datant du XVIII^e siècle, époque où ce mode constructif, général au siècle précédent, devenait plus rare. On remarque que les proportions originelles des fenêtres ont été modifiées. Le rez-de-chaussée, qui avait été transformé en garage, fut reconverti en petit emplacement commercial lors de la restauration, sur le modèle du n° 6.

Longtemps propriété des sœurs de la Charité, celles-ci cédèrent l'immeuble en très piteux état pour le franc symbolique à la Ville à la fin des années '80. Un projet de restauration fut adopté dès 1990 mais, suite aux remaniements exigés par la Commission des Monuments et Sites, ne put être mis en œuvre qu'à l'automne 1994, pour être achevé au printemps 1996.

F.J.

Localisation : place Sommeleville, 4 et 6 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 1^{er} octobre 1976 (n° 6) et 17 octobre 1977 (n° 4)

Entièreté du n° 4, façades et toiture du n° 6, classées comme monument

69. L'ancien hôtel d'Edouard de Biolley

Ce bâtiment doit s'imaginer dans la continuité d'une longue place que ne brisaient pas la rue Biolley et la « percée » Palais-Sommeleville, une place alors dominée par l'hôtel particulier du frère aîné, Raymond de Biolley, actuellement en cours de sauvetage, les n^{os} 28-34.

Le n° 8 deviendra la résidence d'Edouard de Biolley (1799-1851). Vicomte de Biolley en 1843 comme son frère, bourgmestre, colonel de la garde civique, industriel de premier plan et bienfaiteur de l'église Saint-Remacle, constructeur du château des Mazures à Pépinster, membre d'une incontournable grande famille profondément catholique et paternaliste (les Grand'Ry, de Biolley, Simonis), il habite un immeuble qui date vraisemblablement de la seconde moitié du XVIII^e siècle de style Louis XV, en briques et pierres calcaires.

L'imposante construction sera profondément remaniée au début du XIX^e siècle, dans le style Empire. La rénovation ajoute une terrasse et un balcon, un troisième niveau et donc une transformation de la toiture et, à droite, une nouvelle travée avec portail abritant une entrée latérale. On sait que deux sphynx, aujourd'hui disparus, ornaient la façade.

L'arrière, encore bien visible depuis la « percée », est d'une élégante facture Louis XV avec, curieusement, deux niveaux et cinq travées, contre trois niveaux et sept travées en façade. Un portique surélevé, aux colonnes ioniques, sera ajouté lors des travaux au début du XIX^e siècle et constitue le premier niveau de la travée centrale surmontée d'un fronton triangulaire.

En 1879, des religieux allemands chassés par le Kulturkampf y ouvrent un pensionnat qui ne dure que quelques mois. Le mobilier est alors racheté par la Ville afin d'en pourvoir la nouvelle école normale qu'on établit en ces lieux et qui y reste jusqu'après la Première Guerre mondiale. Par la suite, la maison connaît des fortunes diverses : propriété d'une firme verviétoise, elle est transformée en appartements. On y recensa un atelier de bobinages électriques, un centre P.M.S., des logements privés, un local scout dans les caves et bien d'autres occupations avant une vente qui, dans les années 1960, incorpora cette construction déjà délabrée aux biens de l'institut Sainte-Claire tout proche auquel elle appartient encore aujourd'hui. Ce n'était pas le meilleur sort à réserver à un bâtiment intéressant.

J.W.

Localisation : place Sommeleville, 8 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 12 février 1981 Entièrement classé comme monument
--

70. L'ancien hôtel Raymond de Biolley

Le XVIII^e siècle s'achève mal pour l'industrie drapière verviétoise. L'annexion du pays par la France paralyse l'activité économique. Il faut attendre l'Empire et l'ouverture des territoires européens à la suite des guerres napoléoniennes pour retrouver une voie à l'expansion. Les familles Simonis et de Biolley s'adjoignent alors les services des Cockerill, John surtout, ingénieur de génie qui créa toute sa vie les machines textiles de Verviers.

Raymond de Biolley est le troisième de la lignée depuis l'installation de Jean Biolley (1693-1759) à Verviers. Il conduit la famille au sommet de la puissance, mais aussi de la gloire. Pour la signifier, il veut une œuvre, élégante, voire aristocratique. Ce sera un hôtel particulier Louis XVI, le sommet de la distinction. L'architecte H. Douha, réputé à Verviers et ailleurs, se met à l'œuvre et crée le bâtiment qui, relativement intact, se présente encore sous nos yeux.

L'immeuble d'origine, respectant rigoureusement les règles du Louis XVI, comporte neuf travées, dont trois en avant-corps de faible saillie, trois niveaux et une toiture à la Mansart avec deux lots de trois lucarnes et un fronton triangulaire appuyé au brisis et percé d'un œil-de-bœuf-ovale. La symétrie est de rigueur, mais l'avant-corps qui en constitue l'axe est traité différemment. Le porche à calèches se tapit sous un balcon étroit accédant au grand salon. Les baies du deuxième niveau, cintrées, aménagées en portes-fenêtres, s'adjoignent des sculptures plus fastueuses encore. Le rez-de-chaussée en reste simple avec ses huit fenêtres identiques ouvertes dans un mur à bossages et entièrement calcaire. La façade regarde la place avec beaucoup de panache. Le rectangle classique du Louis XVI naît de chaînes à refends et de cordons larmiers en pierre de taille. Des panneaux sculptés de draperies et de guirlandes décorent le bel étage. L'ornementation intérieure est à l'avenant, surtout dans les trois salons.

L'hôtel est prêt à manifester la gloire de Raymond de Biolley (qui est fait vicomte en 1843), à accueillir à plusieurs reprises Léopold I et à faciliter une relation d'amitié royale. Raymond ne pourra toutefois pas participer à la "cérémonie des échanges". Il meurt trop tôt pour assister à cette première rencontre entre le duc de Brabant (futur Léopold II) et la future reine Marie-Henriette, encore toute jeune archiduchesse d'Autriche, le 20 août 1853. Trois premiers étages sont nécessaires à la grandiose cérémonie, ceux de la maison de Pinto et des hôtels de Raymond et de son fils Iwan. Il fallait, en effet, aménager trois lieux distincts: l'Autriche, la Belgique et une zone neutre pour la remise de Marie-Henriette à son fiancé Léopold. Faste et magnificence, les "de" Biolley anoblis brillaient au sommet de leur célébrité. L'hôtel aussi. C'est dans les trois salles du bel étage que la pièce s'est jouée. Le "grand salon" en particulier, axe de la vie sociale, réunit les décors les plus somptueux, les stucs les plus fins, les marbres les plus riches. Des pilastres corinthiens portent l'entablement. Perles, oves, olives, baguettes enroulées de feuilles, flots, tableaux romantiques, trumeaux et cheminées à putti assurent un décor d'apparat.

Par la suite, l'hôtel de Biolley va subir les avatars du temps. A sa droite, l'immeuble d'Iwan de Biolley est démoli. L'architecte Auguste-Marie Vivroux (ou Balat ?) construit à sa place une annexe dont l'intégration peut être jugée réussie. Sa conception, en effet, suit de très près la construction voisine. Mêmes chaînes à refends, même traitement du rez-de-chaussée en bossages, niveaux correspondants et cordons à chaque étage, mêmes baies avec les mêmes sculptures et guirlandes. Il lui a fallu néanmoins accepter quelques entorses à la symétrie. De plus, le toit à la Mansart manque. Pour le reste, il s'agit vraiment d'un prolongement à cinq travées de l'hôtel.

Toutes les autres perturbations apportées par les propriétaires successifs ont dégradé l'éclat du monument. En 1932, l'architecte Lenain supprime brisis, lucarnes et fronton pour transformer l'étage à galetas en appartements. En 1952, le rez-de-chaussée est modifié à des fins commerciales. Les bossages de façade disparaissent sous un enduit, les baies de l'avant-corps sont modifiées, une porte d'accès aux étages et des percements nouveaux répondent aux besoins d'un garage ! La façade arrière se voit gravement altérée par l'adjonction d'annexes diverses.

En 2002, une généreuse Verviétoise anonyme ouvre un fonds à la Fondation Roi Baudouin pour l'achat par celle-ci de l'ensemble des bâtiments de Biolley, afin de les consacrer à l'animation culturelle et muséale de Verviers. La Fondation Roi Baudouin confie la présidence du Fonds, et de facto la gestion du projet, à l'administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), l'hôtel étant inscrit sur la liste des monuments de Wallonie à sauver.

Perpendiculairement à l'hôtel, s'étendaient deux ailes de bâtiments joints par une autre construction qui contenait le porche d'entrée. Il ne reste qu'une île des bâtiments primitifs. Les vieilles constructions furent par la suite transformées et cernées par de nombreuses annexes. L'imposant bâtiment situé de l'autre côté de la rue de Biolley a gardé, lui, toutes ses caractéristiques de fabrique. Il est bâti sur cinq niveaux et ne compte pas moins de onze travées entourées aux angles de chaînes calcaires à bossage. Les nombreuses baies à linteau droit en calcaire sont très peu espacées ce qui permettait sans doute d'avoir un éclairage latéral maximal pour la fabrique. Cette construction du début du XIX^e siècle se retrouve sur une gravure de la *Belgique industrielle*. A côté d'elle se dresse une haute cheminée de section polygonale témoignant de l'usage d'une machine à vapeur qui alimentait la fabrique. Elle n'a pas changé de physionomie depuis lors et semble avoir gardé le nom de moulin jusqu'au milieu du XX^e siècle.

J. de H. et C.D.

Localisation : place Sommeleville, 28-34 à Verviers

Propriétaire : Fondation Roi Baudouin

Date de classement : 28 mai 1973

Hôtel entièrement classé comme monument, bâtiments industriels non classés

71. Ancienne maison Hennen

A l'angle de la rue Bouxhate (dont elle porte le n° 12) et de la rue Pont de Sommeleville, l'immeuble de l'ancienne boulangerie Hennen, qui a cessé depuis quelques années ses activités, présente une façade du XVII^e siècle qui, bien que profondément remaniée au XIX^e siècle pour en agrandir les fenêtres du second étage, offre encore toutes les caractéristiques de son architecture mosane. On notera que le rez-de-chaussée est particulièrement surélevé.

Presqu'en face de la maison Hennen, le n° 3 de la rue Pont de Sommeleville (connu durant plusieurs années pour abriter le dancing « Le Moulin ») vient de faire peau neuve. Cette maison en briques et calcaire du milieu du XVIII^e siècle présentait une façade particulièrement bien conservée et fort homogène. On remarquera aussi, juste à côté, la façade du début du XIX^e siècle du n° 5, au rez-de-chaussée entièrement en calcaire. Ces deux édifices sont répertoriés dans à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*.

F.J.

Localisation : rue Bouxhate, 12 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 17 décembre 1974

Entièrement classée comme monument

IX. De Pré-Javais au Solvent

72. L'Est de la cité

Essentiellement industrielle et ouvrière, la partie est de la ville, au-delà de St-Remacle et Sommeleville, compte quelques témoignages importants de l'histoire verviétoise : la plus ancienne cité ouvrière construite au monde (les Grandes Rames, récemment reconverties en logements sociaux sur les plans de l'architecte Alain Van De Winckel qui y a mis en œuvre le même principe architectural que sur l'usine Bouchoms, en rejetant les cages d'escaliers à l'extérieur des bâtiments), le berceau de la révolution industrielle sur le continent (usine Simonis, réaffectée en logements sociaux également), des vestiges des plus anciennes propriétés de la famille Simonis (écuries et maison du régisseur), une église de style Empire édifiée par un membre illustre de celle-ci (chapelle Ste-Anne), un ensemble exceptionnellement préservé de machines à vapeur (au Solvent) et même, mais à peine reconnaissable car fortement dénaturé, l'ancien casino du Val Ste Anne construit pour Iwan Simonis en 1826 par l'architecte Henri Douha (en contrebas de la route et des nouveaux locaux de Traitex, peu après l'ancien « Conditionnement public de Dison »).

Si l'entrée de la ville par la rue du Limbourg n'a rien gagné, d'un point de vue esthétique, à la multiplication des garages et autres surfaces de vente – qui entourent de toutes parts la chapelle Ste-Anne par exemple –, il est heureux que l'on ait tenté dans certains cas de tirer parti des constructions anciennes pour leur rendre une nouvelle vie : on songe bien sûr aux Grandes Rames et à l'usine Simonis reconverties en logements sociaux, mais aussi à l'ancienne usine Gaye devenue depuis 1989 le siège du concessionnaire Lancia ou encore aux bâtiments industriels qui abritent le magasin Troc et d'autres activités. Il reste à espérer que dans la foulée de l'édification du « polygone de l'eau » et de la réaffectation future du site de l'Intervapeur, des moyens seront un jour trouvés pour réhabiliter les anciennes écuries Simonis, bien mal en point à l'abri des regards.

F.J.

73. Les «Grandes Rames», premières maisons ouvrières systématiques du monde

Erigées aux confins Est de la cité lainière, les maisons des Grandes Rames donnent sur la Vesdre et son petit pont des Dardanelles. Leur construction commença en 1808 et s'acheva en 1828.

Un premier projet d'édification de maisons ouvrières a pris forme explicite dans le milieu patronal dès 1792 en suite du demi-siècle de prospérité que Verviers venait de vivre et qui permit une sérieuse modernisation de la ville. Sa réalisation a été retardée par les graves perturbations politico-économiques qui se sont succédées dans la région à la fin du XVIII^e siècle. Faisant partie des territoires annexés par la France révolutionnaire, Verviers a très largement bénéficié du système continental instauré par Napoléon. Le centre de la ville en voit se raréfier les logements ouvriers. Le projet de maisons ouvrières est repris en 1807 et exécuté en 1808-1809, mais il est plus modeste que le précédent, considérant qu'il ne faut pas donner des «idées de grandeur» aux travailleurs.

Six maisons sont construites grâce à une souscription de notables, en grande majorité membres de la famille Simonis, sur une prairie, dite les «grandes rames», appartenant à la ville qui en louait des parcelles pour y placer des rames (cadres de bois sur lesquels on mettait sécher les draps après tissage). Les six maisons font l'objet d'une donation par la Commission des souscripteurs aux «Hospices civils de Verviers» en date du 7 juillet 1818. L'immigration due à la réussite de la révolution industrielle de 1800-1810 se produit, avec retard, au cours de la troisième décennie du siècle. En quelques années, la population s'accroît de 60%. Marie Anne Simonis, véritable femme balzacienne, construit quatre nouvelles maisons entre 1821 et 1828 et en fait donation à l'Hôpital des malades en date du 22 janvier 1830. On peut estimer le coût des dix maisons à 160.000 francs de germinal, soit mille francs la chambre – le terrain, de peu de valeur, ayant été cédé par la ville.

Chaque maison des Grandes Rames comporte six niveaux : les caves, quatre niveaux de logement et les greniers destinés à installer des métiers de tisserand. Chaque niveau de logement est fait d'un couloir central sur lequel donnent quatre portes de quatre chambres. Chaque chambre a une largeur de 4,1 m., une profondeur de 5,5 m., deux fenêtres en façade de 1 m. sur 1,75. Elle fait 22,5 m² et 62 m³. Elle est destinée à une famille ouvrière. L'ensemble des dix maisons représente un quartier de très grande concentration ouvrière : 160 chambres occupées par 750 à 800 personnes sur une surface au sol d'un quart d'hectare. Les habitants des Grandes Rames paient un loyer annuel qui varie de 50 à 80 francs selon la localisation des chambres prises à bail. Le mode de location est passé de la soumission publique de chaque chambre (1809) au loyer fixe (1810), puis à la soumission publique de locataires principaux (1820), enfin à la régie (1853). Les ouvriers des Grandes Rames sont logés dans des conditions un peu moins mauvaises que les autres travailleurs, mais cet appoint de confort, ils le paient d'un surcroît de contrôle patronal.

Une base de données individuelles de tous les habitants des Grandes Rames de 1809 à 1846, à partir des recensements annuels de la ville, a été construite de manière approfondie pour seize des trente-deux années disponibles.

Ils sont 6.125 habitants à être recensés, 2.318 sont des personnages différents, ce qui donne une durée moyenne de séjour individuel de deux années et huit mois. La population de la ville est passée de 12.000 habitants en 1823 à 19.000 en 1830, celle des Grandes Rames de 223 en 1809 et 419 en 1812 à 500 en 1822-1825 et 770 en 1830-1846, les quatre dernières maisons

venant au bon moment. 95% des immigrés sont originaires des campagnes avoisinantes où se situait le filage rural d'Ancien Régime. Les habitants adultes sont à 60% des ouvriers de la laine – proportionnellement le double de la ville. Pendant les périodes difficiles, un retour protecteur momentané aux lieux d'origine fait diminuer fortement le nombre d'enfants et de femmes. La population moyenne d'une maison est de 76 personnes, soit 4,75 occupants par chambre. Elle varie de 57 à 95 (limites enserrant une zone de 95 % des observations), tantôt dépeuplement par suite de l'absence des enfants et de leur mère, tantôt surpeuplement à cause de la rareté des logements.

N.V. et P.L.

Localisation : rue des Grandes Rames à Verviers

Propriétaire : Logivesdre

Date de classement : 27 juillet 1983

Crucifix, arbres et grillage classés comme site

Maisons ouvrières reprises avec pastille à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

74. Ancienne usine Simonis dite « Au chat »

L'ancienne usine « Simonis » dite « Au Chat » faisait partie des propriétés de « l'empire Simonis ». L'appellation « Au Chat » dériverait du nom de la famille Dauchap, propriétaire au début du XVIII^e siècle d'une foultrie devenue moulin à farine implantée à l'endroit du site actuel. Ce site est en quelque sorte le symbole de l'essor industriel de la région. A la fin du XVIII^e siècle, les familles Simonis et de Biolley, étroitement liées, étaient désireuses de s'approprier les machines anglaises fortement protégées par des droits d'invention. Cependant, William Cockerill et ses deux fils enfreignirent les interdictions et s'installèrent à Verviers vers 1799. W. Cockerill conclut un contrat réservant l'exclusivité de sa production aux firmes Simonis et de Biolley. Après quelques tâtonnements, les machines construites par Cockerill, capables de remplacer 200 bras, connurent un énorme succès. J.S. Renier nous rapporte que c'est dans la foultrie dite "Au Chat" que W. Cockerill et ses fils furent logés et qu'ils y conçurent les appareils grâce auxquels la révolution industrielle a réellement débuté à Verviers.

Construit au début du XIX^e siècle sur un plan rectangulaire, à proximité de l'emplacement de l'ancienne foultrie, l'édifice compte sept niveaux dont deux sous combles, dix-huit travées dans sa longueur et trois dans sa largeur. Son élégant pignon ouest est couronné d'un frontispice encadré par deux ailerons. Au nord, la façade principale possède des baies à linteau droit dont les appuis calcaires se prolongent en bandeaux continus. A l'extrémité, trois portes-fenêtres à arcade en plein cintre se développent sur deux niveaux. La façade arrière est du même type. L'ensemble de l'édifice est recouvert d'une toiture à coyaux en ardoise d'où dépassent quatre souches de cheminée.

Cette fabrique est un des plus beaux exemples conservés de cette période encore fortement influencée par l'architecture traditionnelle. La brique et la pierre calcaire s'allient harmonieusement. Les jambes en calcaire de la travée centrale du pignon et les longs bandeaux calcaires sous les baies qui accentuent les verticales et les horizontales contribuent au caractère prestigieux et équilibré de la construction. Cet imposant édifice témoigne aussi de la renommée de l'entreprise et de ses dirigeants.

Avant leur achat par la ville, les bâtiments industriels étaient depuis longtemps désaffectés en raison de la crise de l'industrie textile. En 1984, ils deviendront la propriété de la société de logement social « La Régionale verviétoise ». Le projet initial qui prévoyait la réaffectation du bâtiment à rue dut être abandonné et les efforts se concentrèrent sur une seule imposante bâtisse, une des plus anciennes du site.

Les premiers travaux de restauration des toitures, façades et planchers sont commandés en 1984 sur base des plans des architectes Henri Stenne et François Schiling, déjà auteurs de la réaffectation de la maison Closset. La structure interne est fortement remaniée pour s'adapter à sa nouvelle fonction. Un total de 42 logements occupe l'espace interne. A la fin des travaux, un incendie accidentel détruit les deux derniers niveaux et abîme les étages inférieurs. Les premiers occupants prennent finalement possession de la Résidence Simonis en mai 1990.

C.B.

Localisation : rue de Limbourg, n° 41 à Verviers

Propriétaire : Logisvesdre

Repris avec pastille à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

75. La chapelle Sainte-Anne

Le début du XVIII^e siècle voit un développement inattendu de l'industrie lainière à Verviers. Concentration, fusion, mots encore prégnants aujourd'hui, créent un boom sans précédent. Industriels puissants et ouvriers miséreux. Quelques personnalités charitables tentent de répondre aux appels de la misère. Ils créent un hôpital aux portes de Verviers. Mais la chapelle de celui-ci s'avère peu à peu trop exigüe. Cent ans plus tard, Marie-Anne de Biolley, née Simonis, la "Grande Madame", finance de ses deniers et confie la construction d'un nouveau sanctuaire à Auguste Marie Vivroux, architecte de la famille.

L'ordonnance de cette église Empire, d'une géométrie implacable, en reste un peu glaçante. Mais le dessin est rigoureux, œuvre d'un grand architecte. Il aide à la réflexion à défaut de susciter l'élan religieux. Un péristyle de grande classe empiète sur le trottoir et ses colonnes toscanes portent un fronton classique sous-tendu d'une frise à triglyphes. Surmontant la porte à panneaux carrés, une dalle porte "D.O.M.B.M.V. ET B. ANNAE DIC". A l'arrière, un mur oblique masque l'abside en demi-lune. Le toit en bâtière ardoisé porte un clocheton de section carrée avec abat-sons sur les quatre faces.

L'intérieur présente la même rigueur un peu froide. Trois nefs, rythmées par des pilastres engagés et des colonnes imposantes portant les arcs de briques, conduisent à l'autel de marbre blanc, vrai et faux, logé dans l'abside. Le plafond est à caissons.

Dans les années '70, l'église a été confiée au culte orthodoxe, d'abord grec puis regroupant d'autres communautés. Dès le début de cette nouvelle affectation, les fidèles se sont organisés et ont tenté de convertir l'église en "basilikê". Avec beaucoup de bonne volonté et peu de moyens, on a construit une iconostase qui dissimule l'autel, acheté quelques meubles nécessaires au culte et décoré, vaille que vaille, de quelques icônes.

La chapelle Ste-Anne restera de nombreuses années accolée à l'hôpital de Bavière qu'elle était venue compléter. Mais le quartier devint la proie des promoteurs et l'hôpital du XVIII^e siècle, bien que classé (!), s'écroula il y a vingt ans sous la pelle des démolisseurs pour faire place à un parking. La chapelle en a été ébranlée. Le mur cachant l'abside, disloqué, et l'accès au sanctuaire, vaguement refermé, imposent des contreforts ; la structure du péristyle, dont la couverture est fort abîmée, est attaquée par l'eau et les champignons. Ces trois parties de la bâtisse doivent assurément recevoir une restauration profonde et si l'intérieur reste heureusement de bonne tenue, le bien a été inscrit sur la liste des monuments dégradés à épauler par l'Institut du Patrimoine wallon.

J. de H.

Localisation : rue de Limbourg à Verviers Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 6 décembre 1976 Entièrement classée comme monument

76. Anciennes écuries Simonis

Non loin de l'usine Simonis, dite "au Chat", se dresse un majestueux bâtiment abritant jadis les écuries de la famille du même nom. Tout comme les maisons ouvrières et la demeure patronale, les écuries font partie des "équipements" indispensables à un grand site industriel. Situées à proximité de la fabrique dans des bâtiments distincts de l'usine proprement dite, les écuries sont souvent reconnaissables par la décoration appliquée sur la façade, la tête de cheval, comme c'est le cas pour le site Peltzer à Renoupré. Seules les entreprises déjà puissantes pouvaient disposer de leurs propres installations.

Les écuries Simonis sont non seulement vastes, mais elles sont aussi d'une très grande beauté. La partie de droite est malheureusement masquée par des constructions récentes, ce qui a pour conséquence d'enlever tout l'équilibre de l'édifice de style néo-classique. Il s'agit d'un long bâtiment de deux niveaux érigé dans le fond d'une grande cour pavée. Dix travées sont encore visibles, les trois de droite, qui à l'origine constituaient la partie centrale, sont en ressaut et sont couronnées d'un fronton triangulaire. Elles sont percées par de grandes baies en plein cintre occupant les deux niveaux. Entre celles-ci, deux niches circulaires ornent le haut du mur.

A gauche, la seule aile encore visible se compose de sept travées. La travée médiane de l'aile est ouverte d'une haute baie également cintrée. Les autres ouvertures sont à linteau droit entouré de calcaire au rez-de-chaussée et de briques à l'étage. Un bandeau calcaire continu souligne la limite entre les deux niveaux. Le haut du mur est percé de petites ouvertures rectangulaires sous la corniche. L'ensemble est couvert d'une bâtière de tuiles.

Le premier étage semble avoir servi de bureaux annexes à l'entreprise Simonis. Cet élégant bâtiment du début du siècle passé est actuellement dans un état désastreux.

C.B.

Localisation : rue de l'Est, 8-12 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 13 mars 1990

Façade nord-est, pignons et toitures classés comme monument

77. Ancienne maison du régisseur de Simonis

Disséminés ici et là dans un quartier dont la structure s'est fortement altérée par l'évolution urbanistique, quelques bâtiments subsistent entre les super-marchés et les garages. On peut trouver l'un d'entre eux, fort discret, dans la rue de Limbourg, au 33. Cette réserve tient surtout à son apparence simple et à sa symétrie rigoureuse n'acceptant pas les fantaisies. A son isolement aussi.

Elle était en fait comme une annexe de la demeure de Louis Simonis, important monument du même style abritant la famille qui détenait une bonne part des affaires et de l'immobilier de l'est de Verviers. Le régisseur logeait au 33, le maître au 31. Piètre revanche des humbles, la petite maison subsiste, alors que le majestueux hôtel a disparu juste avant la dernière guerre. Du parc, il ne reste qu'un imposant platane.

Ces deux immeubles appartenaient au style Louis XIII, relativement présent à Verviers. Mais la maison encore sous nos yeux est loin de présenter les fastes architecturaux de ce goût. Quoique! Elle vaut en tout cas un regard attentif.

Bâtie avant 1750, elle se montre très dessinée. En double corps, à cinq travées et trois niveaux, un cadre fait d'un soubassement calcaire, des antes à refends et d'un bandeau englobant les linteaux droits du deuxième étage. Ce dernier porte les modillons soutenant la corniche.

Les deux premiers niveaux s'ouvrent par des baies à montants droits, monolithes et linteaux en tas de charge à cinq claveaux en ressaut. La porte d'entrée à baie d'imposte s'encadre aussi sous un linteau identique et deux piédroits à refends. Trois marches basses donnent accès au couloir d'entrée.

Un bardage à gauche et une annexe à droite couvrent les pignons. La façade arrière masquée par l'habitation voisine, également d'origine Simonis, est percée au deuxième étage. Bien que classée, la toiture en bâtière n'offre rien de remarquable. Elle s'interrompt pour deux lucarnes à l'arrière.

Anciennement propriété de la ville de Verviers, cette maison appartient dorénavant à un particulier familier de la construction, qui projette, avec l'aide administrative de l'Institut du Patrimoine wallon, de remettre en état cette splendide habitation. Si celle-ci garde une façade intacte, sa menuiserie, sa toiture, ses planchers et plafonds ont mal vécu ces dernières années. Et pourtant, la remarquable solidité de la maçonnerie a permis de sauvegarder l'essentiel.

J. de H.

Localisation : rue de Limbourg, 33 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 16 décembre 1980 Façades et toitures classées comme monument

78. L'ancien Solvent belge

C'est en 1899 que fut constituée la société anonyme « Le Solvent belge », pour exploiter un procédé innovant de dégraissage et de lavage des laines. Comptant notamment dans son premier Conseil d'Administration André Simonis et Auguste Sagehomme, la société survécut à toutes les difficultés du textile verviétois, fusionna dans les années '70 avec son concurrent le lavoir et carbonisage de Dolhain et, intégrée dans la firme Traitex, elle parvint à entamer le XXI^e siècle en ayant réussi le pari d'investissements techniques et d'extensions de surfaces tout en préservant sur son site historique de précieux éléments de patrimoine industriel.

Tout en longueur et épousant la courbe de la route qui mène de Verviers à Dolhain, l'ancienne usine du Solvent est représentative de l'usine fonctionnelle de la seconde moitié du XIX^e siècle, où chaque partie est pensée en terme d'utilité. La façade à rue se caractérise par une série de quatorze pignons s'élevant sur deux ou trois niveaux, la profondeur du bâtiment augmentant progressivement. Des bandeaux de briques orangées soulignent les baies et les contours des façades. Derrière celles-ci, le rez-de-chaussée continue à recevoir en dépôt des centaines de balles de laine en attendant d'être traitées quelques dizaines de mètres plus à l'est, dans la nouvelle usine spécialisée dans le lavage de laines extra-fines et de cachemire.

Depuis 2004, le premier étage de l'ancien Solvent abrite plusieurs dizaines d'anciennes machines textiles verviétoises, propriétés de la Ville, regroupées dans cette « réserve visitable » à l'initiative du Conseil scientifique du CTLM. Outre ces machines, reflétant pour la plupart les heures de gloire de la construction mécanique verviétoise, le site de l'ancienne usine Solvent contient aussi un exceptionnel vestige d'archéologie industrielle : un ensemble de cinq machines à vapeur encore en état de fonctionnement et toujours présentes à l'endroit même où elles furent installées lors de l'édification de l'usine en 1899 !

F.J.

Localisation : rue de Limbourg, 137 à Verviers

Propriétaire : privé

Une procédure de classement des machines à vapeur avait été envisagée dans les années '90

X. Autour de l'hôtel de Ville

79. La butte de l'Hôtel de Ville

Ce petit promontoire connaît déjà une implantation humaine à l'époque gallo-romaine. Au Moyen Age, un village s'y installe puis se développe tout autour. Aujourd'hui, il reste le pôle central de la ville avec l'Hôtel de Ville, imposante et remarquable construction de style classique (1775-1780) qui remplace l'antique halle et domine tout le paysage. Le perron (1732) qui est le symbole des libertés communales trône au milieu de la place du Marché. La vieille église Saint-Remacle et l'ancien cimetière ont disparu. Restent quelques soubassements de l'église dont ceux du chœur qui sont encore visibles à partir de Sècheval. A côté de ce qui reste de l'église, oubliée de tous, la maison des Vicaires (celle des Curés a disparu depuis très longtemps). Cette longue maison en pan-de-bois surplombe la rue de la Tuilerie (n^{os} 6-8). Elle mériterait une meilleure mise en valeur.

La place du Marché est à la croisée des chemins de Limbourg à Liège et de Stavelot à Maastricht. En empruntant le Thier-Mère-Dieu ou le Mont du Moulin encore bordés de maisons anciennes, on perçoit encore très bien le relief du promontoire. On relèvera de beaux petits ensembles en clôture de la place du Marché (Mont du Moulin n^{os} 7 à 23, Thier-Mère-Dieu n^{os} 4 à 18) avec des immeubles de très grande qualité architecturale: la maison du Bourgmestre Fyon, de style Louis XV (d'inspiration Louis XIII) au Thier-Mère-Dieu n^o 18 (fin du XVIII^e siècle), la maison de style classique au n^o 7 du Mont du Moulin (fin XVIII^e siècle – début XIX^e siècle), la maison en pan-de-bois superbement stuquée, de style Louis-Philippe au n^o 9 du Mont du Moulin.

Au pied de la butte, là où s'écoulait jadis le Canal des Usines qui alimentait notamment l'ancien moulin banal, subsistent encore d'autres petits ensembles. Celui autour de la maison du Prince Evêque (rue de la Tuilerie n^o 2 et son annexe, Mont du Moulin n^o 12) regroupe certainement les plus vieilles constructions subsistant à Verviers (XVI^e siècle). Il faut ajouter l'ensemble formé par l'extrémité de la rue Bouxhate avec l'ancienne maison des amis de la Fagne (n^o 3), là aussi une des plus vieilles maisons de la cité, et par le côté nord de la rue du Vieil Hôpital avec l'ancien Hôpital des Voyageurs (n^{os} 2-4) et le groupe de constructions de la fin du XVII^e siècle en pan de bois (n^{os} 6, 8, 10) ou en pierre et briques (n^{os} 12,14).

Avec la construction de l'îlot entre les rues de la Tuilerie et du Vieil Hôpital et celle de l'ancien marché couvert, ces ensembles ont perdu toute relation. On a aussi perdu à cet endroit toute vision sur le promontoire. Comme cela avait été prévu dans le projet de rénovation urbaine fin des années '70, le site central du cœur historique devrait pouvoir un jour retrouver son lien visuel original. Un premier pas devrait être posé dans ce sens avec la démolition programmée de l'ancien marché couvert.

P.B.

80. L'hôtel de ville

Édifié de 1775 à 1780 par le liégeois Jacques-Barthélemy Renoz (1729-1786), l'hôtel de ville de Verviers conserve sa physionomie de l'époque Louis XVI. Ce témoin exceptionnel du Néoclassicisme justifie sa présence dans le « hit-parade » du patrimoine majeur de Wallonie.

Trônant au milieu de la place du Marché, l'hôtel de ville de Verviers se laisse contempler des quatre points cardinaux. L'extérieur homogène est d'une grande rigueur de plan – un rectangle d'or accolé de deux carrés, conformément aux théories du père du Classicisme, le Vénitien Andrea Palladio (1508-1580) – comme en témoigne la syntaxe symétrique toute d'unité dans l'équilibre des pleins et des vides, le rythme des pilastres corinthiens d'encoignure en calcaire et l'ornementation très sobre de la façade. Ce souci de clarté dans le plan massé valorise la façade occidentale axée par un fronton courbe. Quant à l'élévation, le haut soubassement à refends s'harmonise au style à la française des fenêtres à petits-bois et à celui de la toiture à brisis, dite « à la Mansart », scandée de lucarnes.

Un style Louis XVI acculturé, c'est-à-dire transposé par la sensibilité du terroir liégeois, s'illustre à travers le vocabulaire ornemental – guirlandes de laurier, rosaces d'hélianthe, rais-de-cœur ... – évitant la raideur cérébrale des modèles de Jean-François de Neufforge (1714-1791), surnommé « le Vignole du style Louis XVI », Wallon de naissance (Comblain-au-Pont) et Français d'adoption (mort à Paris).

Tout en individualisant les deux niveaux de la façade par une différence entre les fenêtres en plein cintre du rez-de-chaussée surélevé et celles rectangulaires de l'étage, Renoz les réunit par l'« ordre colossal », prolongement sur deux niveaux des pilastres corinthiens. Au premier niveau, un encadrement rectangulaire se termine en plein cintre réuni au larmier par une clé en console interrompant la retombée d'une draperie accrochée aux écoinçons. Au second niveau, l'encadrement rectangulaire saille en crossettes. Le linteau, axé par une clé à triglyphe frappée de mascarons alternativement masculin et féminin, se pare de la retombée, depuis la clé, d'une guirlande de laurier.

L'intérieur reste imprégné d'une ambiance de grâce et d'enjouement dans cette version fleurie du style Louis XVI. Due à l'assistant de Renoz, Antoine-Pierre Franck (1723-1796) et à son équipe, la magnificence de l'intérieur se manifeste aussi bien dans les stucs – médaillons frappés d'effigies de personnages d'allure réaliste, trophées voués à l'apologie de la musique dans la cage d'escalier, guirlandes portées par les putti, dessus narratifs des miroirs se renvoyant diverses images de la Salle du Conseil et du Salon « royal » – que dans les lambris et les boiseries détaillant avec poésie et finesse la flore locale. Quel contraste avec le graphisme rigide, mais ingénieux, de la rampe en fer forgé de l'escalier d'honneur s'inspirant d'un modèle français anonyme de la seconde moitié du XVIII^e siècle ! À l'entreprise liégeoise Renoz-Franck, associons tous les acteurs qui œuvrent aujourd'hui à son orgueil parfois, à son accueil souvent, à sa magnificence toujours ...

B.W.

Localisation : place du Marché à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 15 mars 1934

Entièrement classé comme monument et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie

81. Le perron verviétois

Afin de marquer son appartenance à la principauté de Liège, Verviers comme beaucoup de "bonnes villes" s'est doté d'un perron. Il est devenu au fil du temps le symbole du pouvoir populaire. Selon Maurice Pirenne, le perron verviétois et la fontaine qu'il couronne datent de 1732. L'édifice était alors situé devant l'ancienne halle. Il fut probablement démonté puis remonté face à l'hôtel de ville actuel peu après son érection, vers 1780.

Le perron proprement dit s'élève sur un socle à trois degrés. Il porte une pomme de pin dorée, symbole de la liberté civique, et une croix. La fontaine calcaire de forme quadrangulaire qui lui sert de base est haute et massive. Sur chaque face, une tête d'angelot en bronze déverse l'eau de ses joues gonflées, dans une large vasque en forme de coquille.

L'ensemble a été rehaussé et remanié à plusieurs reprises. La croix installée sur la pomme de pin fut brisée lors de la révolution et la porte d'origine décorée en bronze fermant l'un des côtés, a disparu et a longtemps été remplacée par une porte de bois. Elle est aujourd'hui redevenue en bronze mais dépourvue de tout ornement.

C.B.

Localisation : place du Marché à Verviers Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 15 mars 1934 Entièrement classé comme monument

82. Le marché au beurre

Face à l'hôtel de ville et au perron, un petit coin de la place du Marché – où se tenaient dans un lointain passé les marchands de beurre et d'œufs pendant les jours de marché – compte un autre monument classé, au n°7 aujourd'hui propriété d'Electrabel : il s'agit d'une habitation néo-classique en briques et calcaire, aux proportions très élégantes et précédée d'un haut perron, datant de l'extrême fin du XVIII^e siècle ou du tout début du XIX^e siècle, voire seulement de l'époque hollandaise (1815-1830).

A gauche de l'édifice, un « arvô » rappelle la pittoresque ruelle Gouvvy dont les maisons ont fait place dans les années '70 au nouvel édifice abritant la Maison de la Culture et la Bibliothèque, dont le style et la fonctionnalité sont pour le moins discutables. A droite du n° 7 en revanche, les maisons voisines (n^{os} 9 à 17), reprises à l'*Inventaire du patrimoine monumental de la Belgique*, forment un ensemble charmant depuis que toutes ont été l'objet de soins de ravalement et qu'une crêperie, contiguë à la maison des notaires, a apporté une touche de vie supplémentaire depuis une quinzaine d'années sur cette placette pavée.

F.J.

Localisation : place du Marché, 7 à Verviers Propriétaire : privé Date de classement : 16 février 1981 Entièrement classée comme monument
--

83. Mobilier de l'Eglise Saint Joseph

Les Carmes arrivèrent à Verviers en 1656 et y établirent leur couvent avec une première chapelle. Laquelle fut remplacée, en 1721, par un bâtiment à nef unique, à la voûte en corbeille, éclairée par des oculi et par neuf fenêtres latérales au nord, « église de sobre mais de bonne architecture » (M.Pirenne). On constate, sur la gravure de Remacle le Loup dans *Les délices du pays de Liège* de Saumery, que le couvent possédait des beaux terrains avec jardins et potager. On y aperçoit aussi le joli campanile bulbeux qui surmontait d'édifice. Les Carmes, comme les autres ordres religieux, se virent confisquer leurs biens à la fin de l'Ancien Régime. Une partie des bâtiments conventuels servit alors de prison et de tribunal au début du XIX^e siècle, avant de faire place au nouveau Palais de Justice en 1850. Quant à l'église, elle devint chapelle auxiliaire de Saint-Remacle en 1803, puis église paroissiale en 1842.

Très malheureusement, ce monument, simple mais remarquablement décoré de boiseries sculptées, se vit menacé dès la fin du XIX^e siècle. Ainsi, un chœur et un transept néo-gothiques furent construits avant la Grande Guerre, et la seconde partie des travaux (démolition totale et reconstruction de trois nefs néo-gothiques) se termina en 1939. Il semble cependant qu'à l'époque, la Commission Royale des Monuments et des Sites exigea, pour autoriser la démolition, le remplacement de tout l'ancien mobilier liturgique : autels, bancs de communion, chaire de vérité, confessionnaux, orgues, lambris, portes, de style Louis XIV ou Rococo liégeois, ainsi que des œuvres d'art et des monuments funéraires.

Hélas ! dès 1967, des voûtes du bâtiment neuf commencèrent à s'écrouler, interdisant l'église au culte et la vouant à la démolition (1983). C'est à cette place exacte que fut édifiée la nouvelle annexe du Palais de Justice, dont le pignon rue des Carmes évoque assez heureusement, par ses lignes, la façade de l'ancienne chapelle des Carmes.

Par manque d'espace, une partie seulement du magnifique mobilier intérieur fut remplacé dans la petite « chapelle de semaine », au fond de l'actuelle église Saint-Joseph, place Paul Janson. Là, les lambris de chêne sculptés de coquilles rocaille créent un petit écrin aux anciens fonts baptismaux de la première église Saint-Remacle (place du Marché), cuve de pierre à têtes humaines, de style gothique, surmontée d'un couvercle en laiton du XVII^e siècle. On retrouve là aussi une statue début XVIII^e en bois polychrome « Vierge à l'Enfant remettant le scapulaire à saint Simon Stock » (religieux Carme). Le reste du mobilier et des œuvres a été dispersé, on en trouve dans deux salles près de la chapelle ainsi qu'à l'église Saint-Nicolas de Stembert. Il faut néanmoins déplorer la disparition et la vente de certaines parties de ce patrimoine remarquable.

Pour ne pas rester sur cette note défaitiste, nous ne pouvons qu'encourager les Verviétois à découvrir ce petit bijou trop discret, où la qualité de la sculpture en plein bois du mobilier liégeois s'allie à l'élégance et à la légèreté d'un décor rocaille plein de grâce.

M-P.D.

Localisation : Verviers

Propriétaire : fabrique d'église de la paroisse Saint-Joseph à Verviers

Date de classement : 16 octobre 1975

Entièrement classé comme monument

84. Ancienne maison Bayard

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le carrefour de la chaussée de Heusy était occupé par une porte qui faisait partie des fortifications de la ville construites en 1671. Elle fut démolie en 1863 afin de faciliter la circulation que ce goulot de 4,5 m de large ralentissait excessivement. Entre cette porte et la maison Bayard se trouvait la ferme Haxhe, qui fut démolie, elle, en 1964, toujours pour améliorer la fluidité du trafic. La maison Bayard est donc le seul édifice de l'Ancien Régime ayant échappé aux remaniements successifs de cette entrée de Verviers.

Cet imposant ensemble de sept travées sur trois niveaux de hauteur décroissante, est en fait composé de deux maisons jointives et comporte d'ailleurs deux portes, jumelles mais distinctes, particulièrement caractéristiques par leur riche sculpture de style Louis XIV et leur deux impostes en anses de panier a grosse clé centrale sculptée. On notera aussi les linteaux rectilignes pourvus d'une clé en saillie.

La maison Bayard accueillit, à la fin du XVIII^e siècle, le premier siège de la Société du Cabinet Littéraire, fondée en 1775 sur le modèle de la Société littéraire de Liège créée quatre ans plus tôt. Cette société bourgeoise d'encouragement aux arts, aux sciences et aux lettres, caractéristique des initiatives prises en principauté de Liège sous le règne du prince évêque Velbrück, siégea chaussée de Heusy jusqu'en 1782. Elle s'installa place du Martyr en 1791, d'abord à la salle Dutz qui se trouvait le long de la Vesdre (à l'emplacement du parking jouxtant l'immeuble du Printemps depuis la destruction du magasin Wegnez-Esser), puis elle fit édifier en 1853 par l'architecte du Palais de Justice (J.-J. Dumont) un vaste et superbe local démoli en 1973 pour faire face à la triste architecture de l'actuel C&A. La Société littéraire trouva alors refuge dans la maison Marcotte située place Albert 1^{er}.

Pendant longtemps, la maison Bayard a abrité un restaurant dénommé « la Ferme » en souvenir du bâtiment voisin disparu. Le mur-pignon est resté masqué pendant des décennies par de vastes panneaux publicitaires, pollution visuelle particulièrement incongrue sur un monument classé.

Après une période d'abandon, la maison Bayard vient de bénéficier d'une superbe restauration à l'initiative du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie, passé maître dans la réaffectation de bâtiments anciens. Les architectes liégeois Ph. Gérard et F. Lemaire ont réussi, dans le strict respect d'un cahier des charges exigeant et d'une enveloppe budgétaire fermée, à intégrer quatre logements dans la maison Bayard tout en lui rendant, au bénéfice de l'allure générale de tout ce quartier, un éclat que ce monument avait perdu depuis des lustres.

F.J.

Localisation : chaussée de Heusy, 16-18 à Verviers Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 4 octobre 1974 Façades et toiture classées comme monument

85. Ancienne maison Moulan

Vingt et une constructions de Crapaurue ont été reprises dans l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique* en 1984 (les numéros 5, 37, 97-99, 101, 133, 139, 149 et 175 du côté gauche en descendant depuis Floréal ; les n^{os} 14-16, 18, 32-46, 54, 56, 116, 122, 124, 144, 146-148, 150, 158 et 160-162 du côté droit). Une seule d'entre-elles (le n° 37) est classée. Il s'agit de la remarquable maison Moulan, habitation en torchis et colombage, antérieure à 1650, rehaussée à cette date d'un niveau et dotée à cette occasion d'une nouvelle façade en briques et calcaire.

On distingue le gabarit primitif de la maison dans le pignon en colombage. La façade est considérablement vitrée pour l'époque, avec des zones continues de petites fenêtres à croisillons de pierre. La maison conserve une des dernières vitrines de l'époque romantique encore existante (milieu ou fin du XIX^e siècle). La cour est fermée par une superbe grille en fer forgé. Au fond de celle-ci, l'annexe date de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La maison abrita la quincaillerie Moulan durant plusieurs décennies, avant de devenir propriété communale en 1963, à l'époque où la localisation du musée de la laine n'était pas encore définitive. Après une restauration complète, elle hébergea à partir de 1983 un restaurant alors renommé puis, à partir de 1992, les locaux de la Société des médecins de l'arrondissement de Verviers (SMAV), de Vesdre Santé et du C.R.I.S. (soins palliatifs) et enfin, depuis 2001, les services de l'Echevinat des Sports, du Tourisme et des Fêtes.

En 1994, des vandales scièrent à hauteur des sabots le bœuf doré qui était l'enseigne de la maison Moulan ! On doute qu'ils aient pu commercialiser aisément une statue ainsi amputée...

F.J.

Localisation : Crapaurue, 37 à Verviers Propriétaire : ville de Verviers Date de classement : 8 juillet 1942 Entièrement classée comme monument
--

86. Ancienne maison Fyon

Selon le premier historien des constructions verviétoises, Maurice Pirenne, qui publia un ouvrage fouillé sur le sujet dès 1927, l'immeuble du n° 18 de la rue Thier Mère-Dieu est (avec l'ancien hôtel de Louis Simonis dont ne subsiste rue de Limbourg que la maison du régisseur) l'exemple le plus accompli des bonnes constructions verviétoises de l'époque de la Régence (début du XVIII^e siècle), caractérisée par l'usage du linteau « appareillé » (constitué de plusieurs pièces et non plus d'une seule pierre, donc plus solide et ne devant plus être soutenu par un meneau vertical).

D'aspect sérieux, avec corbeaux apparents mais sans ornement, possédant un fronton triangulaire et un grand porche donnant sur une cour intérieure, cette maison est très « verviétoise » en ce sens que ce genre de construction se trouvait à Verviers plus que partout ailleurs. C'est un des plus beaux exemples de « bonne maison bourgeoise » à Verviers au XVIII^e siècle de l'avis du Secrétaire communal René Crickboom en 1985.

Cet immeuble était la propriété d'Edmond Fyon, drapier cossu qui fut au XVIII^e siècle bourgmestre de Verviers tout comme, plus tard, son fils du même prénom. Mais c'est le frère aîné de ce dernier, Jean-Joseph, qui entra dans l'histoire par son rôle dans la Révolution liégeoise de 1789 plus que par sa fonction de Maître des Postes impériales. Après avoir été lui-même bourgmestre de Verviers dans les années 1770 et suivantes, il revint à la tête de la cité suite au mouvement révolutionnaire d'août 1789, inaugurant une carrière politique et militaire qui le conduisit à Paris où il s'opposait tant au Directoire (avec Babeuf) qu'à Napoléon.

Propriété de la ville et restauré en 1967, l'immeuble a longtemps abrité un refuge pour des femmes en proie aux violences conjugales. Depuis peu, et après avoir bénéficié d'une remise à neuf, il est le siège du service des étrangers de la ville de Verviers et il accueillera l'année prochaine les animations socio-éducatives de quartier.

F.J.

Localisation : Thier Mère-Dieu, 18 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 4 octobre 1974

Façades et toitures du bâtiment principal classées comme monument

87. La Maison du Prince et son annexe

Le 22 septembre 1925, un incendie détruit l'ancien moulin, bâtisse encaissée au cœur du vieux Verviers, situé Mont du Moulin. Quelques années plus tard, un marché couvert est édifié à son emplacement. L'incendie de 1925 a heureusement épargné deux constructions à proximité immédiate du moulin banal de Verviers. Celles-ci font très probablement partie des plus anciennes bâtisses de la cité. Elles sont visibles sur le plan dressé en 1764 par P. Simonon, où on distingue clairement la rue de la Tuilerie avec son moulin alimenté par trois roues à aube.

Dans un article publié en 1951, J. Peuteman fait référence à un document d'archives intitulé *Visite des Moulins de Son Altesse*. Ce document représente ces constructions et signale par de courtes légendes la destination de certaines parties comme par exemple « l'appartement du secrétaire de Monseigneur ». Ces constructions auraient donc servi de demeure, de pied-à-terre au prince évêque de Liège lors de ses visites dans sa bonne ville de Verviers.

Les maisons s'élèvent toutes deux sur un soubassement en moellons et présentent un étage en pan-de-bois en encorbellement. Celle de droite semble avoir été fortement « restaurée » fin du XIX^e siècle. Celle de gauche, en ressaut par rapport à la première, est une construction plus basse, son encorbellement est plus prononcé et sous son bardage de zinc doit se cacher un pan-de-bois fort intéressant portant sans doute les traces des baies primitives.

D'après la dendrochronologie, l'une (n° 2) aurait été construite entre 1526 et 1540 et l'autre entre 1625 et 1630.

Ces constructions situées au cœur historique de la cité constituent par leur ancienneté (probablement le XVI^e siècle) et par leur fonction un témoignage important. Leur étude approfondie et leur mise en valeur apparaissent dès lors essentielles.

C.B.

Localisation : rue de la Tuilerie, 2 Propriétaire : ville de Verviers Procédure de classement en cours
--

88. La maison des Amis de la Fagne

Au n° 3 de la rue Bouxhate, en plein cœur du quartier populaire de Sécheval malheureusement ravagé dans les années '70-80 par une rénovation urbaine mal menée, ce petit bâtiment tout de guingois montre bien ce qu'étaient l'allure et le gabarit des maisons modestes dans le Verviers ancien, depuis la fin du Moyen Age jusqu'au XVII^e siècle.

Façade oblique épousant le tracé de la ruelle d'angle, rez-de-chaussée bas, baies entourées de bois, panneaux de colombage quadrillés et irréguliers témoignant de réparations et d'agrandissements successifs, encorbellement au-dessus de l'angle du rez-de-chaussée évidé pour faciliter le passage, bornes de protection de la bâtisse contre les heurts des charrettes : tout cela témoigne de l'ancienneté de la construction, qui a servi longtemps de local aux « Amis de la Fagne » et en a gardé le nom.

Juste à côté, à l'angle de la rue des Souris, la belle ordonnance de la façade du n° 1 (signalée comme digne de protection par l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*) en briques et calcaire de la fin du XVIII^e siècle, contraste avec la rusticité de sa voisine.

F.J.

Localisation : rue Bouxhate, 3 à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 28 janvier 1981

Entièrement classée comme monument

89. Le Vieil Hôpital

Au milieu du XV^e siècle, en Sècheval, se dressait un refuge que l'on avait dénommé Hôpital des pauvres passants. Il avait été édifié par la communauté du ban de Verviers pour accueillir les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Menaçant ruine, les Verviétois obtinrent, le 10 mai 1572, l'autorisation princière d'en bâtir un nouveau, non loin de là. Telle est l'origine de ce bâtiment qui se trouve toujours à l'angle des rues des Souris et du Vieil Hôpital. Ce terme d'hôpital était général sous l'Ancien Régime et s'appliquait à tout établissement de soins: orphelinat, hospice pour vieillards et autres. L'appellation de Vieil Hôpital, quant à elle, remonte à 1668, année de la mise en fonction de l'hospice des vieillards, que l'on baptisa Hôpital Nouveau. Ce n'est qu'après 1651, en effet, que les Verviétois commencèrent à créer des établissements hospitaliers à l'usage, cette fois, de leurs concitoyens. La vogue des pèlerinages s'étant ralentie, d'autres pensionnaires fréquentèrent alors le Vieil Hôpital: étrangers malades, soldats blessés; mais aussi, à l'occasion, des malades verviétois. Un hôpital, au sens actuel du terme, ne fut inauguré qu'en 1739.

Traditionnellement, c'est au fossoyeur que l'autorité magistrale recourait pour veiller à l'ordre intérieur de l'établissement et prodiguer les soins aux pensionnaires. En 1627 toutefois, quelques filles dévotes s'installèrent dans l'immeuble. Plusieurs y décédèrent; les survivantes optèrent pour la vie contemplative et s'en allèrent fonder un couvent en 1634, avant de s'intégrer à l'Ordre des Conceptionnistes en 1639. Le millésime 1635 qui, naguère, s'inscrivait en dessous de la niche qui abrite une statuette de la Vierge, représente donc celui de l'année qui vit restaurer les anciennes traditions.

La vie reprit son cours comme par le passé, mais d'autres établissements hospitaliers virent le jour et se développèrent. L'utilité de ce qui n'était qu'un refuge, plus ou moins bien fréquenté, s'imposait de moins en moins; bien qu'en 1772 le Magistrat eût encore nommé un hospitalier. En 1776, le bâtiment fut mis à la disposition du second orphelinat verviétois, dénommé Hospice de la Providence. Les filles furent hébergées dans le Vieil Hôpital, les garçons à la porte de Heusy. Cette nouvelle affectation fut éphémère. En 1789, la donation de Henri-Guillaume Simonis rendit possible le regroupement des enfants dans un immeuble sis chaussée de Heusy. Le Vieil Hôpital, propriété de l'autorité municipale, fut dès lors mis en location. En 1817, la Commission des Hospices civils le mit en vente.

On sait que dans l'immeuble désaffecté s'installa une teinturerie et qu'un incendie le ravagea en 1865. Depuis longtemps, le Vieil Hôpital est devenu une simple maison d'habitation. Des transformations ont considérablement modifié l'aspect primitif des lieux. Situé jadis entre deux biefs, le bâtiment se trouve actuellement en contrebas de la rue du Vieil Hôpital, où il occupe les numéros 2 et 4. Au cours du temps, la façade a subi une remise au goût du jour. Elle fut certainement bâtie en style mosan à l'origine. Par la suite, des transformations réalisées pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle lui ont donné son aspect actuel: deux niveaux de sept travées, fenêtres et portes à linteau bombé à clef. Entre les deux premières travées, à gauche, se remarquent encore les moellons de calcaire, vestiges de la construction primitive; il pourrait en être de même du soubassement. Côté rue des Souris, le pignon, aveugle, a été cimenté; son appareillage en moellons pourrait être celui de la construction primitive. Le jardinet qui sépare l'immeuble de la voirie a été clôturé par un mur et un grillage en 1777.

G.-X. C.

Localisation : rue du Vieil Hôpital, 2-4

Propriétaire : privé

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

XI. De la Xhavée à l'Outlet mall

90. Autour de la Victoire

Le monument aux morts du sculpteur Fr. Jochems, en dépit de ses dimensions, ne retient guère les regards (ses statues n'ont pas la charge symbolique de celui de Dolhain, par exemple, dû à Charles Vivroux) et la ville a d'ailleurs pu se permettre d'installer sur la vaste place de la Victoire une grande fontaine sans que la proximité avec le monument ne s'avère gênante.

L'ombre de Charles Thirion plane de part et d'autre de la place de la Victoire : ce sont ses plans, datant de 1912, qu'Emile Burguet a repris en 1920 pour la Gare centrale et c'est Thirion qui a édifié, entre 1892 et 1897, non seulement le Grand Théâtre mais aussi la façade actuelle du Manège qui longe celui-ci ou encore les habitations des n^{os} 2 et 4 de la même rue, donnant sur l'esplanade du théâtre.

Non loin de cet ensemble du même architecte, un édifice bien plus ancien mérite d'être signalé, en descendant vers la place Verte : l'ancien Office du Tourisme rue Xhavée, datant du XVIII^e siècle.

A l'ouest de la gare centrale enfin, sur le site de l'ancienne gare de marchandises, les magasins d'usine de l'Ardenne Outlet Center devraient redynamiser ce vaste domaine qui vient d'accueillir à son autre extrémité, face à une série de grandes surfaces commerciales en Gérardchamps, les nouveaux cinémas « Movie West » et la salle de spectacle « Espace Duesberg ». Fonctionnalité et recherche du moindre coût n'auront guère permis de créativité architecturale dans toutes ces implantations, mais les architectes Marc Jortay et Christian Busch ont cherché à respecter la typologie architecturale du site d'origine pour le bâtiment central de l'Outlet mall.

F.J.

91. L'ancien Office du Tourisme

Pour faire place à un espace vert et quelques places de stationnement, la rue Vieille-Xhavée fut intégralement démolie dans ces années '70 où l'urbanisme réglait les problèmes d'immeubles vétustes en rasant des îlots entiers au mépris de l' ancestrale trame urbaine. Un seul bâtiment survécut, datant de la première moitié du XVII^e siècle. Après la destruction en 1826 de la porte de Xhavée (vestige des éphémères fortifications verviétoises du XVII^e siècle) qui avait joué le rôle d'octroi jusque là, c'est cette autre bâtisse, un peu plus ancienne encore, qui fit fonction d'octroi au XIX^e siècle quand la seule voie de pénétration vers la ville par l'ouest restait la Vieille Xhavée. On remarque sur son pignon droit trois rangées de trois ouvertures de tir. L'édifice a été restauré pour abriter, à partir de 1980, l'office du tourisme, et les aménagements alentours ont été achevés en 1989.

Vingt ans plus tard, on peut rester sceptique sur le bien-fondé du « mitage » du paysage urbain par la multiplication d'espaces verts et d'aires de parking au détriment de l'habitat et du commerce, qui fit fureur dans les années '70, même si force est d'admettre que la seule bâtisse rescapée de cette destruction programmée de toute une rue a aujourd'hui belle allure dans son nouvel environnement.

F.J.

Localisation : rue Vieille-Xhavée, n° 7 Propriétaire : ville de Verviers Reprise à l'Inventaire du Patrimoine

92. Le Grand Théâtre

La bonbonnière était le nom donné par les Verviétois au premier théâtre de la ville, situé jadis sur l'actuelle place Verte. Il fut construit en 1820-1822 d'après les plans de l'architecte Auguste-Marie Vivroux, pour accueillir sept à huit cents spectateurs, et agrandi en 1853 pour en contenir mille. Mais c'était encore insuffisant pour accueillir le public de la cité lainière.

Le choix de l'emplacement pour une nouvelle construction devenue nécessaire suscita toute une effervescence dans la cité. Finalement, c'est l'emplacement situé près de la Chic-Chac et de la rue Jardon qui fut retenu en 1888. Un *concours public ouvert aux architectes pour la construction d'un théâtre* est organisé en 1888. Le projet dont la devise est : "Se fera-t-il ?" est classé premier. Son auteur n'est autre que Charles Thirion. Le 23 juin 1890, la ville donne son accord pour l'édification d'une salle de 1300 place assises.

Cet endroit magique qu'est le théâtre est un vaste quadrilatère élevé sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est tout en calcaire taillé à bossage. Un portique d'entrée occupe trois travées en façade principale. Au second niveaux, cinq baies à arc en plein cintre, séparées par des colonnes antiques éclairent le foyer. Une longue balustrade surmonte cette façade principale. A de nombreux endroits se dissimulent des têtes sculptées. De délicats balcons, des frontons et de multiples éléments décoratifs parent harmonieusement l'édifice dont le style est d'influence nettement classique. La façade arrière et celle qui fait face au Manège sont moins décorées. La couverture est de forme complexe. Elle est ornée de pots-à-feu et couronnée par la lyre d'Apollon.

A l'intérieur, la disposition suit le modèle le plus courant, celui du théâtre à l'italienne. La salle réservée aux spectateurs se compose d'un parterre destiné aux moins riches, et de balcons, baignoires et loges répartis sur plusieurs niveaux. La disposition de cet espace est liée à la hiérarchisation économique et sociale de ceux qui l'occupent. Il y a des places pour voir et d'autres pour être vus... L'intérieur de ce lieu féerique est richement décoré de rouge et d'or. Deux artistes se partagent la décoration picturale du théâtre : E. Berchmans et J. Pierre. La bâtisse est inaugurée en grande pompe le 29 septembre 1892.

L'architecte a su répondre aux besoins et aux différentes normes contraignantes que demande la construction d'un théâtre. Il lui a donné une architecture d'influence classique qui lui confère l'aspect prestigieux et monumental qu'exige un tel édifice. Cette grande bâtisse témoigne certainement de l'amour du spectacle que montraient les Verviétois d'hier, mais elle reflète encore une fois et surtout la richesse de la cité lainière et de sa bourgeoisie dirigeante, l'affirmation d'un triomphe industriel à son apogée.

C.B.

Localisation : rue du Théâtre

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 28 mars 2003

Grande salle, halls, escaliers, déambulateurs, foyer, façades, toitures et péristyle, parvis avec les balustrades, vasques et réverbères classés comme monument

93. L'ancien Manège

Le bâtiment de façade de l'ancienne Société Civile du Manège se classe dans la catégorie des bâtiments de spectacles. Il est la partie visible, à rue, d'un vaste édifice qui se situe à l'arrière et qui, jusqu'en 1931, date d'un incendie qui le détruisit en partie, servit, suivant le cas, de cirque, manège, music-hall, cinéma, théâtre, et terminera en bureaux et appartements.

Conçu à l'origine pour une société privée d'équitation, il peut être considéré comme cirque à demeure : dès son inauguration, en 1892, il reçoit et accueille les cirques de passage dans la ville lainière. La société, qui le fait construire fut créée en 1858, il s'agissait d'une association de bourgeois et de riches industriels verviétois. Ce cercle, très privé, se réunissait régulièrement afin de pratiquer l'art de l'équitation et le dressage des chevaux, fort à la mode à cette époque. Le financement de la construction, se fera par l'achat par les membres de deux cent soixante-deux actions de deux cent cinquante francs de l'époque soit une somme de 65.500 francs. Le bâtiment d'origine était un manège hexagonal dont l'entrée se situait rue Jardon. Cette construction, devenue trop petite, le comité décide de construire, non loin du nouveau théâtre, le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui. Ce bâtiment est construit en deux parties : la façade avec entrées, halls, cafés, appartements et la partie spectacle proprement dite à l'arrière, de forme hexagonale, qui contient la piste, la scène et les balcons destinés au public assistant aux spectacles.

Le bâtiment fut réalisé par l'architecte Charles Thirion (1838-1920) qui choisit de le concevoir dans un style mauresque très harmonieux. Les constructions destinées aux hippodromes, manèges, cirques construits au dix-neuvième siècle, ont souvent été inspirées par l'architecture arabe. Longue de plus de cinquante mètres, la façade est constituée d'un parement de briques placées souvent en imbrication, jouant avec les couleurs (jaune, rouge et quelques bleus), les reliefs formant des dessins de losanges, dents de scie, tous ces motifs de broderies, arabesques et couleurs sont ici largement employés. Le soubassement est réalisé en grosses pierres de grès, ouvert, par endroits, par des fenêtres donnant en sous-sol, dans ce qui était jadis les écuries. L'étroitesse de la rue ne permet pas un recul suffisant pour apprécier entièrement l'harmonie de la façade. La devanture de l'immeuble a été fort abîmée, en décembre 1944, lors d'un bombardement qui endommagea également le Grand Théâtre, de nombreux éclats qui n'ont jamais été réparés marquent les briques et les pierres sur une grande partie de la façade désormais classée.

La partie centrale était surmontée, à l'origine, de deux petits campaniles mauresques en cloche, terminés en pointe par un épi qui semble, sur d'anciennes photographies, en fer forgé ou en zinc : cette ornementation disparut dans les années vingt. La corniche de cette partie est très décorée, trop peut-être, ce qui alourdit l'ensemble. Les ornements architecturaux sont réalisés d'oves renversés, de frises dentées et redentées, de triangles, etc. Au centre une sculpture représente une tête de cheval, aujourd'hui bien érodée, le museau ayant presque disparu. Le rez-de-chaussée d'origine possède cinq fenêtres et deux entrées donnant sur des porches. La porte de droite ouvre sur ce qui était un café, la porte de gauche sur un couloir conduisant à l'étage. Cette cage d'escalier est décorée de peintures représentant des scènes avec chevaux.

Le premier étage comprend trois fenêtres normales à arc outrepassé, quatre doubles à une colonne au centre et une loggia en bois, décorée, comme tout le bâtiment, de style mauresque. Le deuxième étage comporte une série de douze fenêtres à doubles baies. Là aussi la décoration abondante envahit tout. Toutes les fenêtres ont leurs baies cintrées en forme de fer

à cheval à la manière arabe, la brique rouge et jaune est placée tout autour, de manière à former une sorte de frise. Par endroit, on a placé des carrés de céramique aux tons bleus, rouges et jaunes.

Entre 1909 et 1914, des agrandissements ont été réalisés, en collaboration entre les architectes Charles Thirion et Auguste Marie Vivroux : il s'agit de la partie droite comprenant le dessus du porche et conduisant au petit manège d'entraînement, toujours existant ; cet ajout comprend, à droite du porche, une grande salle avec fenêtre, au premier trois grandes fenêtres et au deuxième six petites fenêtres groupées par deux, le tout réalisé dans le même style que le bâtiment de 1892 mais de manière moins finie (le rejointoyage des briques semble n'avoir jamais été fait).

Peu après son classement partiel en 2003, le bâtiment, inscrit sur la liste de l'IPW des monuments « en danger », a été vendu par la Société du Manège à un promoteur immobilier qui compte lui rendre tout son éclat en le transformant en immeuble à appartements, dans le respect des contraintes du classement.

M.B.

Localisation : rue du Manège, 12 et 16 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 28 mars 2003

Façade à rue, halls d'entrée, première volée de chaque escalier classés comme monument

94. La Gare centrale

En 1834, les premières grandes lignes ferroviaires du pays se mettent en place. Dans la vallée de la Vesdre, les travaux pour établir la ligne de chemin de fer débutent en 1838. La première gare verviétoise est à rebroussement (comme Anvers ou Ostende), elle date de 1843. Elle est située à l'ouest de la cité, près du quartier industriel de Gérardchamps. En 1876, une deuxième gare est ouverte pour desservir la zone est de la ville.

Depuis les années 1870, diverses études sont en cours en vue d'établir une gare centrale à l'usage des voyageurs. Après la Grande Guerre, des bâtiments provisoires sont édifiés à l'emplacement de l'aire de stationnement actuelle de la gare. Ils prennent le nom de "Verviers-Matadi". Cette situation "provisoire" perdurera jusqu'à sa discrète inauguration en 1930. A l'entrée, un bas relief représente "le lièvre et la tortue", motif qui fait ironiquement référence aux retards dus à l'administration des chemins de fer dans l'édification de la bâtisse.

Les premiers plans de la gare datent de 1912-1914. Ils sont réalisés par deux architectes : Charles Thirion et Emile Burguet. Ce dernier poursuivra seul cette œuvre après la mort de son confrère en 1920. Les plans définitifs de l'édifice seront seulement approuvés en 1925. La décoration intérieure et les ornements sculptés seraient pour une grande partie l'œuvre de l'artiste peintre sculpteur Joseph Gérard et de l'architecte Carlos Thirion, fils de l'un des créateurs du bâtiment de la gare.

La gare est une vaste bâtisse édifée en pierre. La façade principale possède un imposant avant-corps. Il se compose d'une large baie vitrée cintrée qui éclaire la salle des pas perdus. Elle est divisée par deux piliers auxquels sont adossées deux sculptures, le tisserand et le fileur. Un cadran d'horloge enchâssé dans un fronton cintré à volutes surmonte l'ensemble couvert d'un toit brisé en pavillon. Cette ouverture importante est flanquée de deux tours carrées couronnées par un toit à l'impériale surmonté d'un campanile et d'une flèche. Ces éléments qui surmontaient les tours ont été enlevés en 1976.

Une tourelle d'angle fait la jonction entre la façade principale et celle de la rue d'Ensival. Elle est couronnée d'une couverture polygonale jadis surmontée d'un haut épi. La façade longeant la rue d'Ensival est traitée de la même manière. Elle possède un fronton qui porte la date de 1925. Les murs de cet imposant monument sont peuplés de nombreux motifs décoratifs. La partie principale est parée de têtes de béliers, de blasons et de l'incontournable figure ailée de Hermès. Sous les baies, quinze petits bas-reliefs courent le long des façades et raconteraient l'histoire des moyens de locomotion et d'anciens métiers. D'autres motifs sont encore logés dans des "blasons". Les deux tours carrées de la façade principale portent chacune des armes ; celles de Verviers et celles de Liège. Enfin, entre certaines baies, de petites figures, comme par exemple un écureuil sur des feuilles de chêne, animent la façade.

C'est devant cette porte monumentale de la ville, dans son buffet ou dans sa salle des pas perdus que, sans doute, beaucoup ont rêvé de voyages et de destinations lointaines...

C.B.

Localisation : place de la Victoire

Propriétaire : SNCB

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

95. Verviers-Ouest

Impossible de ne pas évoquer dans un ouvrage paraissant en 2004 le dernier élément subsistant de la gare de Verviers-Ouest, puisqu'il fait l'objet d'une procédure de classement. Mais impossible aussi de préjuger de l'aboutissement de celle-ci, les avis étant partagés quant à la valeur architecturale de l'édifice. Celui-ci est le dernier d'une série de bâtiments disparus qui furent liés à l'activité ferroviaire à cet endroit : la première gare de voyageurs inaugurée en 1843 (qui surplombait le pont Léopold) et, rue de la Station, les bureaux des chemins de fer et ceux des douanes qui flanquaient de part et d'autre l'entrepôt de marchandises construit en 1891.

Cet imposant édifice de trois niveaux compte pas moins de trente-deux travées, dont onze possèdent de vastes arcades formant une galerie couverte sur toute la partie gauche du rez-de-chaussée. Tant sur la façade arrière que sur la façade avant, plus d'une trentaine de blasons de pierre portent les noms de localités du monde entier, témoins d'une époque où la ville s'affichait sans complexe comme un centre commercial mondial dans le secteur textile.

Classement ou non, partiel le cas échéant, il serait souhaitable pour l'équilibre d'une artère restée assez homogène et pour la mémoire de l'activité ferroviaire à cet endroit que l'état du bâtiment permette encore, dans un avenir pas trop éloigné, la réutilisation de son enveloppe extérieure pour abriter de nouvelles fonctions si les moyens existent.

F.J.

Localisation : rue de la Station Propriétaire : ville de Verviers Enquête de classement en cours en 2004
--

XII. Un quartier de transition

96. Rues des Martyrs, Laoureux, de la Banque et du Palais

La seconde moitié du XIX^e siècle peut être considéré comme l'âge d'or de Verviers. On assiste alors à une véritable explosion tant démographique qu'économique de la ville.

Ce quartier, constitué de maisons bourgeoises, forme la transition entre la vieille ville enserrée le long de la Vesdre et de son canal, et les nouveaux quartiers bourgeois plus aérés, commençant à s'étendre sur le versant Sud de la vallée, au-delà de la toute nouvelle ligne de chemin de fer. Plusieurs habitations ont été construites en série par le même propriétaire (riche bourgeois, architecte ou entrepreneur) qui les destinait à la location ou à la vente. Le rez-de-chaussée était souvent utilisé comme bureau par des professions libérales ou des industriels textiles. Ces derniers possédaient souvent un domicile dans une des maisons de maître situées sur les hauteurs Sud de la cité.

Chaque rue a été construite sur une période relativement courte. La rue du Palais (1878 – 1888) fut la première artère bourgeoise de Verviers, s'étirant entre le palais de justice (1853) et l'ouest de la ville, en longeant le chemin de fer. La rue des Martyrs (1868 – 1896) fut créée pour permettre la communication avec les nouveaux quartier Sud de la ville. Avant la première guerre mondiale, cette rue portait le nom de rue du Midi. Les bâtiments du côté gauche en montant sont plus richement parés (parties en pierre importantes). La rue de la Banque (ouverte en 1874) est une prolongation de la rue des Martyrs vers le palais de justice. Enfin la rue Laoureux (1884 – 1912), ouverte sur un terrain appartenant à Henri Laoureux, a été construite en commençant par le haut du côté droit en montant. Ce côté de la rue est par ailleurs exceptionnellement homogène.

Les édifices s'élèvent en général sur trois niveaux, et se subdivisent en trois travées avec balcon ou loggia au centre du premier étage. Un quatrième niveau mansardé surmonte parfois l'ensemble. De nombreux éléments décoratifs viennent se greffer sur les façades dans des formes très variées : frontons, lucarnes, pilastres, colonnes, corniches décorées, cul-de-lampe, fers forgés Effectivement, chaque façade, alignée sur ses voisines en fonction du règlement communal, tente cependant de s'en distinguer par la juxtaposition de ces divers éléments.

Des tours d'angle parfois surmontées d'un dôme permettent une transition heureuse entre deux rues. La plus significative forme la jonction des rues de la Banque et Laoureux. La majorité des immeubles de la partie est de la rue du Palais, la totalité des immeubles du côté droit de la rue Laoureux, tous ceux de la rue de la Banque faisant la jonction entre cette dernière et la rue des Martyrs, et la quasi totalité des immeubles de celles-ci (sauf sept maisons) sont repris comme immeubles de grande valeur à l'Atlas architectural du centre ancien protégé de Verviers. Dans tout cet ensemble, l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*, lui, signale particulièrement comme digne de protection tout le côté droit de la rue Laoureux ainsi que les n^{os} 10 et 16 de la rue de la Banque.

Quelques architectes ont particulièrement marqué ce quartier de leur empreinte. Les plus prolifiques sont Charles Thirion et Auguste Vivroux. La plupart des édifices sont de style "éclectique". Ce style cherche à réinterpréter les nombreux éléments architecturaux du passé et d'autres cultures, afin de recréer quelque chose de nouveau, moins "classique". Cette quête débouchera sur le style tout à fait original qu'est l'art nouveau.

Quoique longtemps décrié, le courant architectural éclectique a pourtant donné naissance à d'harmonieux ensembles qui aujourd'hui commencent à être reconnus.

Verviers, cité prospère à cette époque, possède de beaux témoins de la diversité de ce style. Les rues sélectionnées dans cet ensemble sont les plus significatives tant par leur opulence que par leur homogénéité. Quelques "erreurs" commises dans la seconde moitié du XX^e siècle (rue Laoureux et rue du Palais essentiellement) doivent cependant être relevées ... pour en tirer leçon.

J-N. C.

97. Une artère signée Thirion

Comme sa voisine la rue des Martyrs, la rue Laoureux joint la rue Crapaurue au quartier sud de la ville. Elle est ouverte en 1884-1885 sur un terrain qui appartenait à l'industriel Henri Laoureux. C'est Charles Thirion qui exécute les plans de la rue. C'est donc sans surprise qu'on le retrouve comme architecte des premières maisons et de nombreuses autres qui bordent l'artère.

Le côté pair de la rue forme un ensemble exceptionnellement homogène de bâtisses datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. D'une manière générale, les immeubles sont érigés sur trois niveaux de trois travées. Un balcon et parfois une loggia soulignent la partie centrale. Près de la moitié de ces maisons ont été conçues par Charles Thirion.

Les premières maisons édifiées dans la rue sont celles du sommet. En 1884, Thirion sollicite l'autorisation de construire un groupe de trois maisons au coin des rues Laoureux et de la Banque. Il donnera de la sorte l'alignement à suivre pour le reste des bâtisses de la rue et marquera ainsi de son empreinte cette nouvelle artère qu'il peuplera de ses constructions.

Les immeubles du bas de cette artère ont pratiquement tous été édifiés par d'autres maîtres d'œuvre, après 1900. Bâties sur le même modèle, les maisons ont, pour la plupart, une décoration plus originale que celles du haut. Les initiales des propriétaires sont encore lisibles sur beaucoup de ces façades aux détails surprenants.

Les maisons du côté impair de la rue sont beaucoup moins homogènes. Elles ont été bâties à des moments plus éloignés dans le temps et certaines ont été démolies. Un groupe de quatre bâtisses répond pourtant bien au côté pair de l'artère. Elles ont été conçues entre 1890 et 1898 par Ch. Thirion et A. Vivroux. Le Temple évangélique qui se trouve dans le haut de la rue fut construit, lui, par l'architecte H. Sauveur en 1912.

La disposition intérieure des habitations est assez semblable. Le salon donne souvent sur la rue ; il est suivi en enfilade de la salle à manger. Sur le côté, un vestibule mène à la cage d'escalier et, au fond, à la cuisine qui occupe une « annexe d'origine », construite sur une partie de la largeur de la bâtisse et donnant sur le jardin. Les maisons de Thirion sont parfois conçues sur un plan interne identique, mais renversé.

Bâties dans le laps de temps relativement court de 25 ans, les maisons du côté pair sont toutes différentes et pourtant de style semblable. Elles n'ont pas subi depuis lors de modifications majeures et forment un ensemble toujours harmonieux et cohérent qui illustre encore une fois la volonté de l'époque d'embellir et de montrer la grandeur de la cité florissante. La succession de balcons et loggias rythme l'artère de manière élégante. Il est important de conserver ce groupe de constructions éclectiques, chères aux bourgeois de l'époque, et aujourd'hui parcelle de notre histoire et de notre patrimoine...

C.B.

98. Le Palais de justice

L'historien Lejean rapporte qu'au moment de la Révolution, les autorités s'étaient emparées, entre autres, du Couvent des Carmes pour y installer divers services. A partir de 1796, les tribunaux verviétois occupent cet ancien établissement religieux. La maison de détention est située au même endroit. Au milieu du XIX^e siècle, la construction d'un local mieux adapté à sa fonction et en rapport avec l'importance de la ville, devient nécessaire. Entre 1850 et 1853, le Palais de Justice ainsi que la prison sont édifiés à l'emplacement de l'ancien couvent et de son jardin.

L'élaboration des plans des deux bâtisses est confiée à l'architecte Joseph Dumont (1811-1859). Il est en quelque sorte un "spécialiste" de ce genre d'établissement en ce milieu du XIX^e siècle puisqu'il réalisera les prisons de Bruxelles, Liège, Marche, Dinant et Ruysselede. Celle de Louvain lui vaut même une médaille d'or.

Le Palais de justice conçu par Dumont est une longue bâtisse en pierre calcaire de quinze travées formées par de hauts arcs en plein cintre. Les trois travées des extrémités sont différentes, deux d'entre elles possèdent, au premier étage, des niches qui contiennent des statues. Ces sculptures (aujourd'hui copies des originaux) sont l'œuvre de l'anversois Guillaume Geefs. Elles représentent quatre jurisconsultes liégeois. L'ensemble est surmonté d'une imposante corniche moulurée et d'un long garde-corps. Il est interrompu au centre par l'inscription *Palais de Justice*, autrefois surmontée par une statue représentant la Justice. Une prison est construite à l'arrière par le même architecte.

Une trentaine d'années après l'érection de ces bâtiments, les différents services du tribunal se plaignent de l'exiguïté des locaux, mais l'emplacement de la prison empêche l'agrandissement du Palais. Le problème est résolu en 1888 lorsque l'Etat décide de l'érection d'une nouvelle prison, libérant de la place pour agrandir le Palais de Justice.

En 1893, l'architecte liégeois Remouchamps dépose un projet. L'ancienne prison est démolie et l'extension du Palais est inaugurée le 25 novembre 1898. L'agrandissement est important : treize travées sont élevées perpendiculairement à l'ancienne façade. Une massive tour carrée en pierre fait le lien à l'angle entre les deux. Cette façade foisonne d'éléments décoratifs. Au-dessus des traverses, se logent des bas reliefs qui représentent des blasons appartenant aux régions avoisinantes, symbolisent des métiers ou présentent les différents attributs de la justice. Deux oiseaux fantastiques sont disposés de part et d'autre des cadrans d'horloge de la tour.

De l'autre côté de l'ancien bâtiment, parallèlement à la nouvelle façade, une aile est également construite. Elle est tout à fait semblable à l'autre, mais moins ornée. Lors de l'agrandissement, l'intérieur de l'édifice de Dumont a été complètement remanié et fièrement paré. L'ancienne salle d'audience est transformée en salle des pas perdus qui donne accès aux différents services.

Les autorités de la fin du siècle passé n'avaient pas encore vu assez grand. En 1991, la première pierre de la bâtisse qui allait relier les deux ailes construites en 1898 fut posée. Les architectes liégeois H. Natowitz, F. Jadot, B. du Pré Werson, J.C. Alexandre et J.P. Bosch ont imaginé une façade essentiellement composée de grands arcs qui s'harmonisent avec les anciennes constructions.

Localisation : place du Palais de Justice, n° 31 à Verviers

Propriétaire : Régie des Bâtiments

Bâtiments du XIX^e siècle repris avec pastille à l’Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

99. L'Académie des Beaux-Arts

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les écoles gardiennes ou asiles font leur apparition à Verviers. Vers le milieu du siècle, le bâtiment ouvert place du Marché par la Commission des écoles gardiennes est devenu insuffisant et insalubre. En 1852, l'administration communale décide de construire un édifice qui abriterait à la fois une salle d'asile et un mont-de-piété. Les plans sont confiés à l'architecte Théophile Fumière. Le nouveau bâtiment est érigé en 1858 sur le terrain vague situé en face du tout nouveau Palais de justice.

Sur un haut soubassement qui alterne la brique et la pierre, sont élevées d'imposantes baies en plein cintre. Ces baies répondent aux arcs qui rythment la façade du Palais. Dans chaque espace séparant les arcs, un médaillon orne le haut du mur. Le dernier niveau est percé de fenêtres rectangulaires séparées par des pilastres. Ce corps de bâtiment principal, délimité par des chaînes calcaire, est couvert d'une simple bâtière. De part et d'autre, deux éléments plus bas disposés en "escalier" accolent la partie centrale. Aux extrémités, la construction ne compte qu'un niveau et contient un porche d'entrée. Un élément de deux niveaux fait l'intermédiaire avec l'élément principal. Celui-ci possède au milieu une travée calcaire percée d'étroites ouvertures jumelles cintrées, dont l'écoinçon est décoré. Il est surmonté d'éléments décoratifs portant deux médaillons dans lesquels sont sculptées des feuilles de chêne. A l'origine, trois ailes séparées par des cours sont construites à l'arrière, perpendiculairement à la bâtisse longeant la rue. La partie de droite était réservée au mont-de-piété, celle de gauche à l'asile - maternité, comme on peut encore le lire sur un bandeau calcaire.

Cette œuvre particulière révèle un architecte de talent, élève du célèbre architecte parisien Labrousse et successivement architecte communal de Verviers, de Namur (où il construira notamment la façade du théâtre royal) et de Tournai. Il a aussi réalisé à Verviers la maison Lenain en 1857, à l'angle des rues Chapuis et Jardon, imposante maison néo-classique reprise à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*.

En 1927, l'école des Arts décoratifs déménage et vient occuper les locaux de l'ancien mont-de-piété. Le désir de créer à Verviers une telle institution remontait aux années 1880. Ce n'est pourtant qu'en octobre 1902, à l'instigation de quelques particuliers, que s'organisent des cours. Ils ont pour but d'encourager les ouvriers et artisans à l'étude de la décoration, de la peinture artistique et du dessin.

L'édifice a subi diverses transformations, surtout lors de son aménagement pour accueillir l'école des Beaux-Arts. C'est de cette époque que daterait une importante modification dans la façade : à l'extrême droite, le mur du haut, qui était situé sur le côté perpendiculairement à la rue, a été rapporté en façade. Cet ajout amène, dans la façade principale, un élément architectural d'époque qui casse malheureusement la symétrie originelle de l'édifice. Tout récemment, le nettoyage des façades a redonné au bâtiment l'éclat qu'il avait perdu depuis longtemps sous une épaisse couche de pollution.

C.B.

Localisation : place du Palais de Justice, n^{os} 13-15 à Verviers
Propriétaire : ville de Verviers
Repris à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*

100. L'école moyenne de filles

La création d'une école moyenne de filles à Verviers, appelée également Ecole des Demoiselles, date de 1865. Avant même qu'elle ne soit ouverte, elle suscite de nombreuses polémiques. Les libéraux défendent et soutiennent le projet, alors que les catholiques s'y opposent, voyant dans le futur établissement un lieu d'impiété et un futur asile de la libre pensée. Ce conflit dure deux ans, avant que tous reconnaissent finalement que l'enseignement féminin est indispensable. L'école ouvre d'abord ses portes dans une maison rue Xhavée et loue ensuite une annexe rue du Brou. Le bâtiment répond mal aux exigences d'une école et la construction d'un nouvel édifice devient indispensable. C'est ce qui est fait en 1874 dans la nouvelle rue des Ecoles.

Les architectes bruxellois J. Benoît et J. Vanderstraeten remportent le concours d'architectes organisé par les autorités avec un projet intitulé *Salubrité et Surveillance*. Le nom donné aux plans de l'école est très évocateur de l'idée que l'on se faisait de celle-ci. A cette époque, les questions d'hygiène revêtaient une importance capitale et la discipline était érigée au rang de vertu cardinale. Pour l'anecdote, signalons que le projet n'a pas été exécuté sans peine. Sa réalisation était trop onéreuse et les plans furent modifiés. Les architectes bruxellois signalaient également à l'administration que leur situation ne leur permettait pas de surveiller l'exécution des travaux. Ils demandaient par conséquent de déléguer le travail à Toussaint Cornet, auteur des plans qui avaient remporté le second prix. Cette entreprise ne semble pas avoir été du goût de l'architecte verviétois concerné. Il accepta néanmoins et fut chargé de la direction des travaux qui s'achevèrent en 1876.

La façade de sept travées élevée sur un haut soubassement est imposante. Les trois travées centrales formant un avant corps sont séparées par des pilastres colossaux qui prennent naissance au niveau de l'imposte des baies du rez-de-chaussée. Cette partie centrale est couronnée d'un fronton triangulaire. L'entrée se situe à gauche de la bâtisse, elle s'ouvre sur un long couloir menant au fond à une cour et à droite à un préau couvert. Les classes s'organisent sur deux niveaux autour de ce préau central, comme à l'Athénée. L'établissement est très lumineux grâce à sa cour couverte d'une verrière. Les classes donnent sur cet espace central ce qui permet de surveiller les allés et venues. Ces différents éléments peuvent rappeler le titre du projet : *Salubrité et Surveillance*.

En 1881, l'Ecole des Demoiselles est reprise par l'Etat. Elle devient Lycée en 1925. Par un Arrêté Royal du 27 août 1946, elle reçoit le titre d'Athénée royal mais, pour éviter la confusion avec l'établissement réservé aux garçons, elle prend la dénomination de Lycée royal. Après son déménagement dans de nouveaux bâtiments rue des Wallons, l'édifice de la rue des Ecoles abritera l'école d'infirmières. Aujourd'hui, l'ancienne école est destinée à accueillir après rénovation les bureaux de la Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE), qui rejoindra la SWDE à Verviers en contribuant, elle aussi, à une belle réaffectation de patrimoine.

C.B.

Localisation : rue des Ecoles, 17-19

Propriétaire : SPGE

Verrière intérieure en cours de classement en 2004

101. La Maison Klinkenberg

Avec une maison de l'avenue Rogier à Liège, cette construction est un des deux seuls immeubles de Belgique encore couronné d'une cigogne, ici en zinc peint et patiné. A Verviers, un second échassier, mais ailes grandes ouvertes, surplombait un immeuble du bas de la rue de la Concorde, réalisé par le même architecte, mais il s'est hélas « envolé » depuis plus d'un demi siècle. La cigogne est en effet l'oiseau emblématique des peintres, profession exercée par le rendeur, M. Remacle Felterre-Lenain (et par les cinq générations qui s'y sont succédées !), déménagé de l'aristocratique rue des Raines à la suite de sa clientèle qui émigrerait au tout neuf quartier des Boulevards.

La demeure fut construite en 1887 par l'entrepreneur Lejean d'après les plans de façade de l'architecte Charles Thirion. Elle fut transformée et couplée en 1980 à l'immeuble voisin par l'architecte Alain Van de Winckel.

L'immeuble comporte une façade-pignon, en léger ressaut, de quatre niveaux de hauteur décroissante et deux travées. Celle de droite est rythmée par la baie de porte cochère et un bow-window à fenêtre à guillotine (nouveau pour l'époque) surmonté d'une loggia, d'une large console, d'une fenêtre et d'un auvent. Au sommet de la travée de gauche, une bâtière à croupe sommée d'un épi est couverte, comme la toiture, d'ardoises en écailles. Le tout est de style « éclectico-Renaissance », agrémenté de culs de lampe, cabochons, consoles, frontons et colombages en ciment ou pierres de tailles.

La façade est recouverte d'un lambris en pierre calcaire, le cimentage est badigeonné de blanc, mais il était animé à l'origine par des panneaux de briques peintes en trompe l'œil et un réseau de colombages ocres. La ci-devant porte cochère était traitée en imitation marqueterie de chêne : un morceau de bravoure pour un homme de l'art... ! Il subsiste encore au premier étage un plafond marouflé d'un parfait décor d'arabesques.

La maison abrite aussi en façade arrière, adossé à la colline, un remarquable ensemble de passerelles, grottes artificielles, escalier, rocailles et jardin en plate-forme, ce qui était très tendance en ces années de la fin du XIX^e siècle.

L.K.

Localisation : rue de la Colline, 18 à Verviers

Propriétaire : privé

Repris comme immeuble de grande valeur à l'Atlas architectural du Centre ancien protégé de Verviers

XIII. L'Immobilier, les Boulevards et les Hougnes

102. Le quartier de l'Immobilière et les Boulevards

Au centre de la cité lainière, l'afflux de population, qui répond au besoin de l'industrie, provoque au XIX^e siècle une pénurie de logements et de terrains à bâtir dénoncée depuis longtemps. Mais ce n'est que dans la seconde moitié du siècle que la ville s'étend et qu'apparaissent de réelles préoccupations urbanistiques. Parallèlement, la bourgeoisie verviétoise va se développer intensément, en nombre et en richesse, entraînant avec elle toute une série de modifications notamment dans les comportements et les goûts en matière d'architecture.

Considérée comme indispensable dès 1858, l'extension de la ville vers le sud suscita de nombreux projets et réflexions. En 1871, après de longs débats, les édiles communaux approuvent l'ouverture orientale planifiée par la *Société Immobilière Verviétoise*. Il faut souligner la détermination de certains Verviétois dans cette volonté d'urbaniser la cité : ils n'hésitent pas à faire appel à Victor Besme, « architecte urbaniste » du roi Léopold II.

Quelques rues marquent ces transformations urbanistiques : les rues de Liège, de Dinant, de Namur, de Bruxelles, Grandjean, des Minières, Renkin, ... de même que la place Général Jacques au tracé particulier de forme ovale, peuplée de bâtisses généralement basées sur le modèle de trois travées et trois niveaux avec balcon au centre. Précédées quelquefois d'un petit jardin à rue fermé par de jolies grilles, ces maisons forment des ensembles cohérents à protéger : il importe de freiner radicalement le mouvement actuel de transformation des jardins en emplacement de parking ! La quasi totalité de la place Général Jacques, du côté droit de la rue de France et de la rue Bidault sont d'ailleurs repris pour leur grande valeur à l'Atlas architectural du centre ancien protégé de Verviers.

L'étalement de la ville ne s'arrêta pas là. Quelques années plus tard, le 7 avril 1875, l'Administration communale marque son accord pour la création de deux autres nouveaux quartiers sur les hauteurs de Verviers. Les instigateurs de cette extension sont Auguste Peltzer (1831-1893) et Jacques François Hanlet (1789-1873), tous deux propriétaires de vastes terrains sur les hauteurs de la ville. Voici un extrait de leur lettre adressée à l'administration : « nous projetons des voies larges et bien aérées dont la plus grande partie aura 22m de largeur, elles seront plantées d'arbres et offriront ainsi toutes les dispositions de véritables boulevards ; elles seront, de plus, bordées de jardins précédant les maisons (...). Ces boulevards (...) doteront Verviers d'un vaste système de promenades habitées qui mettront, sous ce rapport, notre cité à la hauteur des plus importantes villes de l'Allemagne et de l'Angleterre... ». A l'occasion de l'inauguration, en 1878, du fameux barrage de la Gileppe, le roi Léopold II inaugure également les nouveaux quartiers Sud de la cité lainière.

La construction de villas se fera assez lentement dans le quartier des Boulevards. Quelques rares demeures étaient déjà présentes avant son ouverture. Un certain nombre sont postérieures à la seconde guerre mondiale (le terrain non bâti de beaucoup de propriétés a été divisé et vendu pour accueillir des bâtisses plus récentes). Les riches capitaines d'industries qui ont fait édifier les premières grosses villes ne lésinaient ni sur la qualité des matériaux, ni sur les nouveautés et progrès réalisés en la matière. Ils faisaient appel à des maîtres d'œuvre et artisans de qualité... Cet ensemble bâti rappelle un pan essentiel du patrimoine architectural verviétois et reflète la prospérité qu'avait atteinte la ville.

C.B.

103. La maison Marcotte

Dans son histoire des *Constructions verviétoises*, Maurice Pirenne, plutôt critique par rapport aux maisons verviétoises de la seconde moitié du XIX^e siècle, épingle pour « son élégance unique, sa distinction et son goût excellent » – pas moins – la maison qu'édifièrent en 1867 l'architecte Auguste Vivroux et son frère sculpteur, Clément, d'inspiration Louis XVI : cette construction parfaitement équilibrée (même après le remplacement en façade, en 1946, d'un portique soutenant un balcon) est superbement dégagée en surplomb de la place Albert 1^{er} et constitue un élément-clé dans le bel ordonnancement du quartier.

Edifiée pour l'industriel Charles Mullendorff, la demeure fut ensuite celle de la famille Marcotte, qui l'acquit en 1899 et l'occupa jusqu'en 1922, après quoi elle devint la propriété de la famille Wasson. En 1973, elle fut achetée par la Société du Cabinet Littéraire (expropriée de ses locaux de la place du Martyr), qui y accueillit deux ans plus tard, lors de son bicentenaire, le roi Baudouin. En 1990, la maison bénéficia d'une restauration complète et le rez-de-chaussée fut loué à un restaurant. C'est encore le cas aujourd'hui : la bâtisse abrite maintenant, depuis son rachat il y a cinq ans, le restaurant réputé « chez Paul », qui a ouvert quatre chambres d'hôtel à l'étage.

F.J.

Localisation : place Albert 1^{er}, 5

Propriétaire : privé

Repris comme immeuble de grande valeur à l'Atlas architectural du Centre ancien protégé de Verviers

104. L'église Ste-Julienne

Œuvre de l'architecte Charles Thirion qui marqua de son empreinte l'architecture verviétoise (et qui a réalisé également les églises St-Hubert en Gérarchamps, St-Martin à Petit-Rechain, St-Roch à Andrimont), l'église Ste-Julienne est née avec le XX^e siècle : elle fut inaugurée en août 1901, les travaux ayant été entamés en février 1900. Le projet de création d'une paroisse autonome et de construction d'une nouvelle église dans le quartier des boulevards avait vu le jour dix ans plus tôt. Heureusement, il avait avorté dans sa mouture initiale qui prévoyait l'installation du nouvel édifice de culte sur la place du Général Jacques elle-même (alors dite des Minières), dont le bel ordonnancement ovale aurait sans doute été moins perceptible à l'œil si elle avait été ainsi envahie.

En revanche, la construction du bâtiment le long et en léger contrebas de l'avenue Léopold II, mais surtout en surplomb de la place, sur un monticule offrant 20 m de dénivellation, l'orientation de la façade principale vers la ville et la vallée, la rosace et les deux tours se détachant sur l'édifice confèrent à celui-ci non seulement un indéniable « cachet » mais aussi un rôle visuel important : l'église est un point de repère aussi bien pour la place elle-même qu'elle clôtüre en quelque sorte sans l'écraser, que pour la ville dont elle est devenue une composante forte du village urbain.

Les alentours immédiats de l'édifice (allées d'accès et escaliers) sont malheureusement en mauvais état, de même que la construction elle-même qui souffre notamment de problèmes d'humidité importants par endroits. A l'intérieur, le plafond en briques n'a jamais été peint et les murs ont reçu il y a deux ou trois décennies une couleur grise moins appropriée que l'enduit original, qui se mariait mieux avec l'œuvre remarquable – et méconnue – de Léon Pringels (1901-1992). André Mali et le peintre intimiste verviétois Philippe Derchain avaient repéré cet artiste symboliste, alors fraîchement nommé professeur à l'académie des Beaux-Arts de St-Gilles, au moment où la fabrique d'église entamait, en 1931, la dernière phase d'aménagement de l'édifice, consistant en l'installation de vitraux, d'un orgue et la réalisation de peintures monumentales, auxquelles Pringels se consacra en 1933-34.

Le programme ornemental peint se compose d'extraits de cycles évangéliques traditionnels et occupe l'abside du chœur et tous les tympans de la nef avec une vingtaine de toiles marouflées (la plupart encore en bon état) dont le style rompt radicalement avec les vitraux néo-gothiques d'Osterrath installés à la même époque. Œuvre longuement mûrie, témoignant d'une solide culture iconographique comme d'une parfaite maîtrise par l'artiste d'une palette colorée et lumineuse, ce décor peint est une création moderne tout à fait exceptionnelle à Verviers.

F.J.

Localisation : avenue Peltzer Propriétaire : fabrique d'église Ste Julienne Reprise à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique
--

105. La clinique Peltzer

Avant même qu'ils ne soient réunis au sein d'une même entité sous l'appellation de « centre hospitalier Peltzer la Tourelle » (C.H.P.L.T.), l'ancien grand hôpital de Verviers et la clinique de la mutualité dite clinique Peltzer avaient au moins en commun d'être abrités l'un et l'autre dans des constructions dues à Charles Thirion. Celui-ci avait édifié en effet en 1890, dans une partie de l'ancien parc de Séroule, aujourd'hui rue Hauzeur de Simony, le nouvel hôpital communal (dont il ne reste à peu près plus rien depuis les reconstructions successives et surtout l'incendie de 1999) et en 1898, non loin de là, avenue Peltzer, le château de l'industriel Henri Laoureux, enchevêtrement particulièrement complexe et foisonnant inspiré de l'architecture à la fois médiévale et militaire.

Dès 1925, le château Laoureux fut racheté par Georges Peltzer, président des Mutualités neutres de Verviers, et reconverti en clinique suivant les plans de Charles Vivroux, qui ajouta d'important agrandissements à l'édifice initial en tirant parti de la pente du terrain vers la rue de Liège pour y construire de nouveaux locaux en sous-sol.

Mais on soulignera surtout ici, comme un des exemples d'architecture contemporaine digne d'intérêt à Verviers, l'annexe de la clinique édifiée en 1973, toujours rue de Liège, sur les plans de l'architecte liégeois Charles Vandenhove : sur quatre niveaux, en béton, ses façades sont rythmées verticalement par des piliers de béton évasés dans leur partie supérieure, et horizontalement par des balcons à garde-corps formés de panneaux métalliques percés de trous circulaires. Cette réalisation soignée préfigure quelque peu, et à l'échelle réduite, ce que sera dix ans plus tard la clinique universitaire du Sart-Tilman, œuvre du même architecte : les principes de construction mis en œuvre au C.H.U. furent préalablement appliqués à Verviers pour la clinique Peltzer.

F.J.

Localisation : rue de Liège, 107

Propriétaire : CHPLT

Annexe de Vandenhove reprise à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

106. Le château Peltzer

S'il est bien une demeure qui donne aujourd'hui encore une idée assez juste de la richesse des grands industriels verviétois au XIX^e siècle et du luxe dans lequel ils pouvaient se permettre de vivre, quand leurs ouvriers subissaient le martyre que l'on sait, c'est bien le château édifié en 1895 pour Georges Peltzer par l'architecte liégeois Charles Soubre, qui construisit aussi quelques années plus tard (1907), dans le même style néo-gothique, le manoir de Lebiolles à Spa, qui présente plus d'un élément de parenté avec le château de la rue Grétry.

L'ancien château Peltzer est une imposante construction en moellons de grès et pierre calcaire, truffé d'éléments architecturaux qui lui confèrent un petit air d'inspiration médiévale. Elevé sur une butte artificielle qui lui permet de dominer un vaste parc de 4 hectares, il comporte une grande terrasse surélevée et exposée au nord – que l'on retrouve au manoir de Lebiolles. Aménagé sur un terrain en forte pente, le parc compte plusieurs grands arbres arrivés à maturité, dont un hêtre de 35 m. de haut.

Après une trentaine d'années d'abandon, le château et son parc ont fait l'objet d'une restauration complète en 1992 et accueillent depuis un restaurant de haut de gamme, dont la clientèle peut apprécier un décor intérieur exceptionnel.

En 1927, l'architecte Charles Vitroux construisit pour Gaston Peltzer une habitation de style néo-classique dans la partie occidentale du parc, à l'angle de la rue Grétry et de l'avenue Peltzer.

F.J.

Localisation : rue Grétry, 1

Propriétaire : privé

Parc repris à l'Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

107. La Cité des Hougnes

En 1915, une conférence, avec des spécialistes anglais de la cité-jardin, se tient à Londres pour la reconstruction de la Belgique. Énoncé en 1898 par Ebenezer Howard, le concept de la cité-jardin préconisait la mise en œuvre de nouvelles formes d'habitat pour éradiquer les conditions de vie misérables qui avaient accompagné la Révolution industrielle. Mais il s'agit d'une transformation bien plus radicale que le "simple" aménagement urbain associant l'habitation à un jardin de loisir ou potager.

Selon Howard, *"La Cité - jardin qui doit être bâtie au centre d'un domaine de 2400 hectares, couvre un sixième de la propriété. Elle pourra être de forme circulaire ... Six magnifiques boulevards - chacun de 36 mètres de large - traversent la ville en partant du centre, et la divisent en quartiers. Au centre, un espace circulaire d'environ 2,2 hectares, est occupé par un beau jardin bien irrigué, les grands édifices publics le bordant."* Ces nouvelles cités doivent être entourées de terrains agricoles. Elles peuvent être en annexe d'une ville, lorsqu'il y a assez de terres disponibles. Le type d'emploi, le budget de la ville ou son administration sont envisagés de manière à constituer des cités-jardins autonomes en couronne autour des villes ainsi délestées de leur encombrement. Pour permettre un fonctionnement communautaire la cité limite son nombre d'habitants. Cette organisation spatiale est bien au service d'un projet politique et social.

En Belgique, le concept de « cité-jardin » sera promu dans le cadre d'un compromis: le logement individuel en propriété à la campagne est prôné par les milieux catholiques; la ségrégation sociale est souhaitée par les libéraux; tandis que les socialistes, attachés à l'idéal hygiéniste et moderniste, penchent vers le logement urbain multiple en location. Sa réalisation se fera dans le cadre de la reconstruction pour effacer les dégâts de guerre et combler l'arrêt des constructions pendant ces quatre années. Il fallait d'urgence 200.000 logements! Le recours aux cités-jardins s'inscrit également dans les réflexions sur la planification urbaine. Elles proviennent des Pays-Bas qui, dans leur lutte constante pour arracher de nouvelles terres à la mer, avaient développé un fort souci de maîtrise du territoire. Il reste aujourd'hui flagrant dès que l'on franchit nos frontières du Nord.

En octobre 1919, la Société Nationale des Habitations et de Logements à Bon Marché était créée. Via des sociétés locales, elle devait au plus vite construire un grand nombre d'immeubles. Elle choisit de travailler par groupe d'habitations et selon le modèle de la cité-jardin. L'emploi de matériaux nouveaux devra rendre les coûts abordables tout en assurant une bonne habitabilité. Les qualités esthétiques des nouvelles réalisations feront référence au « pittoresque serein ». Il fallait conserver la topographie du site, prévoir des places, des sentiers et des jardins et retrouver le charme des ensembles urbains anciens avec leurs ruelles sinueuses. Il fallait bannir les ornements inutiles pour les supplanter par une palette végétale et par une disposition judicieuse des édifices afin de charmer l'œil. Des espaces publics devaient servir d'éléments repères et d'identification collective pour les habitants.

Cependant, le gouvernement conservateur de 1921 créa les conditions pour limiter l'action des sociétés de logement. Contre l'appropriation collective du sol il va privilégier la propriété individuelle. La crainte des "ceintures rouges" autour des villes et l'interruption du paiement des dommages de guerre mettent fin à la création des cités-jardins en 1926. Bientôt ce sera le règne des immeubles en hauteur.

A Verviers, la Régionale Verviétoise (fondée le 23 avril 1921 et aujourd'hui fusionnée avec les Linaigrettes dans Logivesdre) obtient les permis de bâtir de la Cité des Hougnes en 1921, six mois à peine après sa création. Comme dans la plupart des cités-jardins, la mise de fond réclamée au coopérateur pour accéder au logement va les réserver aux employés bien plus qu'aux ouvriers. C'est en 1903 qu'un nouveau quartier au lieu dit « les Hougnes » avait été officiellement tracé sur un petit plateau peu accidenté qui domine la ville entre les « boulevards » et le ruisseau de Mangombroux. C'était un endroit idéal pour bâtir une cité et concrétiser les idées sociales d'après guerre, sous-jacentes à celles des Cités-Jardins.

L'architecte Carlos Thirion (1883-1970), fils du célèbre architecte Charles Thirion, est désigné pour l'élaboration des plans en collaboration avec son collègue Sarlet. Dans un article paru quelques années plus tard, l'auteur du projet parle très justement non pas de Cité-Jardin, mais bien de Quartier-Jardin des Hougnes. En parlant du tracé des artères secondaires, il insiste sur le caractère agréable des maisons à habiter « présentant pour leurs occupants des points de vue vers les carrefours, des échappées, et, pour les passants, une suite de tableaux (...) Ce tracé (...) présente, en outre, l'avantage esthétique de toujours mettre sous les yeux du passant, soit qu'il monte la rue ou la descende, une suite de perspectives agréables, résultat de la disposition des maisons, de leur coloration claire, de leur toiture rouge, des jardinières et des fleurs ».

La cité a l'apparence tranquille, chaleureuse et conviviale qui évoque le mythe de la communauté villageoise. Les 59 maisons profitent de la sinuosité de l'artère principale et des dégagements créés volontairement pour entretenir notre curiosité en variant les points de vue. Une placette surélevée renforce le tableau. L'agencement des volumes constitutifs de chaque maison, avec l'usage de façade pignons, leur confère un caractère unique tout en participant collectivement à une ambiance commune. Ces dispositions entraînent des imbrications qui rappellent un peu l'architecture organique des villes du moyen-âge.

Les parements sont en crépis peints, de couleur souvent claire, parfois grise, sur des blocs de béton. Les châssis métalliques d'origine deviennent rares. Les baies sont soulignées d'une bande de couleur. Parfois des cadres en bois se détachent du mur pour mettre les baies en évidence. Les toitures assez pentues sont de tuiles rouges. Une zone de recul, gazonnée et parfois plantée d'arbustes affirme nettement la place de la nature végétale. Hélas, le "tout à la voiture" a conduit quelques propriétaires à paver ces zones pour y stationner leurs véhicules. Des alternatives ne pourraient-elles être proposées pour garder à la cité son visage originel et nous rappeler cette utopie d'un monde meilleur?

P.G. et C.B.

Localisation : rue Mallar n^{os} 71 à 105 et 68 à 104, rue H. Pirenne et rue de Jehanster n^{os} 61 à 71

Propriétaire : privé

Reprise avec pastille à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique

XIV. Heusy et les hauteurs

108. L'ancien noyau villageois

C'est probablement autour d'une antique villa qu'une colonie rurale s'est développée sur l'axe qui rejoint Theux à Verviers. Jusqu'au XIX^e siècle, Heusy restera un hameau discret sur un replat du versant sud de la Vesdre. Avec des terrains de type ardennais, les paysans heusytois devront se donner de la peine pour assurer leur subsistance. Pour combler le manque d'eau, un "vivier" sera creusé au centre de la localité. Comme ailleurs, autour de Verviers, ce sont des exploitations laitières de petite taille qui vont occuper les paysans du cru.

Au milieu du XVII^e siècle, Heusy est repris dans l'entité de Stembert lors de son détachement de Verviers. Statut de "Bonne Ville" oblige, la cité lainière doit s'entourer de levées de terre et de portes. Celle dite "porte de Heusy" sera, jusqu'au XIX^e siècle, un lieu de marché animé où les Heusytois vendront leurs produits. Pour tout ce qui touchait aux actes civils et religieux, ces derniers doivent se rendre à Stembert par de forts mauvais chemins pentus. Afin d'éviter cette peine, ils obtiendront en 1837 leur autonomie communale.

Au même moment, un vrai bouleversement vient de la vallée encombrée d'usines, que les patrons du textile veulent quitter pour des cieux plus purs. L'opportunité leur sera offerte par la mise en vente d'une grande part des terrains situés entre le centre du village et la ville de Verviers. Il s'agira d'une opération immobilière de grande ampleur menée par quelques familles verviétoises qui, au fil du temps, avaient acquis ces terrains. Avec le trafic qui augmente sans cesse vers les industries, d'honnêtes constructions voient le jour sur l'axe de pénétration vers Verviers. Elles abritent des commerces et des lieux d'accueil pour les voyageurs.

A la fin du XIX^e siècle, Heusy a entrepris sa "reconversion". La commune est essentiellement résidentielle et d'imposantes villas, isolés dans des parcs, vont lui donner son nouveau visage. La main d'œuvre heusytoise est sollicitée pour servir les propriétaires fortunés. Dès le milieu du XX^e siècle, le textile s'essouffle et les charges d'entretien deviennent trop importantes. Des propriétés sont remplacées par des immeubles à appartement qui profitent de la réputation de "beaux quartiers" acquise par Heusy. D'autres feront place à des moyennes surfaces de distribution alimentaire. Quant aux fermes, inadaptées aux contraintes économiques, elles sont pour la plupart transformées en maisons d'habitation. En 1977 survient la fusion avec Verviers.

S'il faut une raison pour maintenir le patrimoine heusytois, nous citerons ce mélange de fermes au caractère rural un peu frustré et ces demeures à l'élégance bourgeoise. Il illustre bien deux aspects de notre histoire économique et donc sociale et culturelle.

Du côté de la rue Maison communale c'est le volet agricole qui s'affiche. Les édifices datent des XVIII^e et XIX^e siècles. Dans leur parement c'est la couleur rouille des moellons de grès qui domine avec un air rude. L'encadrement de baie, droit, confirme la simplicité du bâti. Les linteaux, quand ils sont échancrés, à clef, donnent une note d'élégance dont un bel exemple se cache dans le recoin supérieur de la rue Hodiamont. Les rehaussements en briques ne sont pas rares. Les granges sont devenues garages. En surplomb de la rue Maison communale, un bel ensemble a été récemment mis en valeur par un traitement judicieux de la voirie. En vis à vis, des maisons modestes offrent un pendant équilibré. Sur la Place Delrez, deux beaux volumes forment les limites sud et nord. Quelques petites maisons anciennes, dont celle où est né l'artiste (n^{os} 35 à 39 et 12 à 14), épousent habilement la déclivité de la rue Guillaume Lekeu.

Le deuxième ensemble, daté du XIX^e siècle, s'étend le long de la chaussée de Theux, côté impair, entre les n^{os} 71 et 93 qui sont les plus remarquables. Ils rappellent le développement de l'axe "commercial". Ici les travées sont en nombre dans des façades encore de grès. Des chaînages d'angles renforcent le caractère robuste des forts volumes. Les toits sont en bâtière de tuiles, comme pour les fermes. Malgré les modifications récentes, cet ensemble garde une relative cohérence qui mérite d'être préservée, d'autant qu'il permet le maintien d'activités commerciales contemporaines. En face, la placette Deru et l'immeuble n° 76 lui font heureusement écho .

Dans la rue Deru Dehayes on notera les n^{os} 10 et 21, insérés dans des constructions du XIX^e siècle qui ne dénotent pas. Quant à la grosse propriété "des Tilleuls", elle rappelle le passé résidentiel de l'entité. La rue Jamoye est malheureusement plus déstructurée. Elle aurait tout à gagner d'un alignement qui rejoindrait les deux immeubles bien équilibrés qui bordent la chaussée de Theux (n^{os} 112 et 114).

P.G.

109. Le Parc de Séroule et la Tourelle

L'actuel parc de Séroule ne constitue plus aujourd'hui qu'une modeste partie d'un ancien domaine démantelé à partir du XIX^e siècle qui appartenait à la famille de Goër de Herve. Cette vaste propriété terrienne recouvrait en effet toute la partie des boulevards où se trouvent aujourd'hui l'hôpital et le parc communal de la Tourelle. Après son saccage en 1790, la propriété est vendue à l'industriel François-Xavier Simonis. Elle comprend un vaste château avec écuries et remises, un grand parc avec fontaines et étang, ainsi qu'une importante ferme. En 1826, son fils Clément-Marie-François Simonis fait reconstruire un château plus moderne avant de scinder la propriété en quatorze lots, entamant ainsi le démembrement du domaine. C'est le bourgmestre de Heusy, Jacques-François Hanlet, qui rachète le château, le parc et les terrains de culture attenants. La publicité de mise en vente de 1835 évoque l'étendue des biens (dont 12 hectares de bois, étangs et jardins) et le faste incontestable de la vie à Séroule lorsque le château communiquait avec *"deux superbes serres et une vaste orangerie en rotonde, ayant un grand bassin avec jet d'eau (...) des écuries pour quatorze chevaux, remises pour dix voitures, serres aux ananas, serres à fruits, couches, grande glacière, belles pelouses, quatre grands étangs très empoissonnés, quatre viviers épars dans le parc (...) deux pépinières, trois jardins légumiers avec logement pour le jardinier, caves à légumes (...) murs garnis d'espaliers en pleins rapports, normandie ou jardin à fruit abondamment planté d'arbres fruitiers de toutes espèces, chalets avec laiterie (...)"*.

En 1856, Hanlet y fait construire par l'architecte Charles Thirion une tourelle néogothique élevée sur une haute base talutée à laquelle est adossée une tourelle plus étroite, abritant un escalier conduisant à un belvédère. C'est cette annexe de jardin qui donnera plus tard son nom au parc communal. Vers 1870, la famille Hanlet cède le château, avec 18 hectares de terrain, à des religieuses allemandes de l'ordre des Ursulines – auxquelles succéderont les pères Oblats après 1948 –, qui transforment le bâtiment en pensionnat pour jeunes-filles, puis en école ménagère. Le reste des terres est vendu à la Ville de Verviers pour y aménager un nouveau quartier résidentiel et y créer un parc public autour de la « Tourelle », d'abord dénommé « parc des Boulevards ». Ces démembrements successifs et l'urbanisation croissante ont définitivement condamné l'unité historique de l'ancien domaine.

Dans les années 1970, l'Etat rachète le domaine de Séroule et ouvre le parc au public. La majeure partie de celui-ci est constitué de zones boisées à populations indigènes où dominent le frêne, le houx, le charme et le hêtre. Trois étangs étagés y sont alimentés par le ruisseau des Roittes dont la source se situe au sud du parc. Depuis le comblement dans les années 1930-1950 de la grande surface d'eau supérieure – que les religieuses utilisaient pour des parties de canotage – le plus grand étang ne compte plus aujourd'hui qu'une vingtaine d'ares. Aux abords du troisième étang, on remarque une allée d'épicéa centenaire (*Picea abies*) et quatre beaux chênes pédonculés (*Quercus robur*). Devant les bâtiments, dans les prairies de fauche parsemées d'arbres isolés ou en bouquets, se distinguent deux tulipiers de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et un marronnier à fleurs jaunes (*Aesculus flava*). Dans ces espaces ouverts, tout réseau de promenade a entièrement disparu.

Isolée du parc par la rue de Franchimont, l'étonnante « Tourelle » et une partie de ses promenades forment aujourd'hui un îlot paysager étiré. Après avoir servi de poste de guet durant la Seconde Guerre, la construction a été dotée par la Commune d'une petite coupole en 1953. Depuis, et malgré plusieurs projets de réaffectation, l'ancienne fabrique-belvédère est laissée à l'abandon.

Le parc de Séroule (7 hectares) est compris à l'intérieur d'un quartier résidentiel en périphérie sud de Verviers. Depuis 1996, sa gestion est prise en charge par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement qui, en concertation avec le Comité pour la restauration de Séroule, a élaboré un *Document d'orientation pour l'aménagement du site* visant la conservation de la diversité des milieux, la préservation de la haute valeur biologique des zones boisées, la création d'un nouveau circuit de promenades, le développement des potentiels didactique et récréatif du parc.

N. de H. de D.

Localisation : parc rue de Franchimont et avenue Nicolai

Propriétaire : Région wallonne pour le parc de Séroule, Ville de Verviers pour la tourelle face à l'hôpital

Date de classement : 1^{er} décembre 1992

Parc entièrement classé comme site ; tourelle reprise à l'Inventaire du Patrimoine

110. Le « château » Modera

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, certains parmi les Verviétois les plus fortunés se firent construire petits châteaux, maisons de campagne, grosses villas sur le territoire de Heusy. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, leurs propriétaires n'ayant plus les moyens de les entretenir, plusieurs de ces domaines furent mis en lotissement pour faire place à des immeubles à appartements (plus de quarante furent édifiés à Heusy entre 1953 et 1979) ou encore à de grandes surfaces commerciales. C'est ainsi par exemple que furent détruits le château de Thiervaux (qui datait du XVIII^e siècle), la propriété de Thier (du XVIII^e siècle également, pour construire la résidence « Val de Loire »), la maison Mali et la propriété Henri Simonis (pour faire place respectivement au GB et au Brico), la villa des Roittys (pour le lotissement du même nom), les villas Marie-Madeleine, Modera ou encore Raxhon-Peltzer (pour les résidences Austerlitz, Versailles et le Castel), etc.

Avec de nombreuses autres constructions heureusement, le « château » Modera – en fait une grosse villa à colombages – est un des témoins de cette époque de la multiplication des belles propriétés autour du village de Heusy. Initialement, cet immeuble n'était qu'une annexe de la villa des Roittys qu'avait fait bâtir Frédéric Modera vers 1880 pour lui servir de résidence d'été. Cette annexe abritait seulement à l'origine un vestiaire et une salle de réception pour les joueurs de tennis de la villa ainsi qu'un appartement au premier étage. La construction fut ensuite agrandie par Charles Vivroux pour devenir le « château », habité par Alphonse de Thier-Modera (dont le petit-fils Jacques de Thier fut ambassadeur de Belgique) puis vendu dans les années '30 à M. Grandjean et plus tard à un des architectes Mouraux. En 1988, il fut acquis par les époux Fauviaux – Monami qui, après l'avoir remis à neuf pour tirer le meilleur parti de la vaste salle du rez-de-chaussée et du petit parc adjacent, y installèrent leur restaurant « la Croustade » devenu une des meilleurs tables de Verviers.

F.J.

Localisation : rue Hodiamont, 13 Propriétaire : privé
--

111. Le siège de Fortis

Jusqu'au début des années '80, le siège verviétois de la Société générale de Banque (S.G.B., aujourd'hui Fortis) se trouvait rue de la Concorde, dans un bâtiment de Charles Thirion aujourd'hui réaffecté en siège central de la Société wallonne des eaux. En 1981, la Générale de Banque racheta sur les hauteurs de Heusy le « chalet Linon » (du nom de ses derniers occupants), grosse villa inspirée d'un immeuble du lac de Lugano, que l'industriel Fernand Houget s'était fait construire en 1868. C'est sur cet emplacement que la Générale de Banque fit édifier ses nouveaux bureaux en 1982-83.

Œuvre de l'architecte verviétois Emile-José Fettweis (dont la créativité avait déjà été remarquée dans des habitations rue Moraifosse, rue Verte voie, avenue Peltzer – maison Lecat en 1967 – et dans les volumes de l'église Marie-Médiatrice, rue Simon Lobet, en 1977), assisté de M. Geenen, le bâtiment est en béton, de plan carré sur pointe et précédé d'un haut portique qui lui confère une certaine monumentalité dans sa modernité bien affirmée. Il s'agit incontestablement d'une des réalisations contemporaines verviétoises dignes d'intérêt.

F.J.

Localisation : avenue du Chêne, 116 b

Propriétaire : privé

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

112. Le château de Rouheid

Le château de Rouheid est une grosse bâtisse en briques et calcaire datant de la fin du XVIII^e siècle, à l'époque où il servait de pavillon de chasse à la famille Davignon. Il devint ensuite la maison de campagne des Zurstrassen, famille d'industriels originaires de Westphalie qui s'installa à Verviers à la fin du XVIII^e siècle pour y faire le commerce des laines. En 1927, José Zurstrassen choisit le château pour résidence principale et en confia le réaménagement complet à Charles Vivroux, qui transforma l'édifice initial en une belle demeure néo-classique trônant au milieu d'un parc de trois hectares. Le château est toujours occupé par la famille Zurstrassen.

On notera la présence d'une ancienne ferme du XVIII^e siècle dans le prolongement de la façade sud du château, réaménagée il y a une vingtaine d'années en maisons d'habitation.

L'histoire du château de Rouheid est à rapprocher de celle de la « villa des Tilleuls » rue Deru, également à Heusy : cette autre grosse construction du XVIII^e siècle, où vécut notamment l'abbé du Val Pyrau (1737-1800) après son retour de la cour du roi de Prusse Frédéric II en 1780, fut elle aussi transformée en 1924 par Charles Vivroux pour le compte de la famille Peltzer-Sauvage, qui la revendit en 1976.

F.J.

Localisation : chemin de Rouheid, 75 (château) et 77 (ferme)

Propriétaire : privés

Bâtiments repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique, parc repris à l'Inventaire des Jardins historiques

113. La maison Denis

Parmi les réalisations les plus récentes sur le territoire de Verviers, on épinglera la maison Denis, édifiée par l'architecte Daniel Dethier en 2000 sur les hauteurs au sud de la ville, dans la partie de Polleur intégrée à Verviers lors de la fusion de communes en 1977. Remarquée lors de sa construction par *The Architectural Review* et commentée en 2003 par le premier *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*, cette maison abandonne le recours à la pierre et au bois et les lignes classiques pour des matériaux et des techniques contemporaines ainsi qu'une grande liberté de forme : le résultat, un volume rectangulaire entièrement vitré posé directement sur un terrain en très légère pente, est remarquable d'audace et d'originalité, et fait honneur à ceux qui l'ont voulue comme à ceux qui l'ont autorisée.

Daniel Dethier, originaire de Waimès, est notamment l'auteur de la restauration du château du Val-St-Lambert à Seraing, des bâtiments de la SPI⁺ contigus au Vertbois à Liège, d'un des bâtiments du futur « Grand Curtius » à Liège également, ou encore des bureaux de la société EVS au Sart-Tilman.

F.J.

Localisation : rue Victor Close Propriétaire : privé

XV. Stembert et Mangombroux

114. L'ancien noyau villageois

Difficile aujourd'hui de s'imaginer ce que Stembert était il y a à peine cent ans : un village, relié à Verviers par quelques mauvais chemins, au travers des prairies et des broussailles. Aujourd'hui, les constructions occupent quasi l'entièreté de cet espace et il faut s'éloigner vers Limbourg pour prendre la mesure du paysage qui faisait le quotidien de nos aïeux : des prairies dominées par les bois occupant les versants lancés à l'assaut de l'Ardenne. Par-ci, par-là, quelques fermes isolées piquent le paysage. De taille réduite, elles sont dévouées à la spéculation laitière. Cet aménagement de type bocager est sous l'influence du Pays de Herve qui dès le XVI^e siècle avait entamé sa conversion en abandonnant les cultures céréalières pour se tourner vers les herbages ceinturés de haies vives.

L'installation d'une modeste communauté rurale est probablement liée à celle de la famille « de Stembert » qui s'illustra à Verviers sous l'Ancien Régime en recevant des charges importantes des princes évêques de Liège. Stembert occupe une butte (Stein-Berg : la montagne pierreuse) à dominante calcaire et les sols n'y sont pas très profonds. Les récoltes de seigle, d'avoine et d'épeautre ne devaient guère rapporter gros. Par contre, l'élevage laitier donnait des produits facilement absorbés par la population verviétoise tout en laissant du temps pour mener des activités artisanales liées au traitement de la laine. Le tissage à domicile n'était pas rare avant les débuts de l'industrialisation. Au centre du village, le manque crucial d'eau, captée dans des « viviers » artificiels et distribuée via quelques pompes à partir du XIX^e siècle, ne permettait pas d'envisager un développement plus conséquent. Les activités à caractère industriel se logeront dès le XVIII^e siècle hors centre, le long de la Vesdre, aux Surdents.

La proximité des industries lainières a étroitement conditionné l'extension du village. D'abord paroisse détachée de l'église primitive de Verviers au XVI^e siècle, Stembert a attendu l'érection de Verviers en « Bonne ville » en 1651 pour disposer alors d'une gestion communale propre. L'augmentation de la population a naturellement suivi celle de Verviers qui avait explosé au XIX^e siècle. Stembert fera de même au XX^e siècle avec le développement des transports en commun et l'aménagement de chemins corrects permettant aux ouvriers de quitter la ville surpeuplée. De 2.600 en 1900, les Stembertois étaient 10.000 en 1984. A partir de 1977, la fusion des communes reliait Stembert à son ancienne tutrice.

Pour s'installer sur le versant de la colline exposé au sud, la population stembertoise a utilisé les ressources locales. Le bois et les chaumes pour des constructions à « pan de bois » qui, hormis la « Maison Hissel » classée (place du Perron, 6), n'ont pas résisté au temps. Ensuite la pierre calcaire du cru. Elle n'est pas d'une qualité irréprochable mais elle a permis d'édifier les fermes et les modestes maisons qui donnent aujourd'hui une dominante chromatique bien perceptible au centre de Stembert.

Hormis deux immeubles classés, Stembert ne dispose pas d'édifices remarquables. Ceux qui nous intéressent datent surtout de la fin du XVIII^e siècle. Cependant cette indigence n'ôte pas l'intérêt patrimonial du centre ancien. Outre l'affirmation de la pierre calcaire, parfois mêlée de grès, parfois peinte, il se singularise par la présence de volumes et de gabarits exprimant les activités agricoles et artisanales de jadis. Leur implantation, gentiment désordonnée et dictée par le relief, offre des perspectives singulières mais cohérentes qui se concrétisent là par une ruelle étroite, ici par une cour bordée de façades fleuries, plus loin encore par un ancien vivier d'où le regard porte loin.

La plupart des volumes, sur deux ou plus rarement trois niveaux, alignent leurs travées à front de rue. Quelques fermes plus importantes sont composées de volumes secondaires agencés entre eux. Elles offrent exceptionnellement leur pignon à rue. Les toitures, en bâtière de tuiles, sont limitées aux arrêtes de l'habitation. Les façades sont d'une grande sobriété. Des baies encadrées de pierres calcaires monolithes se détachent, régulièrement alignées, sur le mur appareillé en moellons. Quelques immeubles présentent une discrète touche esthétique. Leurs linteaux droits ou parfois bombés s'ornent d'une clef. Dans les édifices les plus anciens on note les baies à meneau, des montants de porte. Aux angles des plus anciennes maisons, le chaînage en pierre conforte la solidité d'un bâti qui avait avant tout vocation fonctionnelle. La plupart des fermes ont été profondément remaniées et les portes charretières ont été soit murées, soit vitrées. Les baies jugées trop petites ont fait place à des ouvertures laissant passer plus de lumière. De nombreux petits volumes nous rappellent les conditions modestes des familles de journaliers, manœuvres, petits artisans ou ouvriers du textile qui gravitaient autour des fermes.

Les quelques séquences de maisons mitoyennes sont maintenant devenue la règle par l'introduction de constructions nouvelles, le plus souvent sans grand respect pour l'harmonie des formes existantes. Quant aux transformations elles ont peu tenu compte des équilibres en rompant la répartition équilibrée entre les vides et les pleins. Cependant, malgré ces interventions intempestives, le caractère homogène de l'ancien village se ressent à l'évidence dès que l'on pénètre dans la rue de l'Eglise. Il se confirme place du Perron et place Natalis, dans les rues Lelotte, Delaval, de Surlémont, Grand Vinâve et des Cloutiers ainsi que dans le début de la rue de Hèvremont et celui de la rue du Croupet.

Il est utile de garantir la qualité de cet ensemble en soutenant les efforts des propriétaires et en les conseillant. Il est nécessaire de valoriser, avec des matériaux de qualité, les aménagements de rues, trottoirs et place. Il est urgent de rattraper les cicatrices tels le foisonnement anarchique des câbles aériens, les toits plats, les parements fantaisies. Il est impérieux de permettre de nouvelles implantations obéissant à des critères d'ensemble. Ces démarches permettront au centre de Stembert de se maintenir comme le quartier porteur de l'histoire villageoise. Outre les aspects strictement urbanistiques, cette trame permet aussi le tissage de liens sociaux qui s'appuient sur des caractères locaux évocateurs d'une dimension communautaire.

P.G.

115. L'église St-Nicolas

Dès 1521, le village de Stembert possédait une chapelle dédiée à Ste-Barbe. Les Stembertois réclamèrent à plusieurs reprises au XVI^e siècle qu'elle soit érigée en église paroissiale, à la fois en raison de l'éloignement de St-Remacle à Verviers et de la progression du protestantisme dans le village de Limbourg, tout proche. En 1566, la chapelle de Stembert fut d'ailleurs profanée et pillée par des iconoclastes protestants. Mais ce n'est que vingt-cinq ans plus tard que Stembert obtint son érection en paroisse et que sa chapelle devint église paroissiale, désormais dédicacée à Saint-Nicolas.

L'église actuelle est le résultat de plusieurs reconstructions au départ du premier édifice. La nef classique, d'une grande sobriété, et les bas-côtés existants furent ainsi réédifiés de 1773 à 1780. Le chœur fut refait entre 1780 et 1806. Quant à la tour, elle fut reconstruite en 1856 seulement. Malgré son édification en plusieurs étapes, le bâtiment présente néanmoins une allure fort homogène grâce à l'utilisation généralisée des moellons calcaires et au style uniforme des percements.

Récemment victime d'écroulements, la tour vient heureusement de bénéficier d'une restauration menée par Jean-Noël Crickboom – tout comme, il y a quelques années déjà, l'intérieur où ressort un superbe maître-autel baroque à colonnes torsadées portant un retable provenant de l'ancienne église St-Remacle de Verviers.

Parmi les édifices religieux non classés de Verviers (ceux protégés étant les églises Notre-Dame et St-Remacle, les chapelles St-Lambert et Ste-Anne et la tour de l'église d'Ensival), le lieu de culte stembertois offre, dans sa simplicité, un exemple attachant d'architecture ancienne contrastant avec le néo-gothique des églises des anciens villages de Heusy, Petit-Rechain ou Lambermont par exemple.

F.J.

Localisation : rue de l'Eglise Propriétaire : fabrique d'église de Stembert Reprise à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique
--

116. Maison rue de l'église

Une des deux seules maisons classées de Stembert est cette imposante demeure patricienne du XVIII^e siècle située au n° 8 de la rue de l'église. Construction mosane tardive, elle consiste en un fort volume carré en moellons de calcaire très réguliers, sous une haute toiture de tuiles. L'allure de la façade conserve un certain côté rustique par la taille assez réduite des fenêtres.

La porte d'entrée est précédée d'un beau perron dont les marches inférieures sont ovales et les marches supérieures encadrées par des murets en volutes. Au-dessus de la porte, on remarque une niche calcaire formant un petit fronton entouré de deux tourelles. Dans la même rue, les habitations des numéros 3, 5, 17, 31, 35 et 49 sont toutes du XVIII^e siècle, tandis que le n°33 est du premier quart du XIX^e siècle.

F.J.

Localisation : rue de l'église, 8 à Stembert

Propriétaire : Fabrique d'église de la paroisse Saint-Nicolas à Stembert

Date de classement : 6 avril 1981

Façades, toiture et perron classés comme monument

117. La maison Hissel

Belle histoire que celle de la redécouverte il y a une trentaine d'années de la maison Hissel, du nom du propriétaire qui hérita de cette modeste construction en 1973. C'est lors de travaux pour créer une cheminée permettant d'installer un chauffage central que Joseph Hissel découvre les croisillons d'une façade latérale du XVI^e siècle masquée derrière un ajout construit à front de rue. Cet ajout est alors démonté pour révéler, ayant traversé les siècles en jouant le rôle de mur de refend, une remarquable façade-pignon en colombage avec étage en encorbellement supporté par des béquilles en bois s'appuyant sur des poutres verticales.

La restauration a permis de rétablir les colombages (mais, sous le crépi, le torchis fut remplacé par des briques) et le modèle des volets d'origine sur base d'un exemplaire retrouvé entre deux planchers. La façade principale de la construction, donnant sur la cour adjacente, a été refaite dans le style de la façade-pignon en remplacement d'une façade de style 1900.

Ainsi complètement transformée et bien dégagée, la maison Hissel est aujourd'hui un exemple remarquable de ce que devaient être la plupart des habitations bourgeoises dans nos villes et villages au sortir du Moyen Age.

F.J.

Localisation : place du Perron, 6 à Stembert Propriétaire : privé Date de classement : 4 février 1977 Façades et toitures classées comme monument
--

118. « Ma campagne »

Deux monuments classés dominent le quartier de Mangombroux et sont visibles depuis l'artère principale de celui-ci : au sud-est, la ferme Doyen ; au nord-ouest, la résidence « Ma campagne » édifée le long du chemin du même nom en territoire verviétois mais aux confins de Stembert, chemin prenant le nom de rue sur cette dernière entité dès avant les fusions de communes.

On est ici en présence d'une imposante habitation construite au début du XIX^e siècle, sans doute comme seconde résidence campagnarde d'une famille verviétoise. L'ensemble, plutôt élégant, est de style néo-classique, en briques et en calcaire, caractérisé par des pilastres, des cordons horizontaux soulignant chaque étage, des encadrements de fenêtres monolithes. Ces dernières sont de hauteur dégressive. La maçonnerie arrière laisse supposer que cette construction fut peut-être précédée d'un bâtiment antérieur qui aurait été considérablement agrandi et transformé au début du XIX^e siècle.

F.J.

Localisation : rue Ma Campagne, 297-299 à Verviers

Propriétaire : privé

Date de classement : 13 octobre 1980

Entièrement classée comme monument

119. La ferme Doyen

La ferme Doyen domine ce qui est aujourd'hui devenu une artère urbaine importante de l'agglomération verviétoise mais qui n'était jusqu'à la fin du XIX^e siècle qu'une route campagnarde par laquelle les paysans de Jalhay venaient livrer leurs produits à Verviers, route le long de laquelle Mangombroux n'était qu'un minuscule hameau. Celui-ci fut administrativement scindé entre Stembert et Heusy lors de l'érection de cet dernier village en commune : le ruisseau fit fonction de limite administrative, tout ce qui était au nord de celui-ci restant à Stembert.

Sous l'Ancien Régime, la ferme dite de Mangombroux et appelée plus communément ferme Doyen était en pleine campagne. Elle appartenait aux Carmes de Verviers. C'est dans ce vaste bâtiment rural que l'on trouve des éléments d'architecture parmi les plus anciens de l'agglomération verviétoise. L'ensemble, de style Renaissance mosane, date en effet des XVI^e et XVII^e siècles.

L'accès se fait par un portail donnant sur une cour pavée. A l'ouest se trouve le logis principal (prolongé par une grange), en moellons de grès et calcaire, malheureusement altéré au XIX^e siècle par l'ajout d'un second étage en briques. Les deux portes jumelles du logis sont toutes les deux dans la tradition gothique. Celle de droite, sans doute du milieu du XVI^e siècle, est cintrée et porte un écusson gravé des outils de cloutier semble-t-il. Celle de gauche, surmontée d'un linteau droit et d'une baie d'imposte, serait du XVII^e siècle. L'aile sud de l'ensemble abrite des étables ouvertes par une porte du XVI^e siècle sans doute. La grange, au fond de la cour à l'est, a été transformée dès le XIX^e siècle en habitation. Au nord, le fournil comporte une porte à linteau droit.

La ferme Doyen a été rachetée en 1978 par son actuel propriétaire, qui l'a restaurée avec soin.

F.J.

Localisation : avenue Florent Becker, 77 à Mangombroux

Propriétaire : privé

Date de classement : 24 février 1981

Façades et toitures classées comme monument

XVI. Art nouveau, art déco et modernisme

120. De timides manifestations de l'Art nouveau

A la fin du XIX^e siècle, la bourgeoisie industrielle de Verviers s'installe dans des édifices qui privilégient un mélange de styles, qualifié d'éclectisme. Sur des structures utilitaires, les façades étaient habillées d'ornements rapportés d'après des modèles du passé. Cette esthétique exprime le malaise des architectes vis à vis de l'art de l'ingénieur qui doit répondre aux nouveaux besoins constructifs de la révolution industrielle. Pour la bourgeoisie provinciale, cet éclectisme la met en évidence dans une rue transfigurée en décor de théâtre.

Mais de jeunes architectes vont réaliser la synthèse entre les nouvelles techniques de construction et la recherche artistique, pour l'appliquer à l'ensemble de l'édifice. Pour Victor Horta ou Paul Hankar, architectes bruxellois et promoteurs de cet Art nouveau, tout élément qui possède un rôle utile à la structure du bâtiment doit aussi avoir un rôle esthétique par la façon dont il a été ouvragé.

La maison est considérée comme une oeuvre d'art à part entière. L'usage de nouveaux matériaux est valorisé. Le métal et le verre montrent les prouesses techniques et esthétiques dont ils sont capables. Débordant de vitalité ce mouvement veut étroitement adapter la demeure aux impératifs du propriétaire. Les pièces deviennent des espaces et la lumière s'écoule par des puits de lumière via les cages d'escaliers. Signe de rupture avec la tradition, cet art privilégie la ligne fluide et souple qui exprime la force organique puisée dans le monde végétal. L'ondulation en « coup de fouet » sera une carte de visite de cette grammaire esthétique de même que les thèmes de l'univers symboliste qui allient courbe et imagination.

A Verviers, la nouveauté de ce style a dû effrayer les notables, d'autant qu'il était parfois porteur de revendications sociales défendant l'art pour tout un chacun. Il fut aussi adopté dans plusieurs nouveaux « grands magasins », symboles de la consommation pour tous. Dans la cité des bords de Vesdre, il restera cantonné à quelques façades, sans vraiment modifier les structures stéréotypées du trois pièces en enfilade. L'élan Art nouveau fut brisé net par la guerre 14-18. Son influence, en tant que style, va disparaître. Mais la qualité de son architecture continue aujourd'hui d'impressionner et d'inspirer des architectes créateurs. On trouvera à Verviers très peu de façades d'inspiration Art nouveau. Cette rareté nous oblige à être particulièrement attentif à conserver les témoins de ce jalon essentiel dans l'histoire de notre architecture.

Quatre immeubles d'architectes régionaux expriment avec consistance ce mouvement, rues Spintay, des Minières, du Palais et du Chat volant. D'autres présentent des motifs de décoration qui s'inspirent de l'Art nouveau. La qualité d'exécution et le caractère exceptionnel de ces détails dans le bâti verviétois devraient leur conférer un statut jouissant d'une haute protection. Des moyens particuliers pourraient être mis en œuvre comme il en existe par exemple pour le « petit patrimoine populaire wallon ».

On peut noter, sans être exhaustif, un balcon au n° 12 de la rue d'Anvers, une marquise au n° 4 du Pont du Chêne, les ornements du n° 125 de la rue Simon Lobet, les deux têtes du n° 32 de la rue des Alliés, les visages égyptiens du n° 20 de la rue Saucy. Trois sgraffites, très intéressants, au n° 28 de la rue des Hospices, mériteraient à coup sûr d'être rénovés avec précaution.

121. Rue Spintay

Datant de 1902 et œuvre de l'architecte liégeois A. Cazanous, l'édifice de la rue Spintay, n° 95-97, évoque les réalisations de P. Hankar. A l'inverse de Horta qui privilégiait l'ensemble organique, Hankar aimait identifier les détails. Usant d'une grammaire stylistique géométrisante il choisit volontiers les arcs outrepassés au baies, pour dilater l'espace des pièces. Des panneaux traités en sgraffite surmontent les fenêtres aux étages dont le linteau, ponctué de chauve-souris aux raccords des piédroits, est en métal apparent. Des panneaux sculptés de motifs allégoriques complètent l'animation des façades. Le remplacement de châssis d'époque par des châssis sans âme illustre bien toute l'importance du détail.

P.G.

Localisation : rue Spintay, 95-97

Propriétaire : privé

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique et dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie »

122. Rue du Palais

Construit sur le même modèle que la plupart des habitations de la rue du Palais, bâties sur trois niveaux de trois travées, le n° 141 possède les caractéristiques empruntées à l'Art nouveau. Commandé en 1905 par A. Maes à l'architecte Auguste Charles Vivroux, l'influence des idées de Victor Horta y est nette. Sur un soubassement en moellons, se dresse une façade en pierres blanches lisses. Simplicité dans la composition, les éléments Art nouveau se concentrent autour des baies et les « coups de fouet » du balcon en fer forgé. La partie peut-être la plus intéressante ne se repère que sur le profil de la façade : aux extrémités, deux imposantes consoles qui prennent naissance à la base du troisième niveau et s'évasent jusqu'au-delà de la corniche.

C.B.

Localisation : rue du Palais, 141

Propriétaire : privé

Repris dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie »

123. Rue des Minières

Le n° 32 de la rue des Minières a été construit en 1907 pour J. Delrez. Si le rez-de-chaussée reste de facture « classique », les deux niveaux supérieurs utilisent de nouveaux matériaux très prisés par l'Art nouveau : des carreaux de revêtement en faïence recouvrent l'entièreté de la façade en illustrant des scènes allégoriques ou des motifs floraux aux allèges. Un oriel est animé de reliefs géométriques originaux que l'on retrouve dans le soubassement. Les seuils de fenêtres, avec une gouttière centrale, présentent une courbure inhabituelle. La corniche est fonctionnelle et expressive.

P.G.

Localisation : rue des Minières, 32 Propriétaire : privé Repris dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie »
--

124. La maison « aux deux têtes »

La Maison « aux deux têtes » de la rue des Alliés pourrait être rapidement datée, d'après son style, du début du XX^e siècle. Il n'en est rien. Elle date du 16 février 1877 ! Il ne faut pas voir là la précocité remarquable d'un architecte verviétois de génie, mais tout simplement le résultat d'une transformation de la façade au début du siècle.

C'est en 1877 que Joseph Grofils désire construire une maison rue des Vieillards à l'époque. Ce propriétaire possédait une brasserie renommée de l'autre côté de l'artère, à l'arrière de la rue des Raines. Cette nouvelle construction devait lui permettre d'abriter un magasin. La construction est toute simple, elle se composait de trois travées de trois niveaux couvertes d'une bâtière. Un bandeau en granit prolongeait les appuis des baies à l'arc déprimé et à clef passante.

La façade du magasin de la brasserie est transformée en 1912 par Joseph Leclercq. Ce propriétaire est entrepreneur de travaux publics et privés, et spécialiste de travaux en béton armé. La transformation radicale de la façade se justifie peut-être par l'image publicitaire qu'elle devait adresser aux clients potentiels de l'entrepreneur. L'encadrement en pierre de la porte constitue l'élément le plus remarquable. Il est orné de part et d'autre d'un visage sculpté qui semble sortir de la masse. Ces visages sont souriants et assez réalistes. Un homme et une femme ? Cette transformation laisse un beau témoin de l'Art nouveau à tendance géométrique du début du XX^e siècle.

C.B.

Localisation : rue des Alliés, 32 à Verviers
Propriétaire : privé
Repris dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie »

125. La maison Bauwens

C'est dans le quartier proche de l'abattoir que se dresse une habitation originale mais malheureusement en mauvais état. Le 9 juillet 1909, Nicolas Colo reçoit de l'Administration verviétoise l'autorisation d'édifier le bâtiment. Derrière celui-ci, ce vendeur de matériaux de construction fera également construire « des dépendances avec écurie, sellerie et appentis », afin de répondre aux besoins du commerce. Le propriétaire désire une habitation de style original et moderne pour l'époque. Son métier l'incite probablement à faire de la façade de sa maison le reflet du progrès et des matériaux nouveaux.

L'immeuble compte trois travées de largeurs différentes. Celle du centre comprend quatre niveaux décalés par rapport aux deux étages et laisse deviner qu'elle éclaire la cage d'escalier. Elle contient la porte d'entrée couronnée d'un motif solaire. Cette travée principale était à l'origine surmontée de deux pinacles de forme arrondie.

Sur un haut soubassement en moellons, la façade est presque entièrement couverte d'un enduit blanc « façonné » d'ornements géométriques avec, à certains endroits, des carreaux de faïence bleutée. Quelques figures travaillées en bas relief ressortent de l'élévation et soulignent les baies. Les visages féminins à la chevelure onduoyante et les ornements floraux adoucissent la composition plus géométrique de l'ensemble. Les châssis d'époque, aux formes diverses, contribuent également à l'élégance de la demeure. Cette façade dissymétrique tout en harmonie est un très bel exemple de l'Art nouveau à tendance géométrique de ce début de siècle.

L'auteur des plans de cette remarquable bâtisse est l'architecte Mouraux. Tout comme les Vivroux et les Thirion, l'on peut également parler de « dynastie » d'architectes pour les Mouraux. Issu d'une famille d'artisans du bâtiment originaire du pays de Herve, François Mouraux est diplômé de Düsseldorf. Il apparaît comme architecte à Verviers en 1886. Il est probablement l'auteur de cet édifice datant de 1909. A moins qu'il ne s'agisse de son fils Gustave (1884 ?-1962), alors tout jeune architecte. Ce dernier signera les plans de plusieurs autres constructions verviétoises, dont un immeuble de rapport rue Crapaurue. Son fils Armand et son petit-fils Guy se voueront également au métier d'architecte.

L'immeuble de la rue du Chat Volant changera de propriétaire quelques années plus tard. Le négoce de matériaux de construction sera repris par Joseph Bauwens qui fera édifier, en 1932-33, le « building » qui jouxte la bâtisse Art nouveau. Ce dernier, construit sur quatre niveaux par l'architecte Gustave Mouraux cette fois, comprend des appartements « modernes » de plain-pied. Tout en étant d'une conception architecturale fort différente, il s'harmonise assez bien, par ses teintes et sa hauteur, avec la bâtisse plus ancienne. Cet immeuble fait également partie des premiers buildings verviétois. Il devrait disparaître dans le cadre du réaménagement du quartier de l'abattoir, mais la maison Bauwens proprement dite, confiée par la ville à l'Institut du Patrimoine wallon afin que la façade soit préservée comme support de stages pour les artisans du patrimoine, devrait connaître une nouvelle vie.

C.B.

Localisation : rue du Chat Volant, 3 à Verviers
Propriétaire : ville de Verviers
Repris dans les « Itinéraires Art nouveau en Wallonie »

126. Des immeubles Art déco

En débouchant Place de la Victoire, on aborde un ensemble édifié en 1931 qui présente une homogénéité exceptionnelle à préserver soigneusement. Un outil du type Plan Communal d'Aménagement pourrait peut-être le préserver des modifications qu'il subit déjà aujourd'hui. Cet alignement d'édifices illustre de façon exemplaire le style Art déco.

L'Art déco est associé aux années 20. C'est un mouvement particulièrement vivace en France où, après le conflit de 14-18, on veut créer un monde plus rationnel tout en dévorant la vie à pleine dents et avec frénésie. C'est au cœur de ces "Années folles" qu'un mobilier de nouvelle facture apparaît lors de l'exposition de 1925 consacrée aux arts décoratifs. Le style Art déco y prendra son appellation. Les formes doivent s'assagir car l'homme et la femme moderne ne peuvent continuer à vivre parmi un mobilier de jadis. Mais la création s'adresse d'abord aux riches, car, pour les décorateurs qui y adhèrent, *"c'est à coup d'argent que l'Ancien Régime a créé des chefs d'oeuvre"*. Le décor s'estompe mais ce sont les matières qui s'affirment : ce style va privilégier les matières précieuses pour mettre en valeur des meubles aux lignes impeccables et fluides. En architecture il sera question d'intégrer cette recherche artistique pour, un peu comme ce fut déjà le cas avec l'Art nouveau, créer un art total. Mais désormais c'est la géométrisation qui va prendre le dessus, avec des influences issues des arts des colonies. La ligne abstraite va supplanter la ligne courbe en s'exprimant par une division rythmique des surfaces et des volumes. Les Pays-Bas vont très fortement développer cette tendance, inspirée du cubisme, avec une utilisation de la brique comme élément fondamental d'ornementation. Les contacts entre nos deux pays vont fortement diffuser cette nouvelle architecture au sein de nos frontières.

Place de La Victoire, les édifices sont bâtis sur trois niveaux, sauf pour ceux qui sont côté situés rue de la Concorde, en contrebas, et qui seront mis à quatre niveaux pour rattraper la pente. Dans la découpe des façades, la forme rectiligne est omniprésente. Elle s'illustre dans des parallélépipèdes imbriqués au niveau des toitures plates ou des polygones qui dessinent les baies de fenêtres. Les fenêtres elles-mêmes sont découpées de petits bois répétant à l'envi ces formes géométriques. Les travées centrales sont souvent saillantes, en adoptant une forme trapézoïdale. Les parements sont de brique nue ou peinte et cette association crée un jeu de couleurs et de formes bien équilibré. Des balustrades soulignent l'horizontalité des toits. Leurs formes sont dépouillées mais parfois un motif circulaire répétitif vient adoucir les compositions. Quelques détails, tels des panneaux sculptés de motifs floraux stylisés et surtout une très belle lanterne qui surplombe l'entrée du n° 20, agrémentent l'ensemble.

Ces immeubles montrent nettement ce mélange de modernité, avec une grande rigueur de leur ligne, en même temps qu'un raffinement esthétique qui fait toujours le lien avec les recherches esthétiques du passé.

En dehors de cet ensemble, l'immeuble Thiel, en Crapaurue, s'inspire des lignes de forces qui, de l'Art déco, mèneront au Modernisme. Construit en 1939, il présente une façade en béton blanchi et de grandes fenêtres à châssis métalliques. En respectant l'alignement, il présente un décrochage à la courbe adoucie soulignée par un garde-corps en toiture-terrasse. La surface blanchie annonce, par son abstraction, une caractéristique chère au Modernisme. Les grandes fenêtres rectilignes participent du même esprit.

P.G.

Localisation : place de la Victoire et rue de la Concorde (onze maisons) et Crapaurue, n° 5
(immeuble Thiel)

Propriétaires : privés

Maisons de l'ensemble Victoire-Concorde reprises comme immeubles de grande valeur à l'Atlas architectural du centre ancien protégé de Verviers ; maison Thiel reprise à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

127. La Villa Hoffsummer

Avec celle des Orban-van Zuylen (Embourg, 1929) et des Demortier (Heusy, 1939), la Villa Hoffsummer est une des habitations de standing les plus intéressantes construites par Albert-Charles Duesberg qui connaissait bien, dans ces trois cas, les futurs occupants des lieux – et partant – leurs desiderata.

Œuvre de maturité, pourrait-on dire, elle ose une modernité « cubiste » - ceci explique sans doute pourquoi elle obtint une mention au Prix Van de Ven 1932 - qui s'appuie cependant sur les leçons et nécessités des traditions architecturales.

Implantée dans un quartier à vocation résidentielle, elle est entourée d'un jardin aux espaces harmonieux, ceint d'une double rangée de haies et pourvu d'une belle roseraie ainsi que d'un petit verger. Ses volumes simples en briques de Boom soulignés par des bandes de 'terra nova', ses toitures plates (asphalte volcanique sur dalle en béton armé) et ses fenêtres métalliques à meneaux (fabrication Van Hamme) ont fort intrigué les voisins et promeneurs, davantage coutumiers de belles maisons cossues de styles pour le moins éclectiques...

Autour d'un hall spacieux, desservi par un vestiaire donnant accès au garage, s'agencent bibliothèque, salon avec porte-fenêtre vers une terrasse couverte, salle à manger, salle de jeux des enfants, office et cuisine. A l'étage, les chambres à coucher, salle de bain et quartier pour les gens de service s'ouvrent sur une galerie en U. L'absence de greniers est largement compensée par de nombreuses caves (chauffage central, cellier, fruitier, buanderie, débarras,...).

« Choisir » était la devise de Duesberg. On pourrait lui adjoindre « Utile Dulci », tant la Villa Hoffsummer allie le fonctionnel et le confort. Il est vrai que l'architecte y a également exercé d'autres talents via la conception de mobiliers intégrés ou d'éléments de la décoration, avec le souci d'adéquation à la vie familiale et la recherche de perfection qui le caractérisent.

Cette maison, d'un modernisme certes modéré pour nos yeux contemporains, présente une belle unité esthétique alliant proportions extérieures de la construction intégrées dans le paysage, alignement des tracés du jardin sur ces dernières, aménagements intérieurs visant à garantir une atmosphère de havre.

Maintenue en très bon état par les entretiens diligents de ses propriétaires successifs, la Villa Hoffsummer procure, encore de nos jours, une impression de calme assurance. Que demander de mieux pour l'endroit où l'on vit !

A-F L.

Localisation : Avenue des Tilleuls, 24 à Heusy
Propriétaire : privé
Procédure de classement entamée

128. Le Grand Bazar

C'est en 1896 qu'Auguste Tiriard installa son magasin le Grand Bazar (fondé en 1880 dans le haut de Crapaurue) à l'angle du Pont-aux-Lions (qui n'avait plus de pont que le nom depuis la couverture du canal des usines à cet endroit en 1852) et de terre Hollande, dans une vaste bâtisse que Charles Thirion transforma dès 1899, lui offrant côté Pont-aux-Lions une façade toute de vitrines et d'acier. L'architecte Closson modernisa l'édifice en 1907, lui ajoutant une haute tour d'angle. Une deuxième tour d'angle fut édifiée dans les années '30 à l'angle du Pont-aux-Lions et de Crapaurue, lors d'une nouvelle extension de la grande surface commerciale. Dès 1926, deux ans après une grève de longue durée qui l'avait laissé exsangue, les locaux avaient été loués au Grand Bazar de Liège, qui acheta les lieux en 1929 puis absorba purement et simplement le grand magasin verviétois en 1932.

Le Grand Bazar issu de ces transformations et extensions successives disparut dans un incendie, le 14 mai 1938. La reconstruction fut confiée aux architectes Emile Burguet et Closson, qui conçurent une toute nouvelle construction, inaugurée dès le 26 août 1939, et citée à l'époque (dans la revue *Bâtir*) comme un exemple d'architecture commerciale moderne. L'utilisation du béton armé permit d'obtenir de vastes espaces intérieurs libérés d'éléments porteurs. Côté Crapaurue, la façade est constituée d'un impressionnant rideau de verre en forme de carré. Côté Pont-aux-Lions et terre Hollande, les quatre niveaux sont à la fois séparés et soulignés par de longs bandeaux de béton qui courent tout le long de l'édifice et lui donnent sa ligne horizontale. Cette horizontalité est à la fois brisée et encadrée par les lignes verticales des angles arrondis, dominés par des tours lanternes rappelant les tours d'angle de l'édifice incendié. L'enduit gris clair des bandes de béton se marie parfaitement avec la maçonnerie de parement en briques orangées.

Fort belle réalisation d'architecture moderniste (dont on retrouve une seconde réussite avenue Léopold II, dans la maison Groulard, mais aussi beaucoup d'autres exemples nettement plus modestes à Verviers, tel le 51 rue des Champs dû au même Emile Burguet), la façade principale du Grand Bazar marie donc harmonieusement, comme la plupart des œuvres de ce courant architectural typique de l'entre-deux-guerres, des horizontales de tons différents qui dominent des arrondis omniprésents dans la forme générale de l'immeuble et dans les hublots décoratifs à l'angle du Pont-aux-Lions et de Crapaurue.

Le Grand Bazar de Verviers ferma ses portes en 1977, en même temps que celui de Liège, suite à la faillite de la société gestionnaire. Les 6.700 m² de surfaces de vente furent acquis par une association de commerçants locaux dès 1978, qui louèrent les espaces et permirent à une partie du bâtiment de retrouver une nouvelle vie commerciale. Ces dernières années, sous l'impulsion de son nouveau propriétaire M. Baudinet, d'importants aménagements intérieurs et l'ajout d'un centre de fitness sur le toit-terrasse ont contribué à la redynamisation de la totalité de l'édifice. Les caractéristiques essentielles de la façade des années '30, qui mériterait protection et ravalement, n'ont pas plus été altérées que celles de la façade du Grand Bazar de Liège, superbement rénovée il y a peu.

F.J.

Localisation : Pont-aux-Lions et terre Hollande

Propriétaire : privé

Repris comme immeuble de grande valeur dans l'Atlas du patrimoine architectural du centre ancien de Verviers

129. La maison Groulard

Typique de l'architecture moderniste des années '30, la maison que se fit construire en 1938 le docteur Groulard, avenue Léopold II, est l'œuvre de l'architecte uclois Charles Masoin. Ayant pratiquement conservé son état d'origine tant intérieur qu'extérieur, cette maison valut à son auteur un article dans la revue *Bâtir* en 1940, et à son propriétaire la visite d'étudiants en architecture. On constate nettement ici la profonde influence qu'exerça alors sur toute une génération de bâtisseurs l'architecte Frank Lloyd Wright, considéré avant guerre comme un des prophètes de l'architecture moderne. Comme dans la façade du Grand Bazar côtés Pont-aux-Lions et plus encore terre Hollande, le mariage entre les horizontales et les formes arrondies est caractéristique du style moderniste. Les villas édifiées dans ce style présentent souvent les fenêtres d'angle, les auvents très saillants et les vastes surfaces blanches dont il existe maints exemples de qualité dans l'agglomération bruxelloise notamment, et que l'on retrouve dans la maison Groulard à Verviers.

F.J.

Localisation : avenue Léopold II, 19 à Verviers
Propriétaire : privé

XVII. D'autres éléments du patrimoine bâti

130 Les éléments du petit patrimoine

La fontaine en hommage aux bourgmestres Lelotte et Dorman à Stembert, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle ; celle devant l'Harmonie, dont l'aigle a été restauré par les soins de la firme Lohest en 2003 à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon ; la fontaine des trois bacs patiemment reconstituée ces dernières années à Heusy : autant d'éléments de patrimoine rejoints récemment par les fontaines nouvelles installées dans la capitale de l'eau.

D'autres composantes du patrimoine urbain nous sont également familières : les « arvô » de la rue des Raines (aux n^{os} 28 et 47), les statues monumentales (Vieuxtemps, Chapuis) ou décoratives (la Paix au-dessus des escaliers du même nom, la cigogne sur la maison Klinkenberg), les quelque cent-trente christ, vingt-quatre potales et douze statues répertoriées par « les défenseurs de la croix et du patrimoine chrétien », la quinzaine de béliers, de balles de laine ou (plus rarement) de chevaux sculptés ornant des établissements industriels de la ville et recensés par *Temps jadis*, etc. Peu de représentants de ce petit patrimoine, parfois remarquable (songeons au christ du coin de la rue Rogier et de l'avenue Peltzer avec la grille qui l'entoure), font l'objet d'une protection légale.

Enfin certains bâtiments non classés intègrent des éléments dignes d'intérêt patrimonial, et datant de toutes les époques : le n° 13 de la rue de Grand-Rechain contient, réinsérée à l'angle de sa façade, une pierre commémorant la construction en 1659 de cette maison reprise à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique* ; à l'angle des rue Renier et des Alliés, un pignon porte de beaux fers d'ancrage dont certains forment la date (amputée) de 1668 ; le n° 33 de la rue des Alliés est orné d'une superbe balustrade en fer forgé du XVIII^e siècle encore présente derrière un panneau publicitaire ; rue Spintay, le n° 39 porte non seulement l'ancrage 1739 mais aussi, en guise d'enseigne, une superbe tête de bœuf qui donne son nom à cette quincaillerie en activité depuis plusieurs générations ; rue de Heusy, la façade du n° 99 contient, elle, la seule enseigne de pierre (« Au pot d'or ») existant à Verviers, datée 1803 ; au n° 73 de la rue du Brou, la vitrine de la maison Fuger, qui a cessé ses activités il y a quelques mois, mériterait d'être protégée tout comme, au n° 4 du pont du Chêne, le superbe auvent en verre et fer forgé de la pharmacie Guilissen... La liste n'est pas exhaustive : aux services de l'urbanisme d'être vigilants !

F.J.

131. Les escaliers urbains

Dans une ville aux versants escarpés et aux nombreux dénivelés, les escaliers urbains sont nombreux. Participant à la valeur d'ensemble du patrimoine architectural local, ils méritent la même attention que les beaux édifices de style. Parmi les plus anciens figurent ceux de la rue des Hautes Mezelles qui relie l'arrière de la rue Spintay et la rue du Paradis, à la limite nord de la commune, en offrant à mi-chemin une superbe vue panoramique sur la ville. Nettement moins pittoresques mais toujours pavés, les escaliers dits du Mont Cenis font la jonction entre la rue des Fabriques et la rue de l'Enseignement dans le « quartier nord » de la ville édifié au milieu des années 1860 et rapidement couvert d'habitations ouvrières.

Au centre-ville, les escaliers à montées convergentes et divergentes qui relient la rue de Rome et la rue de la Banque ont été dessinés par de Cazemare et datent de 1878-79. Ils sont contemporains des escaliers de la Paix réalisés par Cornet et Grandjean sur le même mode constructif mais avec plus de soin décoratifs, pour permettre d'accéder à la place Albert I^{er} au départ de la rue du Palais. Partant également de cette dernière, les escaliers dits de la Chic-Chac, descendant derrière le monument de la Victoire vers la rue du Théâtre, ont été construits, eux, en 1885. Ils sont repris avec une pastille à l'Inventaire du Patrimoine, comme les escaliers de la Paix d'ailleurs. Moins connus, les escaliers de la rue du Châtelet (entre les rues de la Montagne et Fyon) datent également des années 1880.

Plus au sud et plus récents, on signalera d'une part les escaliers de la rue des Hougnes au milieu de l'avenue Mullendorff, datant de 1913, et au bas de celle-ci, les escaliers monumentaux qui furent édifiés peu après la guerre 14-18 au pied de cette nouvelle artère percée en 1910.

F.J.

132. Le pont « al Côte »

Si de nos jours une dizaine de ponts surplombent la rivière sur le territoire communal, jusqu'aux trois-quarts du XVII^e siècle, la Vesdre ne pouvait être franchie que sur un seul pont à Verviers, le pont « alle Lexhe », initialement en bois, puis en pierres dès 1560 et qui fit place en 1841 à l'actuel Pont des Récollets. Le second pont de Verviers fut édifié, à l'est, en 1674 seulement, d'abord en bois, à l'emplacement du pont d'Al Côte actuel. Ce pont dit officiellement « pont d'Andrimont » fut reconstruit en pierre dès 1721 et est parvenu jusqu'à nous.

Le vénérable pont, dont le nom familial rappelle le souvenir d'une dame vendant ses charmes dans une maisonnette toute proche (« côte » signifiant prostituée en wallon verviétois), bénéficia de sa première restauration en 1775 déjà et d'un parapet en fonte vers 1860 seulement. L'insigne du classement installé à proximité du christ daté de 1828 ne concerne pas ce dernier mais bien le pont, classé comme monument, ainsi que les alentours : à cet endroit, sur 100 mètres en aval et en amont de l'ouvrage d'art, le lit de la rivière et ses berges sont classés comme site.

On notera tout près du pont, formant angle avec la fin de la promenade des Récollets, le n° 23 de la rue Renier, une remarquable petite maison du XVIII^e siècle signalée à l'*Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique*. En face d'elle, la façade le long de la Vesdre d'un des bâtiments de l'école Don Bosco a bénéficié il y a quelques années d'une modernisation de bon aloi, s'intégrant néanmoins de justesse dans le site.

F.J.

Localisation : rue Renier à Verviers

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 29 octobre 1981

Le pont classé comme monument ; le lit de la Vesdre et les berges classés comme site

133. Fontaines monumentales

Pierre David (1771-1839) est maire sous le régime français, conseiller communal sous le régime hollandais et enfin premier bourgmestre verviétois après la Révolution de 1830. D'après ses biographes, c'était un homme bon et intègre, sincèrement estimé par les Verviétois. Immédiatement après son décès, le conseil communal décide d'ériger un monument à sa mémoire. Celui-ci sera inauguré 44 ans plus tard !

En 1878, l'administration organise un concours, ouvert à tous les architectes, pour la construction de l'édifice. Le premier prix est attribué à un sculpteur liégeois et le second à Toussaint Cornet, architecte de la ville. Les épures définitives et le façonnage du buste ont néanmoins été l'œuvre de Clément Vivroux (1831-1896), architecte statuaire.

Le monument David, en bronze et calcaire, est inauguré place Verte le 25 juin 1883. Le cœur du défunt, prélevé 44 ans plus tôt et conservé à l'hôtel de ville, est déposé dans le monument. La base de l'édifice est constituée d'un bassin rond, jadis cerclé d'une grille. Quatre vasques en coquille récoltent l'eau crachée par des têtes de bronze disposées en alternance avec des figures aquatiques ondulantes. Ces éléments sont surmontés d'une colonne centrale d'ordre ionique couronnée par un lion en bronze. A la base de la colonne se trouve le buste en bronze du bourgmestre adossé à deux drapeaux croisés. Son visage est tourné vers la rue Crapaurue en direction de l'hôtel de ville.

Une fontaine monumentale a été élevée en mémoire d'un autre bourgmestre verviétois, Jean François Ortmans-Hauzeur (1806-1885). Durant son mayorat, il entreprit de faire construire le barrage de la Gileppe (inauguré le 28 juillet 1878) qui permit d'alimenter les industries verviétoises en eaux propres. Il défendit avec tant d'acharnement ce projet indispensable qu'il reçut le "titre" de "Sauveur de l'industrie verviétoise".

Cinq ans après la mort du bourgmestre, le 17 novembre 1890, le projet du même Clément Vivroux, est accepté comme "répondant le mieux à sa pensée et à la perspective du carrefour des rues qu'il doit décorer". Le monument est en effet situé à l'intersection des rues des Raines et des Alliés et constitue l'aboutissement de la rue du Collège. La fontaine monumentale que le sculpteur imagine lui a probablement été inspirée par celles qu'il a dû voir à Paris.

Voici la description du somptueux monument, empruntée à l'un des journalistes présents le jour de l'inauguration, le 19 novembre 1893 : *Il est construit en pierre de granit et en pierre de savonnière. Au centre, sur un piédestal ornementé des attributs du premier magistrat de la cité, se dresse le buste d'Ortmans-Hauzeur, très heureusement réussi et deux fois grandeur naturelle. Ce buste est en bronze ainsi que les vases qui forment l'avant-corps. Du dessous du piédestal s'échappent des flots d'eau écumante qui retombent en cascade dans un bassin empiétant sur la voirie. Des deux faces latérales, deux bouches viennent joindre leurs flots liquides à ceux de la cascade. (...). Le fronton est formé d'une naïade taillée dans la pierre blanche et s'appuyant sur un gigantesque lion. Ce groupe complète le symbolisme de la Gileppe...*

C.B.

Localisation : place Verte (David) et rue du Collège (Ortmans-Hauzeur)
Propriétaire : ville de Verviers
Reprises à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

134. Les Christ protégés

Ce qui fait la richesse d'un patrimoine c'est de refléter la culture d'une société à un moment donné. Il n'est pas indispensable d'être cathédrale, gros bâtiment industriel ou administratif pour remplir l'espace patrimonial. Les nombreuses croix et potales de la région verviétoise attestent de la culture chrétienne qui est à la base de notre civilisation occidentale. Outre celui de Francomont, deux Christ sont classés à Verviers et un troisième, repris comme plusieurs autres à l'Inventaire du Patrimoine, se trouve dans un site classé.

Nous savons que les croix ont servi de points de repère pour jalonner les chemins, pour marquer les entrées de bourgades ou tout simplement pour fixer dans la mémoire des événements religieux, sociaux et culturels importants dans la vie des citoyens. C'est le cas des trois croix retenues qui se sont fondues dans leur environnement particulier.

Peut-on imaginer la place Verte sans le crucifix de la « Bourse » daté de 1841 ? En 1996, à l'initiative de l'a.s.b.l. « Les défenseurs de la Croix et du patrimoine chrétien », la restauration de la croix permet de découvrir une signature dans l'extrémité inférieure des plis du perizonium. On peut y lire : « F.J. (ou I. ?) De Tomba ». La référence à la famille des sculpteurs liégeois semble évidente. En effet, le manque de place aurait fait omettre la dernière lettre du nom. Il s'agit d'une vraie dynastie puisque l'on situe François de Tombay en 1747 et que l'on termine par Alphonse (1843-1918). Cette lignée de sculpteurs produisit, entre autres, de nombreuses sculptures de Christ et de statues que l'on retrouve à Herstal, à Jehanster, à Vyle et Tharoul et dans d'autres lieux.

Pour le Christ des Grandes Rames qui vient d'être rénové en 2002, nous citerons l'Abbé Maquinay (dans son livre *Histoire de la paroisse de Verviers*, 1947) : « entre la rue de ce nom et celle des Hospices, sur un petit rond point, se dressent quatre vieux tilleuls quelque peu éthiques : ils abritaient jadis une loge vitrée, où se trouvait une Madone ». C'est en 1826, date reprise sur le socle circulaire de la croix, que fut mis en place le Christ actuel et la loge de la Vierge fut installée sur la façade d'une maison voisine que l'on peut encore admirer de nos jours. Le R.P. Hahn, dans la chronique du *Courrier du Soir* (1904-1905), propose deux hypothèses quant à l'origine du Christ. L'une d'entre elles attribue le Christ à l'œuvre du sculpteur liégeois de Tombay. On sait aussi que ce Christ a occupé une place importante dans la vie de ce quartier des Grandes Rames. Il est situé au plein centre de logements mis à la disposition des ouvriers au moment du plein essor de l'industrie lainière toute proche. Le logement social était né et la récente rénovation du quartier a rendu à ce dernier cette dimension sociale.

Quant au Christ du bas de la rue Renier, il est, lui aussi, sans certitude, attribué à l'œuvre de sculpteurs de Tombay. Magnifiquement installé au bas de la rue Renier, il complète bien ce carrefour au pied de cette rue qui grimpe vers Andrimont, qui coupe la belle promenade des Récollets le long de la Vesdre et fait face au pont « d'Al Côte » qui a gardé tout son cachet d'antan. En passant devant cette croix on ne peut s'empêcher de se souvenir du lieu de convivialité que constituait un point d'eau au temps où l'eau courante ne constituait pas encore le confort de notre vie quotidienne. L'eau, symbole de vie et de convivialité, était ainsi associée au message d'amour et de paix. Pensait-on déjà que Verviers serait un jour « capitale de l'eau » ?

P.M.

Localisation : rue Xhavée, contre le n° 2

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 6 avril 1981

Croix classée comme monument

Localisation : rue des Grandes Rames

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 27 juillet 1983

Crucifix, grilles et arbres classés comme site

Localisation : rue Renier

Propriétaire : ville de Verviers

Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique

135. Le calvaire du Fiérain

A proximité du cimetière de Lambermont et longeant un chemin accidenté conduisant au vallon du Fiérain (du nom du ruisseau constituant jadis la limite entre Lambermont et Wegnez), se trouve un exemple rare en Belgique de calvaire à sept stations, celles-ci représentant peut-être les Sept Douleurs de la Vierge. Les premiers chemins de croix, qui firent – comme celui-ci – leur apparition au XVII^e siècle, ne comportaient pas en effet un nombre obligatoire de quatorze stations.

Le calvaire du Fiérain fut élevé sans doute vers 1650 par les soins d'un riche particulier. Il consistait en sept potales en calcaire de Givet assez éloignées les unes des autres et composées d'une niche cintrée, protégée par une grille en fer forgé et posée sur un socle en forme de cube orné de moulures. Dès 1713, le calvaire subit des réparations. Sur la carte dressée par Ferraris dans les années 1770, ce chemin de croix se termine par un ermitage aujourd'hui disparu. Il fut délaissé par les fidèles au XX^e siècle, les grilles disparurent ainsi que le contenu des niches. L'association « Les défenseurs de la croix et du patrimoine chrétien », qui joue un rôle actif dans la préservation de ce petit patrimoine séculaire, signale dans un numéro spécial de *Temps jadis* (à l'occasion de son propre centenaire en 2003) que des vignettes encadrées ont été récemment remplacées dans les niches et protégées par de nouvelles grilles.

Le vallon du Fiérain, auquel conduit ce vieux chemin de croix, fut menacé d'être remblayé dans les années '70 dans le cadre d'un projet d'urbanisation que les habitants contestèrent avec succès. C'est à cette époque et pour les besoins de la cause que fut lancée une procédure de classement du site, qui devait aboutir.

F.J.

Localisation : rue du Calvaire à Lambermont

Propriétaire : ville de Verviers

Date de classement : 15 mars 1934 et 17 février 1983

Les sept oratoires classés comme monument ; le vallon classé comme site

136. Le cimetière de Verviers

Dès 1882, la place du Marché est définitivement dégagée de l'ancienne église gothique St-Remacle et de son cimetière attenant. Le nouveau champs de repos aménagé sur les flancs de la colline au Nord de Stembert accueille, dès 1831, la première concession réservée par Jean-Evrard Arnoldy, et la deuxième par Raymond de Biolley le 27 février 1833.

L'aménagement d'époque est conforme au décret napoléonien du 23 Prairial An II (12 juin 1804). La grande grille, en fer forgé, à proximité de la maison du gardien, assure le contrôle. D'enfilade, les quatre bâtiments successifs (à gauche) servent de morgue, de remise du ou des corbillards, de local pour autopsies et de réfectoire pour les ouvriers. Ces volumes d'époque sont une belle introduction à la compréhension des conceptions modernes de ce siècle. Au sortir des temps révolutionnaires, le plan dressé favorise les regroupements familiaux dans les caveaux urbains, appelés aussi « aires familiales », partage entre les familles du lieu. Ainsi l'allée 1, pavée, s'enfuit vers l'Est en une interminable trajectoire courbe en pente douce. Le tracé astucieux des allées semble vouloir limiter la peine des chevaux tirant le lourd corbillard, jusqu'au milieu du flanc de la colline. Les larges accès principaux carrossables et tracés d'Est en Ouest suivent l'horizontalité des courbes de niveau. Ils sont numérotés par de magnifiques poteaux indicateurs (d'époque aussi), livrés à leur propre sort ! Les allées impaires sont orientées Est-ouest, les paires Nord-sud soit de bas en haut. Quelle étrange similitude avec les routes américaines !

Le tracé du décor établi, l'occupation peut commencer. A cette époque, la puissance financière et industrielle des capitaines lainiers est indiscutable dans la cité comme au cimetière où les familles ont représenté leur vanité, en surenchère. L'allée 9 rassemble les dernières demeures de ces « capitaines » qui se réservent quelque surface « impayable ». Le mausolée de la famille de Biolley occupe 133 m². Son voisin, la crypte des Simonis, 85 m². Au même niveau, la famille de Grand'Ry, délogée (os et croix) de la Place du Marché, délimite une parcelle de 71 m² protégée par un haut grillage, rongé par la rouille. La classe politique « régnante » au XIX^e siècle est regroupée dans une allée en contrebas en compagnie d'artistes et scientifiques. Les autres personnes en vue dans le Verviers du XIX^e se feront inhumer à l'entour des « grands ». Plus on s'éloigne de ce centre, moins chères sont les places, dès lors accessibles à la petite bourgeoisie.

Les monuments funéraires sont indicateurs d'histoire des mentalités et du « culte des morts » présentant un « intérêt d'art et d'histoire locale ». Il y a aussi les modestes tombes d'hommes de valeur, tels Pierre Fluche, Corneil Gomzé, Jean-Simon Renier ou Edouard Deru. Le cimetière étant aussi un paysage, un site, il justifie la promenade dominicale familiale. Devenu espace public et point de rencontre, il exige un aménagement tel un parc public dans la ville. L'ordonnance végétale fait partie du lieu de mémoire, chargé de symboles, devises et épitaphes. La nécropole verviétoise, conçue en terrasse, telle une rizière, présente une hiérarchisation dans la mort avec la projection parallèle de la ville dans un mimétisme des édifices religieux. Mais en se laïcisant, de nouveaux symboles apparaissent.

Quoi qu'il en soit, à Verviers comme ailleurs, cela confirme que nous ne sommes pas tous égaux devant la mort. Les défunts y déclinent leur identité, profession, opinion politique et choix philosophique dans l'emphase et la vanité, en surenchère. Le tout gravé dans le petit granit régional, mémoire de la ville. Ce lieu de repos, non classé, se voit sérieusement secoué par la loi du 20 juillet 1970, qui supprime, notamment, le concept de la concession à perpétuité. En conséquence, aujourd'hui, les édifices culturels sont menacés sous la pression

d'un ensemble de phénomènes et de mutations profondes, tristement irréversibles. Les éléments historiques, topographiques et architecturaux réunis sur la colline du cimetière de Verviers en font un lieu de grand intérêt sociologique, à prendre aussi au sérieux, avant qu'il ne soit trop tard.

D.R.

Localisation : rue de la Cité

Propriétaire : ville de Verviers

Protection : projet communal en cours pour la partie ancienne

Bibliographie
Index
Table des matières

Bibliographie

1. Ouvrages sur le patrimoine verviétois

- Atlas du patrimoine architectural des Centres anciens protégés*, Verviers, 1984
- BAUWENS, C., *Le patrimoine industriel de la région verviétoise*, Dison, 1994
- BAUWENS, C., *Le patrimoine civil public de la région verviétoise*, Dison, 1996
- BAUWENS, C., *Le patrimoine privé de la région verviétoise*, Dison, 1999
- BODIAUX, C., *Léon Pringels et l'église Ste-Julienne*, UCL, 2001
- BRICTEUX P., *La construction en colombage. Etude critique de quelques cas de restauration à Verviers*, ULB, 1988-1989
- BRICTEUX P., *Verviers. Thermographie infrarouge de pans de bois enduits*, 1990
- BUCHET, A. et RENSONNET, P.J., notices sur les églises dans *Art religieux de la région de Verviers*, 1968
- CRICKBOOM, J.N., *La place Sommeleville à Verviers*
- FABRY, J., *L'ancienne maison Bayard à Verviers*, dans « Les cahiers de l'Urbanisme », n° 51, septembre 2004, p 75 à 79
- HOFFSUMMER-LEJEUNE, A.-M., et LEMAIRE A.-F., A.-C. Duesberg, in *Nouvelle Biographie nationale*, t. 7, 2003, pp. 127-129
- JORIS, F., *Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel*, dans « Les cahiers de l'Urbanisme », n°51, septembre 2004, p 13 à 22
- LEMAIRE, A.-F., *Entre tradition et modernité : la villa Hoffsummer (Heusy, 1930)*, dans « Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites », t. 14, 1987-1989, pp. 137-143
- Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 11, 1984
- Les défenseurs de la croix et du patrimoine chrétien*, n° spécial de « Temps jadis », 2003
- MEUNIER, J.M., *La rue Jules Cerexhe à Verviers*, Bulletin de la CRMSF
- Patrimoine architectural verviétois*, Musées communaux, 1972
- PIRENNE, M., *Les constructions verviétoises du XVe au XXe siècle et trois monographies. L'ancien hôtel de ville, le perron, l'hôtel de ville actuel*, Verviers, 1927
- PIRENNE, M., *Les perrons de l'arrondissement de Verviers*, dans *B.S.V.A.H.*, t.XXIII, Verviers, 1930
- PUTERS, A., *L'architecture privée de la région verviétoise*
1^{ère} partie: *des origines au XVI s.*, 1939
2^{ème} partie: *la Renaissance mosane*, 1950
3^{ème} partie: *Le style Louis XIII*, 1957
4^{ème} partie: *Le style Louis XIV*, 1961
- RENSONNET, P.J. et SPITZ, J., *Les monuments classés de Verviers*, 1985
- RENSONNET, P.J., *Un bel ensemble architectural. La rue des Raines à Verviers*, dans Bulletin de la Commission Royale des Monuments et Sites, t.5, 1975-1976, p.81-112

SCHAUT, C., *Patrimoine et développement urbain*, Namur, 1996 (nb : les pages 44 à 62 analysent le cas verviétois)

VANDERMEULEN, J., *Le domaine de Séroule à Verviers. Aperçu historique du parc et de ses alentours*, Les Naturalistes verviétois, 1997, p. 2-3

VANDERMEULEN, J. *Ensival. Des rues, des lieux-dits*, Verviers, 2000

Verviers au temps des béliers, n° spécial de « Temps jadis », 2001

C. VIVROUX, *Biographie des Vivroux*, dans « Bulletin des Archives verviétoises, t. XV, 1985

WODON, B., *L'hôtel de ville de Verviers : un milieu, une construction, un style du dernier quart du XVIII^e siècle*, dans « Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites », t. 11, 1982, p. 169-208.

ZURSTRASSEN-VAN DER STRAETEN, Y., *Les Vivroux. Cinq générations d'architectes verviétois (1820-1985)*, Mémoire HAA, U.Lg, 1988-1989

2. Autres ouvrages d'histoire verviétoise

Autour de Herve, Des pierres pour le dire, Fondation Roi Baudouin - Crédit Communal, 1991

Autour de Limbourg La Gileppe Baelen, Fondation Roi Baudouin - Crédit Communal, 1994

BERTHOLET, P., *Verviers et sa région en gravures*, Bruxelles, 1981

BUCHET, A., *Histoire de la Paroisse de Stembert*, 1986

CARDOL, G., *Cent ans d'art lyrique à Verviers*, Verviers, 1992

CORNET, G.X., *Comment s'est formé Ensival*, Bulletin communal d'Ensival, 1976

BEDEUR, M. et ZAGAGLIA, P., *Cinéma de Verviers, 1896-1993*, Verviers, 1993

FOHAL, J., *Verviers et son industrie il y a quatre-vingt-cinq ans. 1843*, Verviers, 1928.

FREYENS, R., *Verviers et alentours. Photos d'antan*, Verviers, 1993

GIELEN, F., *Stembert, autrefois et aujourd'hui*, Verviers, 1984

GILLET, J. et PEETERS, L., *Heusy Mangombroux, d'hier à aujourd'hui*, 1993

HANS, H., *Historique de la commune de Lambermont*, Verviers, 1931

HANS, H., *Histoire de la Seigneurie et de la Paroisse de Petit-rechain*, BSVAH, 1921

HENNUY, C., *Un illustre verviétois, Jean Simon Renier*, Liège, 1921

HENRARD, G., *Angleur-Verviers. Le jeu du rail des collines des rivières. 1843-1993*, Dison, 1993

LEBRUN, P., *L'industrie de la laine. Verviers pendant le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle*, Liège, 1948

LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers depuis son érection en ville jusqu'à la fin de l'ancien régime. 1651-1794*, dans B.S.V.A.H., t. XXXVIII, 1951

LEJEAR, J., *Histoire de la ville de Verviers. Période française 1794-1814*, dans B.S.V.A.H., t.IV, 1903

LEJEAR, J., *Historique de la ville de Verviers. Période hollandaise et Révolution belge de 1830. 1814-1830*, dans B.S.V.A.H., t.VII, Verviers, 1906

LEON, P., *Dictionnaire des rues de Verviers*, 3 tomes, Verviers, 1976 et 1977

MAGNÉE, M.-P., *Verviers, naissance et développement d'une ville*, Mémoire en HAA, U.Lg, Liège, 1976-1977

MAQUINAY, P., – *Histoire de la paroisse de Verviers*, 1947

MONAMI, J., *Verviers hier et aujourd'hui*, Verviers, s.d.

MONAMI, J., *Verviers aujourd'hui et demain*, Verviers, 1976

POPP, P.-C., *Atlas cadastral et plan parcellaire de la Belgique, communes de Petit-Rechain, de Stembert, d'Ensival, de Heusy et de Lambermont*

RONCART, R., *L'évolution géographique de l'agglomération verviétoise. Etude de géographie urbaine*, Liège, 1928

Temps jadis, n^{os} 42, 43, 49 et 65, Verviers, 1993, 1994, 1996 et 2000

VOSS, N. et LEBRUN, P., *Le premier ensemble de maisons ouvrières. Les «Grandes Rames» de Verviers (1792-1853)*, 1350 pages en 2 volumes, Bruxelles, 2004

3. Autres ouvrages

BEKAERT, G., *Charles Vandenhove*, Tournai, 1998

CONRADT, M., *La vraie vie du Grand Bazar*, Bruxelles, 1999

DE HARLEZ DE DEULIN, N. et DELSEMME, S., *Parcs et Jardins historiques de Wallonie*, t.4, Liège et Verviers, 2001

DELVAILLE, A. et CHAVANNE, P., *L'art nouveau en province de Liège*, Liège, 2002

DIERKENS-AUBRY, F. et VANDENBREEDEN, J., *Art Nouveau en Belgique*, 1991

Hommes et Paysages, n^{os} 11 et 18-19, La Société Royale Belge de Géographie, 1990 et 1991

Inventaire des orgues de Wallonie, t.7, Namur, 1998

Inventaire des sites et bâtiments industriels anciens de Wallonie, Namur, 1995

JORIS, F., *Une approche économique et sociale des monuments classés*, dans « Les cahiers de l'Urbanisme », n° 51, septembre 2004, p. 6 à 12

LEMONNIER, A., *Itinéraires Art nouveau en Wallonie*, Namur, 1996

Le patrimoine civil public de Wallonie, 1995

MARTINY, V.G., *La société centrale d'architecture de Belgique depuis sa fondation (1872-1974)*, Bruxelles, 1974

VANDENBREEDEN, J. et VANLAETHEM, F., *Art déco et Modernisme en Belgique*, Bruxelles, 1996

VAN LOO, A. (direction), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique*, Anvers, 2003

Index

Lieux

Albert Ier (place)
Alliés (rue)
Anvers (rue)
Banque (rue)
Béribou (rue)
Bidault (rue)
Bouxhate (rue)
Brou (rue)
Bruxelles (rue)
Chapelle (rue)
Chapuis (rue)
Chat volant (rue)
Château (allée)
Châtelet (rue)
Chêne (pont et rue)
Cherreau (rue)
Cité (rue)
Cloutiers (rue)
Collège (rue)
Colline (rue)
Colo (place)
Concorde (rue)
Coteaux (rue de)
Crapaurue
Croupet (rue)
Delaval (rue)
Delrez (place)
Deru Dehayer (rue)
Dinant (rue)
Dison (rue)
Ecoles (rue)
Eglise (rue)
Enseignement (rue)
Est (rue de l')
Fabriques (rue)
Fernand Houget (rue)

France (rue)
Francomont (rue)
Francval (rue)
Fyon (rue)
Gérardchamps (boulevard)
Godin (rue)
Grand Vinâve (rue)
Grandes Rames (rue des)
Grandjean (rue)
Grand-place (d'Ensival)
Grand-Rechain (rue)
Grappe (rue)
Grétry (rue)
Harmonie (rue)
Hautes Mezelles (rue)
Henri Pirenne (rue)
Heusy (chaussée)
Hèvremont (rue)
Hodiamont (rue)
Hodimont (rue)
Hodimont (thier de)
Hollande (terre)
Hospices (rue)
Hougnés (rue)
Jamoye (rue)
Jardon (rue)
Jules Cerexhe (rue)
Laoureux (rue)
Lelotte (rue)
Léopold II (avenue)
Liège (rue)
Limbourg (rue de)
Maison communale (rue)
Mallar (rue)
Marché (place)
Maréchal (rue)
Martyr (place du)
Martyrs (rue)
Masson (rue)
Messieurs (rue)
Minières (rue des)
Mi-ville
Moinerie (rue)
Montagne (rue)

Mont-du-Moulin (rue)
Moreau (rue)
Mullendorff (rue)
Namur (rue)
Natalis(place)
Neuville (rue)
Ortmans (rue)
Palais (rue et place)
Peltzer (avenue)
Perron (place)
Pont-aux-Lions (rue)
Raines (rue)
Récollets (pont)
Renier (rue)
Renkin (rue)
Saucy (rue)
Sécheval (rue)
Simon (ruelle)
Simon Lobet (rue)
Sommeleville (place et pont)
Sottais (rue)
Souris (rue)
Spintay (rue)
St Bernard (rue)
St Remacle (place)
Station (rue)
Surlémont (rue)
Théâtre (rue)
Theux (chaussée)
Thier Mère-Dieu (rue)
Thill Lorrain (rue)
Tuilerie (rue)
Verte (place)
Victoire (place)
Victor Close (rue)
Vieil hôpital (rue)
Vieille-Xhavée (rue)
Weines (rue des)
Xhovémont (place)

Architectes

ALBERT Bruno

ALEXANDRE J.C.

BALAT

BENOIT J.

BEYNE M.

BOSCH J.P.

BOXHO

BURGUET Emile

CASTERMANS Paul-Auguste

CAZANUS A.

CORNET O.

CORNET Toussaint

CREMER

CRICKBOOM Jean-Noël

DEFFET

DELSEMME Serge

DETHIER Daniel

DOUHA Henri

DUESBERG Albert-Charles

DUMONT Joseph

DU PRE WERSON B.

FETTWEYS Emile-José

FRISENNA Marie

FUMIERE Théophile

GEENERS

GIOVANELLI Joséphine

GRANDJEAN

GREISCH Philippe

JADOT F.

LANGE

LEBAS

LEBENS Emile

LEJEUNE Thierry

LEMAIRE Gérard

LENAIN

MARON

MASOIN Charles

MOURAUX François

MOUREAUX Armand

MOUREAUX Gustave

MOUREAUX Guy
NATOWITZ H.
PIRET
RENOZ Barthélémy
RENSONNET Paul
SAUVEUR H.
SCHILLINGS François
SOUBRE Charles
STENNE Henri
THIRION Adolphe
THIRION Carlos
THIRION Charles
VANDENHOVE Charles
VANDERSTRAETEN J.
VAN DE WINCKEL Alain
VAN HOUCKE Alphonse
VIVROUX Auguste
VIVROUX Auguste-Marie
VIVROUX Charles
VIVROUX Jacques
WINDERS Max

Artisans

DECKERS E.
ALBERT Charles
BELLEMANS
CARPAY
DOUFFET Gérard
DURAND Yves
FRANCK Antoine-Pierre
GERARD Joseph
JOCHEMS
LE PICARD Jean-Baptiste
LEJEUNE Louis
OSTERRATH
PANHAY
PRINGELS Léon
RAHIR Claude
TOMBAY
VAN MARCKT

VIVROUX Clément

Maîtres d'ouvrage

BAUWENS Joseph
BIOLLEY Edouard
BIOLLEY Marie-Anne
BIOLLEY Raymond
BONVOISIN Pierre
COLO Nicolas
CORNET Anne-Marie
CORNET Joseph
CUPER Gérard
DEFAAZ Théodore
de LIBOTTE Henri-Frédéric
de LIBOTTE Jacques
DELREZ J.
DENIS famille
DETHIER Pierre
FELTERRE-LENAIN Remacle
FRANQUINET famille
FRANQUINET François
FRANQUINET Marie-Agnès
FYON Edmond
GODAR Guillaume
GODIN famille
GOHY Jacques
GRAND-RY Anne-Catherine
GROSFILS Joseph
GROULARD Dr.
HAULET Jacques-François
HAUZEUR-GERARD
HENRARD Jeannette
HOFFSUMMER famille
HOUGET Fernand
LAOUREUX Henri
LAURENTY
LECLERCQ Joseph
LINON Louis
LORQUET François
MAES A.

MAIGRAY famille
MODERA Frédéric
MULLENDORFF Charles
PELTZER Georges
PELZER-SAUVAGE famille
PETIT Guillaume
PIRONS Angélique
POLIS Louis
RENSONNET Charles
RENSONNET Georges
SAGEHOMME Auguste
SAUVAGE Aubin-Joseph
SAUVAGE Charles
SIMONIS André
SIMONIS Clément-Marie
SIMONIS famille
SIMONIS Henri
SIMONIS Ivan
SIMONIS Louis
SOUMAGNE Pierre
THIL famille
ZURSTRASSEN José

Table des matières

PREFACE de Claude DESAMA	
INTRODUCTION.....	
LISTE DES COLLABORATEURS	
I. PETIT-RECHAIN	
1. Le noyau villageois	
2. Le pilori de Petit-Rechain	
3. Le château Dossin	
4. La ferme de la Moinerie	
5. La « Belle maison »	
II. LAMBERMONT	
6. Le noyau villageois	
7. Place Colo	
8. Ancienne ferme Orban	
9. Le cercle St-Bernard	
10. Ancienne maison Fassin	
11. Ancienne propriété Sauvage	
12. Ancienne maison Linon	
13. Ancien hôtel Charles Sauvage	
III. ENSIVAL.....	
14. L'Ancien noyau villageois	
15. L'église d'Ensival	
16. Ancienne propriété Godin	
17. Le Parc Godin	
18. Ancienne maison Gohy	
19. Grand-Place	
20. Rue des Weines	
21. Le Parc Moreau	
IV. HODIMONT ET GERARDCHAMPS	
22. Une vieille commune industrielle	
23. L'hôtel Dethier et l'ancienne usine Bettonville	
24. L'orgue de l'église St-Jean-Baptiste	
25. La Cour Magnée	
26. Rue de Hodimont	
27. Ancienne maison Closset	
28. La rue Jules Cerexhe	
29. Ancienne maison Cuper	
30. Ancienne maison Polis	
31. Ancienne maison Defaaz	
32. Ancienne maison Pierre Soumagne	

- 33. Ancienne maison Cornet
- 34. Ancienne maison de Bonvoisin
- 35. Anciennes maisons Lorquet
- 36. L'ancienne usine Bouchoms
- 37. Les octrois
- 38. L'ancienne usine Hauzeur-Gérard
- V. DU PONT DU CHENE AU PONT-AU-LIONS
 - 39. Une ville dans l'axe de la Vesdre
 - 40. L'église St Antoine
 - 41. L'Harmonie
 - 42. Le parc et le kiosque de l' Harmonie
 - 43. Rue de la Concorde
 - 44. Le siège de la SWDE
 - 45. L'ancien hôtel des chemins de fer
 - 46. L'église Notre-Dame
 - 47. Place du Martyr
 - 48. Deux maisons d'Adolphe Thirion
- VI. RUE DU COLLEGE ET ALENTOURS
 - 49. La rue du Collège
 - 50. La chapelle St-Lambert
 - 51. L'ancien hôtel Franquinet-Pirons
 - 52. La Grand-Poste
 - 53. L'Athénée royal et son hall de sports
 - 54. Les Bains Douches
- VII. RUES DES RAINES ET DES ALLIES
 - 55. Rue des Raines
 - 56. Rue des Alliés
 - 57. Ancienne maison Vivroux
 - 58. Ancienne maison Lambrette
 - 59. Maison Godin
 - 60. Ancienne maison Godar
 - 61. Ancienne maison Maigray
 - 62. L'ancien hôtel Franquinet
 - 63. Ancienne maison Cornet
 - 64. L'ancien hôtel Henri Simonis
 - 65. Ancien hospice des vieillards
 - 66. L'église Saint-Remacle
- VIII. SOMMELEVILLE
 - 67. Place et pont de Sommeleville
 - 68. La maison Bosard
 - 69. L'ancien hôtel d'Edouard de Biolley
 - 70. L'ancien hôtel Raymond de Biolley
 - 71. Ancienne maison Hennen
- IX. DE PRE-JAVAIS AU SOLVENT
 - 72. L'Est de la cité

- 73. Les « Grandes Rames »,
- 74. Ancienne usine Simonis dite « Au chat »
- 75. La chapelle Sainte-Anne
- 76. Anciennes écuries Simonis
- 77. Ancienne maison du régisseur de Simonis
- 78. L'ancien Solvent belge

X. AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE

- 79. La butte de l'Hôtel de ville
- 80. L'Hôtel de ville
- 81. Le perron
- 82. Le marché au beurre
- 83. Mobilier de l'Eglise Saint Joseph
- 84. Ancienne maison Bayard
- 85. Ancienne maison Moulan
- 86. Ancienne maison Fyon
- 87. La Maison du Prince et son annexe
- 88. La maison des Amis de la Fagne
- 89. Le Vieil Hôpital

XI. DE LA XHAVEE A L'OUTLET MALL

- 90. Autour de la Victoire
- 91. L'ancien Office du Tourisme
- 92. Le Grand Théâtre
- 93. L'ancien Manège
- 94. La Gare centrale
- 95. Verviers-Ouest

XII. UN QUARTIER DE TRANSITION.....

- 96. Rues des Martyrs, Laoureux, de la Banque et du Palais
- 97. Une artère signée Thirion
- 98. Le Palais de justice
- 99. L'Académie des Beaux-Arts
- 100. L'école moyenne de filles
- 101. La Maison Klinkenberg

XIII. L'IMMOBILIERE, LES BOULEVARDS ET LES HOUGNES

- 102. Le quartier de l'Immobilier et les boulevards
- 103. La maison Marcotte
- 104. L'église Ste-Julienne
- 105. La clinique Peltzer
- 106. Le château Peltzer
- 107. La Cité des Hougnes

XIV. HEUSY ET LES HAUTEURS

- 108. L'ancien noyau villageois
- 109. Le Parc de Séroule et la Tourelle
- 110. Le « château » Modera
- 111. Le siège de Fortis
- 112. Le château de Rouheid

113. La maison Denis	
XV. STEMBERT ET MANGOMBROUX	
114. L'ancien noyau villageois	
115. L'église St-Nicolas	
116. Maison rue de l'église	
117. La maison Hissel	
118. « Ma campagne »	
119. La ferme Doyen	
XVI. ART NOUVEAU, ART DECO ET MODERNISME	
120. De timides manifestations de l'Art nouveau	
121. Rue Spintay	
122. Rue du Palais	
123. Rue des Minières	
124. La maison « aux deux têtes »	
125. La maison Bauwens	
126. Des immeubles Art déco	
127. La Villa Hoffsummer	
128. Le Grand Bazar	
129. La maison Groulard	
XVII. D'AUTRES ELEMENTS DU PATRIMOINE	
130. Les éléments du petit patrimoine	
131. Les escaliers urbains	
132. Le pont « al Côte »	
133. Fontaines monumentales	
134. Les Christ protégés	
135. Le calvaire du Fiérain	
136. Le cimetière de Verviers	
BIBLIOGRAPHIE	
INDEX	
Noms de lieux	
Noms d'architectes	
Noms d'artisans	
Noms de maîtres d'ouvrage	
TABLE DES MATIERES	